
AD OPERAM.
ANGÉLIQUE MARGUERITE DUCOUDRAY.
Pensionnée et envoyée par le Roy, pour enseigner à pratiquer l'art des Accouchements dans tout le Royaume.
Gravé par J. Robert.

ABBRÉGÉ DE L'ART DES ACCOUCHEMENS,

Dans lequel on donne les préceptes nécessaires pour le mettre heureusement en pratique.

On y a joint plusieurs Observations intéressantes sur des cas singuliers.

Ouvrage très-utile aux jeunes Sages-Femmes, & généralement à tous les Élèves en cet Art, qui desirent de s'y rendre habiles

NOUVELLE EDITION,

Enrichie de Figures en Taille-douce enluminées.

Par Madame LE BOURSIER DU COUDRAY,
Ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris.

Le Prix est de six livres relié.

A SAINTES,
Chez PIERRE TOUSSAINTS, Libraire, Imprimeur du Roi, Rue Saint Maur.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A MONSEIGNEUR
BERNARD DE BALLAINVILIERS,

Chevalier, Seigneur de Villebouzin & du Mesnil, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire en son Hôtel, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Intendant de Justice, Police & Finances en la Généralité de Riom & Province d'Auvergne.

MONSEIGNEUR,

Un petit Ouvrage de cette nature, paroîtra sans doute fort étranger, & bien peu assorti aux affaires importantes, dont l'administration vous attire tant d'éloges. Je n'hésite point cependant à vous en faire hommage; tout ce qui a quelque caractère d'utilité, acquiert des droits à son Auteur sur vos bontés & sur votre protection. Vous avez saisi au premier instant, MONSEIGNEUR, *les avantages que peut produire la Machine que j'ai inventée pour la facilité de l'Art que je traite : votre amour pour le bien public a encouragé mon zèle, & j'ai perfectionné une invention que la pitié m'avoit fait imaginer. Les Élèves que vous m'avez mis en occasion de former, font deja ressentir*

dans les campagnes l'utilité de ma Machine. Vous achevez ce que votre illustre Prédécesseur n'avoit eu que le tems de commencer : nombre de Sujets bénissent le Protecteur de l'Art, qui les a préservés de devenir les tristes victimes de l'ignorance. Votre Nom, MONSEIGNEUR, à la tête de ce Livre, ne sauroit donc ternir l'éclat des eloges que la postérité vous devra : il n'est pas moins glorieux de veiller à la conservation des Sujets de Sa Majesté dans le sein de son Royaume, que d'éloigner de ses Frontieres, & de détruire les ennemis de ses États ; l'un a plus de rapport que l'autre aux sentimens d'humanité qui vous animent : votre cœur se satisfait tous les jours à soulager les malheureux, & les marques de bonté qu'ils en éprouvent, donnent un prix nouveau à vos bienfaits. Je me repose sur leur reconnoissance du soin de les publier ; & j'ajoute à un sentiment semblable, l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, &
très-obéissante servante,
LE BOURSIER DU COUDRAY.

AVANT-PROPOS.

JE n'entrerai pas dans un détail fort étendu, ſur ce qui concerne l'Art des Accouchemens ; j'avoue même qu'il me ſeroit impoſſible d'y parvenir, à moins que je ne tranſcriviſſe ce que tant d'Auteurs ont écrit ſur ce ſujet. Tout mon objet eſt de renfermer en peu de mots les vrais principes de cet Art, & de les préſenter ſous un point de vue qui puiſſe les faire comprendre par des Femmes peu intelligentes. Combien y en a-t-il de cette eſpèce, qui ſans prévoir aucune ſuite fâcheuſe ſe mêlent d'accoucher ? & combien de malheureuſes ne deviennent-elles pas les victimes de cette ignorance ? La ſeule compaſſion m'a rendue Auteur, & n'écrivant point pour les perſonnes éclairées, je ne ſçaurois me rendre trop intelligible.

Après avoir appris dans la Capitale, l'Art que je profeſſe, & l'avoir exercé l'eſpace de ſeize ans, mon ſort me conduiſit en Province. Pour répondre aux marques d'eſtime que me donnoient ceux qui m'y avoient appellée, j'annonçai que je donnerois volontiers mes

avis aux pauvres femmes qui en auroient beſoin. Je ne puis dire le nombre de celles qui m'expoſerent leur triſte ſituation, & dont la plûpart étoient affligées de relâchement de matrice. Je les fis entrer dans le détail de leurs accouchemens, & par le récit qu'elles me firent, je ne pus douter qu'elles n'euſſent lieu d'attribuer leurs infirmités à l'ignorance des femmes à qui elles avoient eu recours, ou à celle de quelques Chirurgiens de village peu expérimentés. Mon zèle me détermina donc à offrir de donner gratuitement des Leçons à ces femmes. Je fis cette propoſition à M. le Subdélégué, qui charmé de procurer un auſſi grand bien, accepta mes offres. Le ſeul obſtacle que je trouvois à mon projet, étoit la difficulté de me faire entendre par des eſprits peu accoutumés à ne rien ſaiſir que par les ſens. Je pris le parti de leur rendre mes leçons palpables, en les faiſant manœuvrer devant moi ſur une machine que je conſtruiſis à cet effet, & qui repréſentoit le baſſin d'une femme, la matrice, ſon orifice, ſes ligamens, le conduit appellé *vagin*, la veſſie & l'inteſtin *rectum*. J'y joignis un modèle d'enfant de grandeur naturelle, dont je rendis les jointures aſſez fléxibles,

pour pouvoir le mettre dans des positions différentes, un arrière - faix, avec les membranes, & la démonstration des eaux qu'elles renferment, le cordon ombilical composé de ses deux artères, & de la veine, laissant une moitié flétrie, & l'autre gonflée, pour imiter en quelque sorte le cordon d'un enfant mort, & celui d'un enfant vivant, auquel on sent les battemens des vaisseaux qui le composent.

J'ajoutai le modèle de la tête d'un enfant séparé du tronc, dont les os du crâne passoient les uns sur les autres: je crus qu'avec une démonstration aussi sensible, si je ne pouvois pas rendre ces femmes fort habiles, je leur ferois du moins sentir la nécessité de demander du secours assez tôt pour sauver la mere & l'enfant; secours dont les Villes ne manquent pas; mais qui seroit très-nécessaire dans les Campagnes, où l'habileté d'un Chirurgien appellé trop tard, devient souvent inutile, ne pouvant qu'être le spectateur de deux victimes expirantes, pour lesquelles son art & son zèle sont alors infructueux. Ainsi mon projet fut de faire conoître à ces femmes les divers dangers où leur incapacité expose la mere & l'enfant, de leur montrer la nécef-

ſité de procurer au plutôt le Baptême à ceux qui ſont prêts à périr, & de conſerver des ſujets à l'État. J'ai raſſemblé les différentes leçons que je donnois à lire, & je me hazarde aujourd'hui de les faire imprimer ; ce qui eſt moins l'effet de la préſomption, que vingt années d'expérience auroient pu m'inſpirer, que le deſir de me rendre, par ce moyen, plus utile, à ma Patrie : trop heureuſe ſi je puis y parvenir. C'eſt par ce motif que j'eſpere obtenir de mes Lecteurs la grace de ne point faire attention aux fautes qu'ils pourront remarquer dans ma diction, lorſqu'elles n'altéreront point le ſens des préceptes que je donne à mes Élèves.

J'avoue qu'en compoſant les Leçons que je leur donnois à lire, je n'avois en vue que les Sages-Femmes de la campagne ; mais ayant fait réfléxion que ces Leçons pourroient paſſer entre les mains de perſonnes plus intelligentes, par conſéquent ſuſceptibles d'une inſtruction plus étendue, j'ai cru que ſans rien changer à l'ordre que j'avois donné à ces préceptes, je devois y ajouter quelques remarques particulières, pour les faire lire avec plus de ſatisfaction & en même tems plus de fruit.

Chargée par ordre du Roi, & comblée de ses bienfaits, pour instruire, à l'aide de la Machine que j'ai imaginée, les femmes & filles qui se destinent à cét état, sur tout dans les Campagnes, j'ajoute à ma seconde Édition, des Planches qui puissent rappeller à mes Élèves mes mêmes démonstrations; & pour pouvoir leur rendre encore plus sensibles, je les ai fait enluminer, pour que les différentes couleurs donnassent plus de clarté dans les objets.

Je ne me suis attachée qu'à faire sentir l'impossibilité des mauvaises manœuvres des personnes qui se mêlent de pratiquer les Accouchemens, sans la connoissance de la conformation intérieure. Après avoir présenté la Matrice dans sa position, son orifice, ses dilatations par gradation, sa contraction & ses obliquités, j'ai cru que l'enfant seul dans le bassin deviendroit plus frapant, sur tout pour mes élèves.



L'Auteur fait sentir dans son *Avant-Propos*, qu'elle n'a pas eu seulement pour objet l'instruction des Sages-Femmes de la campagne, mais aussi celle de toutes les personnes qui voudront embrasser l'Art des Accouchemens. C'est pour répondre à ce zèle pour le bien public, que l'on a jugé à propos de placer ici des Notes particulières sur quelques endroits de l'Ouvrage, & d'y joindre quelques Observations intéressantes qui ont paru y avoir beaucoup de rapport.



ABBRÉGÉ
DE L'ART
DES ACCOUCHEMENS.

CHAPITRE PREMIER.

Des qualités requiſes aux Femmes qui ſe deſtinent à l'Art des Accouchemens.

PÉNÉTRÉES de notre Religion, nous ne devons pas ignorer qu'elle nous oblige à exercer avec honneur l'état que nous avons choiſi ; mais puiſque dans quelque profeſſion que ce ſoit, l'on doit y faire de bonnes œuvres, nous n'aurons là-deſſus rien à nous reprocher, ſi nous pratiquons celles que notre Art nous met à portée de faire par nos veilles & nos ſoins pour les pauvres femmes qui ont beſoin de notre ſecours. Nous ſatisfaiſons au Commandement d'aimer Dieu dans ſes membres, & nous devons nous empreſſer de les ſoulager, & de leur donner même la préférence ſur celles qui par leurs richeſſes

ſont moins expoſées à périr faute de ſoin. Ainſi ne faiſons point acheter à ces pauvres malheureuſes nos ſervices, en les obligeant de mauvaiſe grace, & avec un air dur. Ne nous impatientons pas de la longueur de leur travail; raſſurons-les ſur la crainte qu'elles ont ſouvent que nous les abandonnions pour aller ſecourir celles qui ſont plus fortunées. C'eſt une allarme qui augmente leur peine; elles ne ſentent que trop, que ce n'eſt point l'intérêt qui nous fixe auprès d'elles, n'attendant que de notre charité les ſecours qui leur ſont néceſſaires. Calmons leurs inquiétudes, compatiſſons à leur ſituation; c'eſt le ſeul moyen de les conſoler: ſouffrons mille incommodités & tous les dégoûts que l'on trouve dans leurs chaumieres; la récompenſe que Dieu y a attachée, doit nous donner la force & le courage de les ſupporter. Gardons-nous bien, ce que je n'ai vu que trop ſouvent, les femmes étant dans les dernieres douleurs, & l'enfant au paſſage, de les abandonner inhumainement pour courir au ſecours de quelqu'autre plus en état de payer nos ſoins; c'eſt un crime affreux ſans doute. Mais de quel nom pourrois-je carac-

tériſer ceux qui pour ne pas abandonner la femme, & pour s'en débarraſſer promptement, accélerent l'accouchement & violentent la mere & l'enfant, ſans rougir d'être la cauſe de la mort prochaine de deux infortunés, que leur obſcurité empêche de regretter. Mais que faiſons-nous? Ignorons-nous que ces deux victimes étoient cheres aux yeux de Dieu, utiles à leur famille, & néceſſaires à l'Etat? C'étoit un dépôt qui nous avoit été confié. Pouvons-nous, en les ſacrifiant à un vil intérêt, ne pas trembler ſur le compte exact que nous en rendrons un jour à celui qui leur avoit donné l'être.

On commet un autre crime dont on cherche vainement à ſe juſtifier par des ſophiſmes auxquels on donne l'apparence de la vertu, on refuſe tout ſecours à une fille qui a ceſſé de l'être, & qui donne les marques de maternité; on l'abandonne, on la réduit au déſeſpoir; on la détermine ſouvent, faute de confiance & de conſolation, à donner la mort à un innocent, que le crime de ſa mere ne doit pas rendre indigne de nos ſoins. Il ſemble que dans les petits endroits, ces bonnes gens ſe croyent des élus du Ciel, pour ne

rien laisser à la vengeance divine, s'imaginant que c'est participer au crime, que de soulager les criminels; mais le zele, la charité & la prudence, qui animent es femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens, doivent leur faire mépriser des préjugés si contraires à la religion & à l'humanité, & les porter à donner à ces infortunées tous les secours que leur situation exige.

Il devroit être inutile de recommender aux femmes de ne jamais se prendre de vin; mais les Accoucheuses sont obligées d'y faire plus d'attention que d'autres, se trouvant dans le cas d'être appellées à toute heure, & d'avoir la tête saine, afin de ne point exposer la mere ni l'enfant à quelque danger. Mais si les bonnes mœurs sont nécessaires à la femme qui se destine à l'Art des Accouchemens, pour se concilier l'estime de celles qui auront besoin de son ministere, il lui est essentiel aussi, pour mériter leur confiance, & pour n'avoir rien à se reprocher sur les mauvais succès qui pourroient lui arriver dans le cours de sa pratique, de s'instruire des choses essentielles à sa profession, c'est-à-dire, de connoître les parties du corps humain, ou du

moins celles qui ont rapport à l'accouchement, & d'avoir une connoiſſance ſuffiſante, tant de la théorie que de la pratique de ſon Art, ce qu'elle pourra acquérir, 1°. par la lecture réfléchie des bons Livres, qui en renferment les préceptes; 2°. en voyant travailler des perſonnes habiles; 3°. en s'exerçant ſoi-même; & enfin en aſſiſtant, autant qu'il lui ſera poſſible, aux diſſections anatomiques.

Je n'avois connu que des malheurs cauſés par l'ignorance des Sages-femmes de campagne, & j'avois tâché, comme on le voit, de les engager de s'inſtruire, & à ſe conduire avec plus de charité; mais ma miſſion m'apprend tous les jours combien il périt d'enfans après être ſortis du ſein de leur mere, par le manque de ſoin; premierement de la part de la Sage-femme & par la ſuite de celle des Nourrices, ce qui m'engage d'entrer dans un plus grand détail.

Lorſque l'enfant vient au monde trop foible & ſans aucun mouvement, ces femmes ſe hâtent de l'envelopper dans un chifon, l'expoſent par terre dans un des coins de la chambre le plus reculé, pour éviter à la mere ce

triste spectacle : l'on ne peut douter qu'il s'en enterre de tous vivans, & toujours malheureusement encore sans Baptême, témoins les quatre qui eussent été sacrifiés, & à qui j'eus le bonheur de rendre la vie, & de les faire baptiser à l'Eglise. Je trouvai un de ces enfans à qui un chien avoit déja mangé un doigt des pieds, sans que personne s'en fût apperçu : on sent combien cette négligence est douloureuse à l'humanité ; on trouvera au Chapitre quatorzieme la maniere dont il faut secourir l'enfant, & on verra qu'il ne faut jamais l'abandonner que l'on ne soit bien convaincu de sa mort.

Après tous ces soins, s'il revient à la vie, ou qu'il n'ait rien craint pour la perdre, la Sage-femme sur-tout dans les Paroisses de campagne, fera avertir Monsieur le Curé, afin de s'assurer de l'heure du Baptême, faute de cette précaution, il arrivera souvent qu'un Curé occupé à la visite de ses malades ou à ses propres affaires, se trouvera absent dans le tems que l'on aura porté l'enfant à l'Eglise; cet inconvénient l'expose aux rigueurs de la saison, quelques fois pendant plusieurs heures, & nuit à sa santé : à quel danger l'enfant

ne feroit-il pas expofé, fi ceux qui accompagnent le Baptême, s'arrêtoient à boire, & engageoient la Sage-femme à en faire autant.

Il y a ordinairement du danger à porter les enfans au Baptême pendant la nuit, fur-tout dans les Paroiffes de la campagne; les mauvai s chemins, les foffés, les planches, les fautoirs, les glaces, les mauvais tems, les rencontres des chiens, &c. tous ces inconvéniens, defquels on ne peut fe parer en plein jour, ne permettent pas que l'on y expofe pendant la nuit un dépôt fi précieux, un faux pas de celui ou celle qui porte l'enfant, peut lui faire perdre la vie fans Baptême; on peut lui donner dans la maifon fous condition; auffi voit-on des Pafteurs fages qui défendent d'amener à l'Eglife l'enfant lorfqu'il eft nuit.

Il eft encore du devoir d'une Sage-femme d'avoir foin pendant l'hiver de recommander aux Clercs de la Paroiffe de chauffer tant foit peu l'eau des Fonds, de forte qu'elle foit un peu tiede, faute de cette précaution, l'enfant pourroit s'enrhumer, il pourroit même s'enfuivre des infirmités qui le conduiroient à la mort.

Quand une Sage-femme propofe l'enfant

pour le Baptême, elle doit détacher l'épinple du bonnet de dessous le menton, & ne point arrêter le maillot dessous le col, afin de faciliter les onctions qui se font sur la poitrine & entre les deux épaules.

Quand elle présente l'enfant au Baptême, il faut qu'elle l'étende le long du bras gauche, en soutenant de la main la tête tant soit peu penchée sur la poitrine, ensorte que la tête soit un peu plus haute que les pieds

Il se trouve des femmes si embarrassées, qu'elles présentent l'enfant des deux mains & par les épaules: cette attitude est si violente pour lui, qu'il en devient sur le champ tout violet, parce qu'il n'a pas la force de soutenir sa tête: je dois tout ce détail à des Curés, qui, pénétrés de sentimens d'humanité, m'ont prié d'en instruire mes Eleves.

C'est par cette considération que Messieurs les Curés consentent volontiers que les Parains & les Maraines se contentent de toucher l'enfant quand on le présente au Baptême, & regardent comme propre aux Sages-femmes d'avoir toutes les attentions : ces Messieurs savent aussi tous de quelle conséquence il est de ne pas verser l'eau de trop haut, com-

me auffi de trop appuyer fur la future du crâne de l'enfant dans l'onction du Saint Chrême.

Les Sages-femmes doivent encore s'intéreffer à ce que les Accouchées ne faffent leur premiere fortie pour venir à l'Eglife avant qu'elles foient bien remifes : on ne fauroit comprendre combien ces pauvres femmes contractent d'infirmités à leur premiere fortie dans des tems de pluye ou de froid, ou par la laffitude à caufe de la longueur du chemin, ou enfin à caufe du fcrupule qu'elles fe font de prendre quelques nourritures avant que d'avoir entendu la Meffe.

Les Nourrices, celles même qui ne font pas meres, s'attachent naturellement à leurs nourriffons, celles qui les laiffent fouffrir quand elles peuvent les foulager, font des monftres de nature : que les Nourrices n'oublient donc jamais que les plus précieux tréfors que l'on puiffe confier, eft entre leurs mains, & que la religion, l'humanité & l'honneur exigent tous leurs foins pour la confervation de ce dépôt.

L'Eglife défend aux Nourrices de mettre leurs enfans avec elles dans le lit, avant qu'ils

ayent atteint une année complette. Nosseigneurs les Evêques en font communément un cas réservé, sur-tout lorsque les Nourrices s'endorment pendant ce tems-là : j'ai oui dire bien de fois à des sages Pasteurs, que le nombre des enfans étouffés à cause de cette indiscrétion, est plus grand qu'on ne pense; on en reconnoît facilement le danger.

En effet, si la Nourrice met l'enfant à côté d'elle, elle se met de côté pour l'alaiter ; le chatouillement du nourrisson l'a fait bientôt sommeiller, elle penche insensiblement vers lui, elle s'endort, l'enfant n'a pas la force pour se défendre ni pour la réveiller, il étouffe.

Une Nourrice plus courageuse s'assied sur son lit avec l'enfant entre ses bras, mais il n'y a pas plus de sûreté ; la Nourrice sommeillera également bientôt, en sommeillant elle craint que l'enfant ne lui échappe, dans cette crainte, elle le serre un peu plus, l'enfant plus serré se débat, la Nourrice toujours dans la même prévention, le serre encore davantage, enfin elle s'endort, l'enfant est trop serré à la mamelle, il ne peut ni crier ni se débattre, la Nourrice à son réveil trouve l'enfant étouffé entre ses bras.

Si la Nourrice ſe penche ſur le berceau qui eſt ordinairement à côté de ſon lit, pour donner à tetter à l'enfant, il y aura encore plus de danger ; cette attitude eſt bien plus propre à endormir la Nourrice, auſſi a-t-on obſervé que c'eſt de cette maniere que les enfans ſont étouffés le plus ordinairement.

On a vu des Nourrices étouffer leurs enfans en ſe tenant debout penchées ſur le berceau pour leur donner à tetter. C'étoient même des meres tendres qui n'héſitoient point à ſe lever malgré le froid & les douleurs qu'il occaſionne : comment faut-il donc faire ?

La précaution la plus ſage qu'une Nourrice puiſſe prendre, ſoit pour la ſûreté de l'enfant, ſoit pour éviter beaucoup d'incommodité pour elle-même, eſt de donner à tetter à l'enfant régulierement tous les ſoirs, dans le tems qu'elle va ſe coucher, & s'il eſt poſſible, toujours à la même heure. Mais ſi l'enfant dort, on ne doit point ſe faire de peine de l'éveiller ; les Médecins ne déſapprouvent point cette conduite, il n'en eſt même aucun qui ne la conſeille pour plus de ſûreté : on a vu des enfans déja accoutumés à être levés pendant la nuit, ſe ſévrer de cette dangereuſe

habitude en ſuivant cette pratique; d'ailleurs les Nourrices par ce moyen pourront dormir plus tranquillement, leur lait ne ſera point vicié par les inſomnies, elles ne ſeront plus expoſées au froid de la nuit, ni par conſéquent aux douleurs & aux maladies qui en ſont la ſuite.

J'ai vu un uſage bien louable dans le Diocèſe du Bugey; Mrs. les Curés choiſiſſent un jour de Fête dans la belle ſaiſon pour inviter les Nourrices à apporter leurs enfans à l'Egliſe; quand elles y ſont aſſemblées, le Curé leur repréſente patétiquement le prix du tréſor qu'elles ont entre les bras, le ſoin qu'elles doivent en avoir, les précautions qu'elles ont à prendre pour le conſerver, le mérite qu'il y a dans tout cela, la récompenſe qu'elles en ont à eſperer dans cette vie & dans l'autre; enſuite il donne la bénédiction à ces enfans dans la forme preſcrite au Manuel de ce Diocèſe.

Combien d'enfans morts ou eſtropiés par la négligence de leurs Nourrices? Il eſt bien malheureux que l'État perde tant de ſujets; mais il lui en reſte encore un nombre, qui par la ſuite ne peut que lui devenir à charge:

ce ſont les imbéciles, les punais, les ſourds; comme l'enfant qui vient de naître n'eſt encore qu'une cire molle, ſuſceptible, à ce que l'on croit, de pouvoir être pétrie à ſon gré, l'on veut que ce ſoit à une Sage-Femme à réparer les défauts de la nature, en réformant la tête de l'enfant, pour la lui rendre plus ronde, de lui faire auſſi un nez plus petit & plus agréable. Ce malheureux préjugé eſt de tous les Païs, & les Sages-Femmes n'ont garde d'y manquer; les prieres même de la mere, & les reproches qu'elle feroit dans la ſuite, ſi la tête de ſon enfant étoit trop longue, large ou trop groſſe, les rend très-exactes à cet uſage: il eſt aiſé de penſer avec quelle violence cette manœuvre ſe pratique. J'en ai vu ne ſurvivre que quelques jours après, & d'autres reſter infirmes pour toujours, d'autres auſſi ne pouvoir reſpirer pour avoir les os du nez trop reſſerrés. Mais pour corriger cet abus, il faudroit que les meres commençaſſent les premieres à devenir raiſonnables ſur cet article-là, qu'elles fuſſent bien convaincues qu'elles participent par amour de mere à la perte & aux infirmités d'un bien qui leur eſt ſi cher.

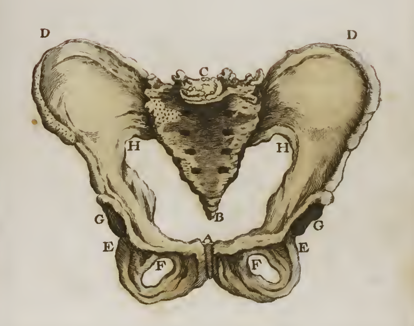
CHAPITRE II.

De la Matrice.

LA Matrice, que l'on ſçait être l'organe principal de la génération, eſt un viſcère creux, ſitué au bas du ventre, dans cette cavité que l'on nomme le *Baſſin*, entre la veſſie, qui eſt placée en devant, & l'inteſtin *rectum*, vulgairement appellé le gros boyau, qui eſt par derriere; l'un & l'autre lui ſervent comme de couſſin, & la garantiſſent des impreſſions auxquelles elle ſe trouve expoſée de la part des os voiſins. Ces os lui ſervent de rempart dans les accidens auxquels la femme eſt expoſée; tels que ſont les chutes, les coups, &c.

Le baſſin eſt fait par deux grands os, dits *innominés*, qui s'uniſſent par devant, & ſe joignent par derriere à l'os *ſacrum*, qui acheve de former cette cavité. Chaque os innominé eſt composé de trois piéces, qui ſont ſéparées dans les enfans. Ces différentes piéces ſont connuës ſous les noms d'os *ilium*, ou d'os des Iles, d'os *iſchium* & de *pubis*.

Les os les Iles forment les hanches, les



Cette premiere figure represente le Bassin penché en avant Pour faire apercevoir la distance qui se trouve entre les Os Pubis A, et le Coccix BC, l'Os sacrum DD, les Os des Illes EE, les Os Ichions FF, les deux trous Ovalaires GG, les cavités Cotiloides HH, Les echancrures des Os des Illes aidant à former les trous Ciatiques

Gravé en couleur par J. Robert   pinx P Chapparre

deux os pubis, vulgairement appellés os barrés, ſe joignent par devant, & c'eſt à ces deux os que la partie de la femme répond. L'os *ſacrum* eſt ſitué au bas des reins, & forme la partie poſtérieure du baſſin : il eſt joint à un autre os, qui ſe termine en pointe ; on le nomme *coccyx*, & vulgairement le *croupion*. La ſoupleſſe des ligamens qui l'attachent à l'os *ſacrum*, lui permet de ſe porter en arriere ; ce qui facilite la ſortie du fétus, & la femme reſſent quelquefois dans cet endroit une vive douleur, par l'extention conſidérable de ces ligamens.

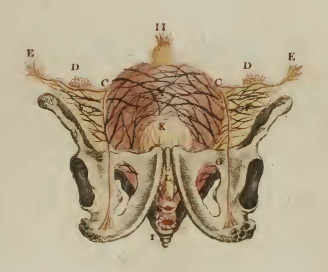
A l'égard des os *Iſchion*, qui forment la partie inférieure du baſſin, en inſinuant le doigt indice, dans le conduit appellé *vagin*, on les ſent de chaque côté. L'eſpace que ces deux os laiſſent entr'eux, eſt pour l'ordinaire aſſez large, pour donner à l'enfant la liberté de paſſer. Mais lorſque ces os ſe trouvent trop rapprochés, c'eſt un vice de conformation d'autant plus dangereux pour l'enfant, qu'il n'eſt pas poſſible de le réparer.

On peut, en touchant la femme, s'aſſurer s'il n'y a point d'obſtacle à l'accouchement, par la diſpoſition de ces os, ſur-tout au pre-

mier enfant ; car lorſqu'elle en a déja eu, & qu'elle en a porté à terme, on ne doit pas craindre que ces os ſe ſoient rapprochés : cependant ſi l'enfant étoit monſtrueux par ſon volume, pour lors le peu d'étendue du petit baſſin rendroit l'accouchement très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, & ce ſeroit vainement que l'on attendroit que ces os ſe ſéparaſſent pour laiſſer un paſſage libre à l'enfant, préjugé dont on ne peut guéres faire revenir les Accoucheuſes non inſtruites. Elles attendent avec ſécurité pendant pluſieurs jours auprès d'une femme, que ces os ſe ſéparent, pour faciliter la ſortie de l'enfant. Cette erreur ne cauſe que trop ſouvent dans les campagnes la mort à un nombre infini de femmes & d'enfans.

La figure particulière de la matrice, qui approche de celle d'une poire un peu applatie, tant à ſa partie antérieure qu'à la poſtérieure, y a fait diſtinguer un corps & un col : elle ſe trouve attachée en devant par ſon col, ou ſa portion étroite, à la veſſie, & par derriere à l'inteſtin *rectum* ; elle eſt outre cela attachée aux parties voiſines par quatre ligamens, deux à droite & deux à gauche ; ils





Cette seconde figure fait voir le Bassin et la matrice avec toutes Ses dependances dans la situation naturelle ainsy que la vessy et l'intestin rectum A le corps de la matrice B son orifice à l'extremité de son Col CC ses trompes DD les Ovaires EE les morceaux frangées FF les deux Ligaments larges GG les deux Ligaments ronds avec la patte d'Oye à leurs extremités H la partie superieure de l'Intestin rectum I sa partie inferieure ou Anus K la vessie L son col avec le meat urinaire à son extremite

Gravé en coulr par J Robert — *pinx P Chapparre*

ſont diſtingués en larges & en ronds.

Les ligamens larges ne ſont que des replis membraneux, qui, après avoir couvert la matrice, s'attachent aux régions iliaques & lombaires où ils ſe terminent dans le voiſinage des reins.

Les ligamens ronds naiſſent des parties latérales & ſupérieures de la matrice, deſcendent vers les ouvertures des muſcles du bas-ventre appellées anneaux, par où ils paſſent, & vont ſe terminer en ſe diviſant en forme de patte d'oie, à la partie antérieure & ſupérieure des cuiſſes.

Les ligamens larges & les ronds ſervent à aſſujettir la matrice dans ſa ſituation naturelle, ſans s'oppoſer néanmoins à l'extenſion conſidérable qu'elle acquiert pendant la groſſeſſe; les douleurs que les femmes reſſentent vers la fin dans les aînes & aux cuiſſes, ont pour cauſe les tiraillemens que les ligamens ronds reçoivent alors, à meſure que le volume de la matrice augmente.

Quoique la matrice ſoit retenue de tous les côtés, au moyen de ſes ligamens, elle ſe déplace néanmoins quelquefois, ſes ligamens pouvant prêter, & ainſi occaſionner les obli-

quités, ſa chûte & ſon renverſement. Les mouvemens convulſifs dont elle eſt ſuſceptible, en ſont une preuve, puiſqu'elle monte & deſcend alors d'une maniere aſſez ſenſible.

La matrice eſt compoſée d'une ſubſtance membraneuſe & muſculeuſe, qui lui permet de ſe dilater & de ſe reſſerrer plus ou moins, ſuivant le volume de ce qui eſt renfermé dans ſa cavité. Le fond ou le corps de la matrice va toujours en diminuant vers ſon col, qui ſe termine en formant une eſpece de muſeau de tanche ou de petit chien, au milieu duquel on remarque une ouverture un peu ovale, laquelle a plus ou moins d'étendue, ſuivant la diſpoſition ou l'état du ſujet, ſe trouvant plus petite aux filles, & plus grande aux femmes, ſur-tout à celles qui ont eu des enfans.

CHAPITRE III.

Du Vagin.

L'Extrémité du col de la matrice eſt embraſſée par un conduit en partie charnu, & en partie membraneux, qui a environ cinq à ſix pouces de longueur: il eſt ſitué obli-

quement de bas en haut. Ce conduit appellé *vagin*, eſt capable de ſe dilater & de ſe reſſerrer. L'orifice de la matrice qui répond dans ce conduit, laiſſe couler en certains tems les menſtrues ou regles, & reçoit auſſi dans les approches la ſemence du mâle pour la génération. Cette ouverture eſt capable d'une grande dilatation, puiſqu'elle permet la ſortie du fétus & du placenta, &c. On la nomme aſſez communément l'*orifice interne de la matrice.*

L'entrée du vagin ou ſon ouverture extérieure, a beaucoup plus d'étendue dans les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, que dans celles qui n'en ont point eu, ou qui en ont eu ſeulement un ou deux. Cette ouverture eſt aſſez étroite dans les filles; elle y eſt fermée en partie par un cercle charnu & membraneux. C'eſt ce cercle que l'on nomme *hymen.* Au lieu de ce cercle, on rencontre dans les femmes qui ont été meres, & même dans celles qui ne l'ont pas été, mais qui ont ſouffert les approches du mâle, trois ou quatre boutons charnus, connus ſous le nom de *caroncules myrthiformes*, qui ſont formés par le déchirement que le cercle ou l'hymen a ſouffert dans les approches ou dans l'intro-

duction un peu forcée de quelque corps dans ce conduit ; d'où l'on doit conclure que si l'intégrité de ce cercle dans une fille n'est pas une preuve absolue de sa sagesse, elle doit du moins faire présumer avantageusement pour la fille en qui elle se trouve.

Le vagin est joint à deux autres conduits, l'un placé en devant, & l'autre situé en arriere. L'ouverture de celui-ci appellé *anus*, répond à l'intestin *rectum*. Le conduit antérieur nommé *uréthre*, est la continuation du col de la vessie, située immédiatement derriere les os pubis. L'orifice de ce conduit connu sous le nom de *méat urinaire*, donne issue à l'urine que la vessie fournit.

L'on sçait que pour découvrir l'entrée du vagin & l'ouverture de l'uréthre, il faut écarter deux replis formés par la peau, qu'on nomme les *grandes levres*, pour les distinguer de deux autres qui ont moins d'étendue, & qu'on appelle les *petites levres* ou les *nymphes*. Celles-ci se portent obliquement de bas en haut pour aller s'unir l'une à l'autre ; immédiatement au-dessous de leur union se voit une éminence charnue, qui a quelque rapport à un grain de groseille. On la nomme le *gland*

du clitoris, qui eſt un corps caché ſous la peau, attaché aux os pubis, & dont la ſtructure eſt preſque la même que celle de la partie de l'homme. Au-deſſous du gland du clitoris ſe découvre le méat urinaire.

Les grandes levres ſe joignent par leur partie inférieure, & leur union ſe nomme la *fourchette* : l'eſpace qui eſt au-deſſous, & qui ſe termine à l'anus, eſt connu ſous le nom de *périnée*, dont l'étendue diminue par les fréquens accouchemens, & ſe détruit quelquefois par ceux qui ſont laborieux.

Mais outre l'orifice de la matrice, qui ſe trouve dans le vagin, elle a encore deux autres ouvertures très-petites, ſituées à ſes parties latérales & ſupérieures. Elles répondent chacune à un conduit particulier, dont la cavité va toujours en augmentant à meſure qu'il s'éloigne de la matrice. Ce conduit dont la longueur eſt d'environ ſept à huit travers de doigt, eſt connu ſous le nom de *trompe de Falloppe.* Ces conduits forment chacun dans leur extrémité un pavillon frangé dans ſa circonférence, qui ſe joint par une petite portion à l'ovaire. La figure des ovaires approche de celle d'une amande; leur ſituation eſt aux par-

ties latérales de la matrice, à laquelle ils sont attachés par un ligament arrondi, qui a peu de longueur. La membrane qui couvre l'ovaire étant divisée, on découvre un tissu spongieux, dans lequel se rencontrent de petites vésicules remplies d'une humeur claire. On regarde assez communément ces vésicules, comme autant de petits œufs destinés à la génération.

CHAPITRE IV.

De la Génération de l'Homme.

ENtre les divers sentimens qui partagent les Auteurs sur cette importante opération de la nature, le plus vraisemblable est celui où l'on veut que l'homme & tous les animaux, tant *ovipares*, *que vivipares* *, tirent leur origine d'un œuf, & que de même que dans l'œuf fécond d'une poule, toutes

* On nomme *ovipares* ceux qui mettent dehors leurs germes, que le temps & la chaleur font éclore. Le germe avec la nourriture qui y est attachée, & ses envéloppes forment l'œuf. Les vivipares au contraire conservent leurs germes un assez long-temps dans la matrice pour en développer toutes les parties, de sorte qu'ils donnent naissance à des animaux vivans, ce qui les a fait nommer *vivipares*.

les parties qui doivent composer le poulet, se trouvent en abbrégé, de même aussi dans les petits œufs de l'ovaire de la femme, toutes les parties qui doivent composer le fétus y sont en raccourci. On prétend donc dans cette opinion, que l'œuf qui a été fécondé dans l'ovaire par la semence du mâle, s'en détache, qu'il est reçu ensuite par le pavillon de la trompe, & que continuant sa route par ce conduit, il va se rendre dans la matrice, où il se développe, & produit ainsi le fétus, le placenta & ses membranes, comme je le dirai ci-après.

Quoique la matrice soit le lieu où l'œuf qui a été fécondé se développe ordinairement, on a vu néanmoins cet œuf éclorre dans l'ovaire même; d'autres fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre où il étoit tombé. Ces générations extraordinaires sont ordinairement mortelles, le fétus qui en est le produit, ne pouvant sortir par la voie naturelle.



CHAPITRE V.

Du Fétus, du Placenta, du Cordon ombilical, &c.

L'Œuf fécondé qui eſt paſſé dans la matrice, produit par ſon développement, non ſeulement le fétus, le placenta & le cordon, mais encore les membranes & les eaux qu'elles contiennent.

Le placenta ou l'arriere-faix eſt une maſſe charnue & ſpongieuſe, formée de l'entrelaſſement d'une infinité de vaiſſeaux, tant artères que veines. Le placenta eſt arrondi dans ſa circonférence, il a deux faces, l'une plane, & l'autre un peu convexe. C'eſt par cette derniere face, que le placenta eſt attaché à la matrice. La face plane eſt couverte de deux membranes unies l'une à l'autre; elles forment une eſpece de ſac qui renferme non ſeulement le fétus, mais auſſi ſon cordon, & les eaux dans leſquelles il flotte pendant ſon ſéjour dans la matrice.

La plus extérieure de ces membranes, ſe nomme *Chorion*, & la ſeconde *Amnios*. La

premiere eſt un peu épaiſſe, & parſemée de beaucoup de vaiſſeaux. La ſeconde eſt très-mince & diaphane. Les eaux contenues dans le ſac qu'elles forment empêchent que le fétus, par ſes mouvemens, ne bleſſe la matrice, & elles facilitent ſa ſortie par leur épanchement dans le paſſage.

Du milieu ou environ de la ſurface plane du placenta ſe détache le cordon ombilical formé de l'union des vaiſſeaux qui compoſent le placenta, & qui rampent ſur cette face. Ces vaiſſeaux ſont au nombre de trois, ſavoir, une veine appellée *ombilicale*, & deux arteres qui ont le même nom. La longueur du cordon qui eſt environ de demi-aulne, donne à l'enfant la liberté de ſe mouvoir ſans que le placenta ſoit expoſé à aucun tiraillement. Ce cordon va ſe perdre dans le ventre à l'endroit du nombril. Le ſang qui a paſſé de la matrice dans le placenta eſt porté par la veine ombilicale dans le corps de l'enfant pour ſa nourriture, & le réſidu eſt rapporté au placenta par les artères du même nom ; ce qui entretient une circulation continuelle entre la mere & l'enfant.

Cette explication, quoique ſimple, paroît

ſuffiſante pour mettre les jeunes ſages-femmes en état de ſentir le danger où ſeroient la mere & l'enfant, ſi cette circulation, dont dépend la vie, ſe trouvoit interrompue, ſoit par la compreſſion du cordon, ſoit par le détachement du placenta.

Il faut obſerver que les vaiſſeaux qui compoſent le cordon, ont des uſages tout différens de ceux du reſte du corps, puiſque c'eſt la veine ombilicale qui porte le ſang du placenta au fétus, & que ce ſont les artères qui le rapportent du fétus au placenta; au lieu que dans toutes les autres parties du corps, ce ſont les artères qui diſtribuent le ſang que le cœur leur fournit, & que ce ſont les veines qui en rapportent le réſidu au cœur; c'eſt ce dont ne permet pas de douter le gonflement qui ſurvient aux veines placées au deſſous de la ligature faite au bras pour la ſaignée, puiſque le gonflement de ces vaiſſeaux n'eſt produit que par le ſang qui revient de la main, & dont le cours ſe trouve arrêté par la ligature.

Les artères ont deux mouvemens particuliers, appellés *diaſtole* & *ſiſtole*, c'eſt-à-dire, de dilatation & de reſſerrement; ces mouvemens forment le pouls, qui ſe découvre aiſé-

ment par le doigt appliqué au-dedans du poignet, un peu au-dessus du pouce.

Personne ne doute que la circulation du sang qui se fait dans toutes les parties du corps, par le moyen des artères & des veines, ne soit absolument nécessaire pour l'entretien de la vie, puisque nous cessons de vivre dès que cette circulation est interrompue dans les principaux organes du corps, tels que le cœur, les poumons, le cerveau, &c. On conçoit bien que la circulation du sang se fait aussi dans le corps du fétus; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est privé, pendant son séjour dans la matrice, d'une fonction qui n'est pas moins nécessaire que la circulation, je veux dire de la respiration, laquelle dépend de l'entrée de l'air dans les poumons, & de la sortie. Je dis que le fétus est privé de la respiration pendant son séjour dans la matrice; en effet, comment l'air pourroit-il pénétrer jusqu'au fétus, puisqu'il est renfermé dans un sac ou vessie, & qu'il flotte dans l'eau contenue dans ce sac, lequel est formé par l'union de deux membranes, appellées *Chorion* & *Amnios*.

L'on se convaincra aisément que l'air n'a

point pénétré jusqu'au fétus, en jettant dans l'eau un morceau du poumon d'un enfant mort dans le sein de sa mere; car on le voit aussi-tôt tomber au fond de l'eau, tandis que le contraire arriveroit, si l'enfant n'étoit mort que quelque temps après sa naissance, en un mot, après qu'il auroit respiré. On verroit alors le morceau du poumon rester au-dessus de l'eau, ce qui n'arrive que par une portion de l'air qui étoit entré dans le poumon pendant l'inspiration, & qui n'en a point été chassé par l'expiration, deux mouvemens qui partagent la respiration.

On auroit recours à cette expérience, si l'on étoit requise de porter son jugement au sujet d'une mere accusée d'avoir donné la mort à son enfant, immédiatement après sa naissance. On conçoit aisément, par ce que je viens de dire, que si l'on voyoit un morceau du poumon de cet enfant jetté dans l'eau, au lieu de tomber au fond, comme il arrive au poumon de celui qui n'a point respiré, que si, dis-je, on le voyoit au contraire aller au-dessus de l'eau, cette circonstance condamneroit la mere, quelque assurance qu'elle donnât que son enfant fût venu mort, étant

une preuve que l'air a pénétré ſon poumon, par conſéquent qu'il a vécu.

Au reſte, il eſt bon d'obſerver que les artères & les veines ne ſont pas les ſeuls vaiſſeaux qui ſe rencontrent dans le corps humain : il y en a d'autres appellés *nerfs*, dont la cavité n'eſt point apparente, mais qui n'en ſont pas moins deſtinés à la diſtribution d'un liquide ſpiritueux, connu ſous le nom d'*eſprit animal*, fourni par le cerveau, le cervelet, & la moëlle de l'épine, & dont la préſence eſt abſolument néceſſaire, tant pour le ſentiment, que pour l'exercice de tous nos mouvemens.

CHAPITRE VI.

De la vraie & de la fauſſe Groſſeſſe.

L'On ne ſçauroit trop ſe défier des connoiſſances que l'on croit avoir dans l'Art des accouchemens, lorſqu'il faut décider ſi la femme eſt enceinte ou non. La ſuppreſſion des regles produiſant à-peu-près les mêmes ſymptomes que la vraie groſſeſſe; mais l'on n'aura rien à nous reprocher, ſi nous diffé-

rons un peu de donner nos avis, ou de conſeiller des remedes, à moins que la femme ne fût en danger; car alors il eſt de notre devoir de faire notre rapport de l'état de la femme au Médecin ou au Chirurgien qui ſera appellé. Tout amour-propre doit céder lorſqu'il s'agit de la conſervation d'un enfant. Comment peut-on ſe conſoler de ſa mort prématurée, qu'on a lieu de ſe reprocher, lorſqu'elle a pour cauſe la trop grande confiance qu'on a eue en ſoi-même, & que dans cette idée l'on a négligé de s'inſtruire à fond des choſes, dont la connoiſſance empêcheroit de commettre de pareilles fautes?

Pour ne point ſe tromper, en prenant pour vraie groſſeſſe ce qui n'eſt ſouvent que l'effet du retardement du flux menſtruel, il faut s'informer ſi la femme a été quelquefois ſujette à des ſuppreſſions, & ſi, depuis qu'elle ne voit plus, ſon ventre s'eſt applati dans les premiers temps. Quoique pluſieurs Auteurs ne veuillent pas que la matrice ſe reſſerre pour contenir plus étroitement l'embrion, ce que je ne m'aviſerai pas de combattre; il eſt pourtant très-ſûr que toutes les femmes ſe ſentent plus à l'aiſe dans leur ceinture au com-

mencement de la vraie grossesse; mais que sur la fin du deuxieme mois, le ventre s'accroît par dégrés, le nombril saillit plus en dehors, & l'on sent tout autour une tension égale, ce qui est bien différent dans la fausse grossesse; car le ventre augmente dès l'instant de la suppression; il s'étend par-tout, & le nombril se trouve concentré. Les nausées, les vomissemens, les dégoûts, les envies déréglées des alimens ne sont pas toujours des signes certains de la vraie grossesse, puisque la simple suppression produit les mêmes accidens. Le sein grossi & douloureux n'en est pas non plus un signe assuré, à moins que le mammelon ne soit plus dur, & qu'il ne s'éleve de petits boutons sur l'aréole ou le cercle qui se noircit plus qu'à l'ordinaire.

CHAPITRE VII.

De l'Attouchement, improprement appellé Toucher.

APrès avoir examiné les différens symptomes dont je viens de faire mention, l'on pourra encore mieux s'assurer de l'état de la

femme en la touchant. Pour cèt effet, on la fera coucher sur le bord du lit, la tête un peu basse, on insinuera le doigt indice dans le vagin, pour toucher l'orifice de la matrice, auquel on donnera un petit mouvement pendant que l'on appuyera la main gauche sur le nombril, & l'on sentira les mouvemens de l'enfant; car il arrive souvent que la femme ne le sent pas remuer au cinquieme, au sixieme mois, & même quelquefois plus tard; mais si c'étoit dans les premiers temps de la grossesse, & qu'on ne pût espérer de sentir les mouvemens de l'enfant, à cause de sa petitesse, on feroit tenir la femme debout, & en la touchant, on trouveroit l'orifice de la matrice exactement fermé, plus uni, un peu plus recourbé en arriere du côté de l'os *sacrum*, & on sentiroit aussi un poids dans la matrice, qui étant plus légere dans la vraie grossesse, ne pese pas sur l'orifice comme dans le cas du faux germe, de la mole & du squirre. L'on examinera scrupuleusement tous ces signes, pour se mettre en état d'en faire un rapport juste, & ne point se tromper dans le jugement que l'on portera.

Les jeunes Sages-Femmes ne sçauroient

trop s'appliquer à découvrir par le toucher les divers changemens qui arrivent à l'orifice de la matrice, puiſque c'eſt de ces changemens que l'on peut juger, 1°. ſi la femme eſt enceinte ; 2°. des différens temps de ſa groſſeſſe ; 3°. ſi l'accouchement eſt prochain ou éloigné ; 4°. ſi les douleurs que la femme reſſent ſont fauſſes, ou ſi ce ſont celles du travail ; 5°. ſi l'enfant eſt bien ou mal ſitué ; 6°. ce qu'il faudra faire pour le ſoulagement de la mere & de l'enfant. Il n'arrive que trop ſouvent que l'ignorance de la Sage-Femme eſt funeſte à l'un & à l'autre. En effet, une Sage-Femme qui n'eſt point au fait de l'attouchement ne prévoit pas le danger, & donne dans des écueils, lorſqu'elle penſe être en ſûreté ; d'où il arrive que lorſqu'elle eſt dans l'embarras, elle ne peut en ſortir, s'il ne lui reſte aſſez de préſence d'eſprit pour appeller du ſecours. Les Sages-Femmes ne peuvent donc ſe mettre trop au fait de l'attouchement, comme le recommende M. Deventer, dans ſes Obſervations ſur les Accouchemens.

CHAPITRE VIII.

De la néceſſité de la ſaignée dans la Groſſeſſe.

SI l'on pouvoit faire revenir du préjugé où ſont bien des perſonnes, de ne point faire ſaigner la femme enceinte qu'au terme de quatre mois & demi, l'on éviteroit beaucoup de fauſſes couches, qui arrivent plus communément aux deuxieme, troiſieme & quatrieme mois, qu'aux autres termes. La raiſon en eſt toute naturelle, puiſque le fétus ne peut, dans ces premiers temps, conſommer la quantité du ſang dont la matrice regorge, & qui, par ſon abondance, détache l'arriere faix qui lui eſt adhérent, & prive l'enfant de la vie, qu'il ne tient que de la communication des vaiſſeaux de la matrice avec ceux du placenta; mais il arrive ſouvent que la Nature, plus ſage que la regle que l'on s'eſt preſcrite, ſe décharge d'elle-même de ce qu'elle a de trop dans ces commencemens, & laiſſe les femmes dans le doute ſur leur état, parce qu'elles ont eu leurs menſtrues une ou deux fois avec moins d'abondance;

car il eſt des femmes d'un tempérament ſi ſanguin, que cette légere évacuation n'eſt pas ſuffiſante pour les préſerver du danger d'une fauſſe couche, ſi l'on n'y remédie par de fréquentes ſaignées. On peut les faire en tout temps, lorſqu'elles ſont indiquées par quelques-uns de ces ſymptomes, ſçavoir, la difficulté de reſpirer, le crachement de ſang, le ſaignement du nez, des étourdiſſemens, l'engorgement des veines, des cuiſſes & des jambes, les engourdiſſemens dans les membres, les aſſoupiſſemens involontaires, une peſanteur dans le bas-ventre, des maux de reins, des coliques fréquentes, de trop grands vomiſſemens, ou de trop violens efforts pour vomir, & des hémorrhoïdes engorgées. On doit alors, de toute néceſſité, diminuer la quantité du ſang pour ſauver la mere & l'enfant, & ne point s'embarraſſer du terme où la femme ſe trouve, pour prévenir la perte de ſang, qui ſouvent ſuit de près quelques-uns de ces ſymptomes.

Il eſt des femmes d'un tempérament différent, qui abondent plus en humeurs qu'en ſang : deux ſaignées tout au plus leur ſuffiſent pour tout le tems de leur groſſeſſe, elles

peuvent même s'en passer ; mais on doit les purger plus souvent, pour prévenir une maladie, qui quelquefois se déclare pendant les couches, & qui devient mortelle. On jugera si la femme a besoin de la purgation par les signes suivans : si son teint est livide, si elle vomit de la bile, si la bouche est pâteuse, ou si elle a un goût désagréable, si elle est sujette au dévoiement & aux vomissemens. Les légères purgations lui seront alors nécessaires; je dis de légères purgations, car il faut bien se donner de garde d'en faire prendre de trop fortes : elles ne doivent au contraire être composées que de ce qu'il y a de plus doux, comme la Manne, la Rhubarbe, la Casse & les Tamarins, ou bien le syrop de Chicorée composé de Rhubarbe. S'il étoit nécessaire de la purger deux fois de suite, on laisseroit un jour ou deux d'intervalle, crainte de la trop fatiguer.

On doit lui conseiller aussi d'éviter les ragoûts, sauces, viandes grasses, & tous les alimens de fantaisie, qui sont toujours d'une difficile digestion, & ne forment qu'un mauvais chyle, qui, se mêlant avec le sang, ne peut qu'en altérer la bonne constitution.

Il eſt encore des femmes qui ſont d'un tempérament ſi reſſerré, pendant leur groſſeſſe, qu'elles ne peuvent aller à la ſelle qu'avec beaucoup d'efforts : on doit leur faire ſentir le danger qu'elles courent alors, ſur-tout l'avortement, un relâchement de matrice, celui du vagin, & les hernies, ſoit de l'aîne ou du nombril : on les réſoudra, pour prévenir ces accidens, à faire uſage de lavemens ſimples, ſoit d'une décoction de ſon, avec un peu d'huile ou de beurre, ou d'herbes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, &c. ſoit d'eau ſimplement : celle de riviere eſt à préférer. On leur recommendera auſſi de ſe tenir à l'aiſe dans leurs habits, pour ne point empêcher l'enfant de faire la culbute, dont je parlerai dans la ſuite.

CHAPITRE IX.

Du Faux-Germe & de la Mole.

LE faux-germe n'eſt autre choſe, ſelon pluſieurs Auteurs, que le vrai germe, qui dans les premiers jours de la conception, a ſouffert quelque altération, & ne forme plus

qu'une eſpéce de cahos, qui ne laiſſe aucune marque d'enfant ; ce n'eſt plus alors qu'une petite maſſe charnue, qui reſſemble au géſier d'une volaille. On trouve, en l'ouvrant, une cavité remplie d'une eau glaireuſe.

Le faux-germe ſe détache communément dans le cours des trois premiers mois ; mais lorſqu'il ſéjourne plus long-tems dans la matrice, il s'y accroît, change de nom, & devient ce que nous appellons *Mole*. La ſortie du faux-germe eſt toujours accompagnée d'une perte de ſang plus ou moins conſidérable. On ne doit point, pour l'expulſer, agir avec violence, comme bien des perſonnes le font ; car ſouvent, avec un peu de patience, la nature s'en décharge d'elle-même. On doit toucher la femme doucement, pour s'aſſurer ſi la perte eſt occaſionnée par un corps étranger ; ce que l'on reconnoît par le poids que l'on ſent ſur l'orifice de la matrice, & une préparation à ſa ſortie par la ſoupleſſe & la dilatation de cet orifice. On fera ſaigner la femme ſur le champ, on lui donnera un lavement ſimple, & on lui fera garder le lit. Cette précaution pourra empêcher l'abondance de la perte ; mais ſi le ſang vient avec plus de force,

& s'écoule pendant quelque tems; il faudra de toute néceſſité délivrer la femme du faux-germe, ſans quoi elle ſeroit en danger de perdre la vie.

L'opération n'eſt pas bien difficile, car ſouvent ce corps étranger n'eſt retenu que par l'orifice, qui, à la vérité, ne ſe dilate pas auſſi facilement aux femmes qui n'ont point eu d'enfans, qu'à celles qui en ont déja eu. On inſinuera le doigt indice oint d'huile ou de beurre non ſalé, dans l'orifice, pour le dilater peu-à-peu; on le tournera tout autour, en le pliant à demi, pour former une eſpéce de crochet, & par ce moyen, on retirera aiſément le faux-germe, ayant attention de ne rien forcer, parce que la partie mollaſſe du faux-germe, qui ſe préſente la premiere, ſe ſépareroit bien-tôt de l'autre. Pour rendre l'opération plus facile, on recommendera à la femme de pouſſer en bas, tandis qu'on tâchera de retirer le faux-germe. Il arrive quelquefois qu'il ſe trouve très-adhérent, on ſe conduira alors, comme je le dirai au Chapitre de l'Arriere-faix, la méthode étant à-peu-près la même, pour faciliter l'expulſion de l'un & de l'autre.

L'on doit bien se donner de garde de faire prendre à la femme des remedes violens ; loin de procurer la sortie du faux-germe, ils exciteroient la perte, & pourroient même causer la fievre. On doit agir avec beaucoup de prudence, pour ne pas avancer la mort d'un enfant, que la matrice contiendroit avec le faux-germe ; ce qui arrive quelquefois ; car la femme peut concevoir deux ou plusieurs enfans à la fois, & à quelque distance l'un de l'autre, selon le sentiment de ceux qui admettent la superfétation *; mais l'un de ces enfans ayant péri dans les premiers jours, comme je l'ai dit ci-dessus, la matrice s'en débarrasse, & retient le fétus jusqu'au terme ordinaire. En pareil cas, l'on doit agir avec beaucoup de ménagement, n'employant aucune violence, pour débarrasser sur le champ la femme du faux-germe, à moins qu'elle ne ne fût en danger à raison de la grande perte de sang. On examinera les linges, pour juger si la perte est considérable. Il est essen-

* La superfétation est une conception réitérée, qui se fait lorsque la femme, qui est déjà grosse, vient à concevoir une seconde fois. Tous les Auteurs ne conviennent pas de la superfétation, & ceux qui l'admettent, assurent qu'elle est très-rare.

tiel de ne pas s'y méprendre, car il faut peu de ſang pour gâter beaucoup de linge. On examinera ſoigneuſement les caillots, pour découvrir ſi le faux-germe n'y ſeroit pas renfermé : on recommendera, dans cette vue, de conſerver tous ces caillots, comme je le dirai dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE X.

De la Fauſſe-Couche ou de l'Avortement *.

L'Avortement ſe fait lorſque l'enfant vient avant le terme de ſept mois; car ſa ſortie, à ſept mois, doit être regardée comme un accouchement, puiſque les enfans venus à ce terme peuvent être élevés; mais avant ce temps-là on ne peut y compter, & ſouvent ils n'ont pas le bonheur de recevoir le Baptême. Ces couches prématurées viennent quelquefois de ce que la femme n'a pas été aſſez ſaignée, ou des efforts qu'elle a faits pour

* Quelques-uns diſtinguent la fauſſe-couche de l'avortement, donnant le nom de *fauſſes-couches* à la ſortie du faux-germe, de la mole & autre corps étranger, & celui d'*avortement* aux accouchemens prématurés, c'eſt-à-dire à la ſortie d'un enfant avant le terme de ſept mois.

aller à la selle, ou elles sont causées par quelque maladie aiguë, ou par une toux violente, la colere, la danse, les chûtes, les coups, les fardeaux trop pesants, les secousses des voitures, & par plusieurs exercices, qui, quoiqu'en apparence de peu de conséquence, deviennent nuisibles à des tempéramens délicats. En effet, il est des femmes d'une complexion si foible, qu'elles sont obligées de garder le lit pendant tout le temps de leur grossesse, pour éviter cet accident.

Lorsque la femme ressent des douleurs, & qu'elle nous appelle, il faut d'abord s'informer de ce qui a pu y donner lieu, & s'il y avoit du temps qu'elle n'eût été saignée, on la feroit saigner sur le champ, & garder le lit. Il est certain que par ces précautions on pourroit prévenir le danger qu'elle court; mais si ses doulenrs dépendoient de quelque accident particulier, quoique ces précautions soient toujours nécessaires pour empêcher la trop grande perte de sang, elles ne la garantiront point de l'avortement. On connoîtra que ce malheur est inévitable, lorsque la femme perdra des caillots de sang, & que les eaux du fétus s'écouleront. Si ces eaux sont

d'une couleur noirâtre, & qu'elles aient une odeur cadavéreuſe, on peut aſſurer que l'enfant eſt mort, & même depuis long-temps; & ſi, en touchant la femme, on ne trouve pas l'orifice aſſez dilaté, on l'oindra avec du beurre ſans ſel, ou de l'huile, & on abandonnera l'opération à la nature; mais ſi la perte devient plus conſidérable, il faudra de toute néceſſité accoucher le femme promptement. On inſinuera doucement un doigt dans l'orifice de la matrice, & on y fera entrer les autres ſucceſſivement, les ayant auparavant bien graiſſés : ſi les membranes n'étoient point percées, on les perceroit avec un gros grain de ſel, un curedent, ou bien en les grattant avec l'ongle, quoiqu'on doive avoir les ongles toujours coupés d'aſſez près; mais ces membranes ſont ſi tendres, que le moindre mouvement qu'on leur donne eſt ſuffiſant pour les rompre. On tirera l'enfant en le retournant, s'il eſt néceſſaire, par la méthode que j'indiquerai ci-après. Il eſt bon d'obſerver que l'enfant, avant ſix mois, a rarement beſoin d'être retourné. Lorſqu'on retourne l'enfant, on doit le faire avec beaucoup de ménagement, pour ne pas rompre

le cordon, qui doit ſervir de guide pour détacher l'arriere-faix, quoiqu'il ſe trouve rarement adhérent dans les pertes; mais, ſupposé qu'il ſoit attaché par quelque côté, & que l'enfant ſoit petit, on peut, ayant la main dans la matrice, amener le tout enſemble. On conſeille néanmoins de conſerver le cordon, pour détacher la portion du placenta qui eſt adhérente; ce que l'on fera de la maniere que j'indiquerai ci-après.

Si le fétus étoit ſorti, & que l'arriere-faix fût reſté dans la matrice, on tenteroit alors d'en procurer la ſortie par l'opération de la main, qui eſt toujours la plus ſûre. Plus le fétus eſt petit, plus il y a de précautions à prendre pour délivrer la femme, la matrice ne s'ouvrant qu'à proportion du volume de l'enfant, qui, dans ces premiers tems, eſt d'une ſi grande molleſſe, que la dilatation de l'orifice n'eſt pas ſuffiſante pour retirer aiſément l'arriere-faix reſté dans la matrice.

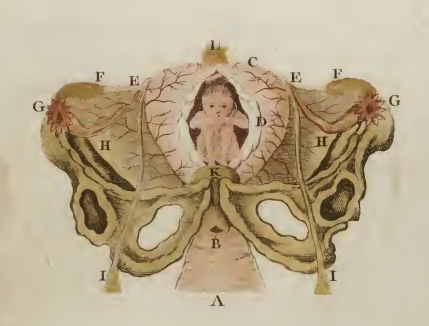
Si après avoir fait, avec beaucoup de précaution, les tentatives néceſſaires pour retirer l'arriere-faix, on n'a pu réuſſir, & ſi on a lieu d'appréhender qu'en les continuant on ne cauſe une inflammation à la matrice, ce

qui exposeroit la Femme à de grands dangers, il faudra se résoudre à laisser l'arriere-faix, & l'on tâchera d'en faciliter la sortie par les remedes suivans, qui la procureront, sinon en entier, du moins en suppuration.

On fera dans la matrice des injections, qui seront composées d'une décoction de mauve, de guimauve, pariétaire & graine de lin, à laquelle on joindra un morceau de beurre frais : on pourra donner un lavement un peu fort, sans néanmoins faire prendre aucun remede purgatif, crainte d'exciter une perte, & même la fievre. On fera prendre à la malade une potion faite avec trois onces d'eau d'armoise, une demie once d'eau de canelle, une once de sirop d'armoise, & une once d'huile d'amandes douces, le tout mêlé ensemble. On lui en donnera la moitié sur le champ, & le reste deux heures après, ayant attention de faire un peu tiédir cette potion. L'on exprimera le jus d'une orange dans son bouillon, ou bien on mêlera dans sa tisanne, qui sera faite avec du chiendent, un peu de sirop de limon ou de grenade. Ces sirops sont bons pour l'estomach, & fortifient le cœur contre les vapeurs qui surviennent dans ces cas.

J'ai dit au précédent Chapitre qu'il falloit faire garder les caillots de ſang ; cette précaution eſt très-néceſſaire ; car ſouvent les femmes qui ſont autour de la malade, en jettant les caillots, jettent auſſi un petit fétus, ou embrion, ſans s'en appercevoir, & aſſurent qu'elles n'ont rien vu. L'on ignore ainſi le danger dans lequel la femme va ſe trouver ; & faute de s'y prendre aſſez à tems, elle périt. Il eſt encore un moyen de procurer la ſortie de l'arriere-faix reſté depuis quelques jours dans la matrice ; c'eſt de faire mettre les jambes de l'Accouchée dans un vaſe le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau aſſez chaude, & de frotter les cuiſſes toujours vers le bas. Si les premieres frictions ne ſuffiſent pas, on laiſſera repoſer la Femme, & on les recommencera. Ces frictions ſont une reſſource immanquable, & l'arriere-faix ſort peu de tems après.

Je demande en grace que l'on ne me taxe point de m'ériger en Docteur, je ne parle ici que par un pur zèle pour des malheureuſes dénuées de tout ſecours, ſoit que l'éloignement des villages ne permette pas d'y faire venir à temps un Médecin, ou un habile



Cette figure représente le baßin à nud dans lequel est située la Matrice dans sa position naturelle avec toutes les parties qui en dépendent A *le Vagin ouvert,* B *l'Orifice de la Matrice,* C *le corps de la même Matrice qui étant ouverte laisse voir l'enfant qu'elle contient avec les membranes,* D *qui l'envelopent,* EE *les Trompes,* FF *les Ovaires* GG *les morceaux frangez,* HH *les deux Ligaments larges,* II *les deux Ligaments ronds avec la patte d'Oye à leur extrémité,* K *la Vessie,* L *l'Intestin Rectum.*

On a représenté ce baßin évasé afin de mieux faire connoître la Matrice et toutes ses parties dans leur situation naturelle.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

Chirurgien, soit que la misere de ces femmes empêche d'en faire les frais convenables.

C'est dans ces cas pressans, que je souhaite que les Accoucheuses de campagne soient capables de donner les secours nécessaires aux Femmes qui se trouveront en danger. Je ne sçaurois trop les exhorter à ne point se confier à leurs prétendues connoissances, & à être dociles aux sages avis des personnes expérimentées.

CHAPITRE XI.

De la situation naturelle de l'Enfant dans la Matrice.

LOrsque l'Enfant est renfermé dans la matrice, le milieu de ce viscère est la place la plus ordinaire qu'il y occupe, la tête en haut, & ses pieds posant sur l'orifice, & il se trouve courbé sur la poitrine, le sommet de sa tête répondant au nombril de la mere : ses mains sont placées sur ses genoux, qui sont pliés, ses pieds étant approchés des fesses; de maniere qu'il se trouve tout accroupi : il

reſte dans cette attitude juſqu'au ſeptieme mois, auquel tems il fait la culbute, parce que la tête devenant plus lourde, ſa peſanteur l'entraîne en bas & en devant. Pour lors le ſommet de la tête vient péſer ſur l'orifice, le nez tourné vers le fondement de la mere, & les pieds ſont en haut & touchent au fond de la matrice : c'eſt cette attitude que l'on nomme ſituation naturelle.

Lorſque l'enfant préſente quelqu'autre partie que la tête, on regarde cette ſituation comme contre nature, & ce n'eſt que par le moyen de l'Art, que l'enfant peut ſortir de ſa priſon. Cette culbute occaſionne quelquefois des douleurs ſi vives, & qui durent aſſez de tems, pour faire croire à la Femme qu'elle accouchera bien-tôt. En effet, nous pouvons nous y tromper nous-mêmes. La tête de l'enfant peſant ſur l'orifice, il eſt dilaté par ſa chute précipitée, ce qui annonce la préparation au travail. C'eſt dans ces momens que l'expérience & la prudence de la Sage-Femme ſont néceſſaires pour la mere & pour l'enfant ; car ſi l'on excitoit les premieres douleurs de la mere, on les mettroit tous les deux en danger de perdre la vie. Cette prépara-

tion eſt quelquefois ſi conſidérable, que voyant les douleurs ſe ralentir, on ſeroit tenté de les réveiller par quelques remedes; mais en évitant de tourmenter la femme, comme bien des gens le font, elle acheve ſon temps, & accouche heureuſement. La premiere Femme que je vis en cet état, me ſurprit. Au huitième mois, elle ſentit de vives douleurs, qui s'étoient augmentées par degrés, à ce qu'elle me dit: je trouvai l'orifice dilaté de la largeur d'un petit écu, & tout-à-fait éminci, & les eaux qui ſe portoient au devant de la tête à chaque douleur, me perſuaderent que la femme accoucheroit bien-tôt; mais tout-à-coup ces douleurs ceſſerent, & après avoir attendu quelque-tems, eſpérant qu'elles reviendroient, je m'aviſai de toucher la femme, je ne ſentis plus les eaux ſe former comme auparavant, & elle n'eut de vives douleurs qu'à la fin du neuvième mois, auquel tems elle accoucha heureuſement. La liberté que j'avois de la toucher, me fit connoître que l'orifice reſta long-tems dilaté; mais les eaux ne ſe formoient plus, & ce ne fut qu'à la fin de ſon terme qu'elles reparurent. Je pourrois citer d'autres exemples; mais celui-ci ſuffit pour

pouver qu'il ne faut rien précipiter.

Il arrive quelquefois à certaines femmes, que les eaux commencent à s'écouler tout-à-coup, & continuent pendant l'espace de huit jours avec de petites douleurs ; il ne faut pas croire pour cela, qu'elles accoucheront bientôt ; car ces eaux ne sont point celles dans lesquelles flotte l'enfant, & qui doivent précéder & accompagner même l'accouchement, elles étoient contenues dans la matrice entre sa membrane interne & les enveloppes du fétus. On leur donne le nom de fausses eaux, pour les distinguer de celles qui sont renfermées dans les enveloppes mêmes, & que l'on nomme vraies.

CHAPITRE XII.

De la préparation à l'Accouchement naturel.

L'Accouchement est dit naturel, lorsque l'enfant vient au terme de neuf mois, que sa sortie n'est précédée d'aucun accident fâcheux, que la tête se présente la première & toute seule, & que les eaux s'écoulent quelques momens avant sa sortie. En un mot on



Cette figure réprésente le corps seul de la Matrice dans le bassin, avec le premier dégré de dilatation à son Orifice.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleur par J. Robert.*



Cette figure réprésente comme la précédente la Matrice dans le bassin, avec le second dégré de dilatation de son Orifice et la saillie de la membrane qui contient le bain.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleur par J. Robert.*

appelle Accouchemens naturels ceux qui ſe paſſent ſelont les règles preſcrites par la Nature à toutes les femmes, & qui finiſſent heureuſement ; & on donne le nom d'Accouchemens contre nature à ceux qui ſont accompagnés d'accidens extraordinaires, & qui ſe terminent ſouvent malheureuſement & pour la mère & pour l'enfant : il n'y en a que trop d'eſpèces de ces derniers, dont je parlerai en particulier dans la ſuite.

Quoiqu'il ne faille pas grande ſcience dans l'Accouchement naturel, pour recevoir l'enfant qui ſe préſente bien ; il y a néanmoins bien des précautions à prendre pendant le travail, pour que ces favorables diſpoſitions n'ayent pas de ſuites fâcheuſes.

On connoîtra que la femme eſt en travail d'enfant, & que ſes douleurs annoncent un prochain accouchement, ſi elles proviennent des reins, & qu'elles répondent au bas du ventre, s'il s'écoule de la partie des humidités glaireuſes, quelquefois ſanguinolentes, & ſi l'orifice de la matrice ſe trouve dilaté, & éminci. Quand l'enfant ſe préſente bien, la tête ſe fait connoître par ſa dureté, & on la diſtingue aiſément de tout autre partie par ſa rondeur éga-

le : on ſent dans les douleurs que les eaux renfermées dans les membranes ſe portent au devant de la tête, qu'elles s'accroiſſent à meſure que le travail avance, & que la poche que ces membranes forment, au lieu de s'allonger dans le vagin, préſente une rondeur mollaſſe, où ſe trouvent contenues non ſeulement les eaux mais encore la tête du fétus.

Il faut prendre garde de ne point ſe tromper; car ſouvent l'orifice forme un bourlet du coté du conduit de l'urèthre. Cette groſſeur eſt aſſez conſidérable pour en impoſer, la prenant pour les eaux ou pour quelque corps étranger, qui précède la ſortie de l'enfant. J'ai vû auſſi qu'elle a été priſe pour la ſortie du cordon ombilical. L'on doit juger des ſuites fâcheuſes pour la mere, ſi l'on tiroit à ſoi ce bourlet, le prenant pour les membranes qui contiennent les eaux, c'eſt à quoi on doit faire beaucoup d'attention en touchant la femme avec délicateſſe. Cette groſſeur eſt ſouvent facile à voir, lorſque l'enfant s'avance au paſſage, en gliſſant doucement le doigt indice en bas ſous le cercle de l'orifice, & la partie que l'enfant préſente. Lorſque l'enfant ſe préſente mal, ſi l'on eſt appellée aſſez-tôt pour qu'il ne ſe trouve



Troisième dégré de dilatation de l'orifice de la Matrice et son bourlet à sa partie supérieure avec l'acciput de l'Enfant qui commence à paroitre .

Peint par P. Chapparre . Gravé en Couleur par J. Robert .

point engagé dans le paſſage, on donnera à la femme un lavement, pour vuider l'inteſtin *rectum*, le paſſage ſe trouvant plus dégagé, l'enfant ſortira plus aiſément. S'il y a du tems que la femme ait été ſaignée, & qu'elle ne ſoit point trop foible, on lui fera tirer deux palettes de ſang. Cette précaution eſt extrêmement utile, pour lui rendre la reſpiration plus aiſée, la matrice plus ſouple, & plus diſpoſée à ſe dilater, & on prévient par ce moyen la perte qui pourroit ſuivre l'accouchement.

Ce que je viens de dire ſur la préparation au travail, doit engager à attendre patiemment avant de faire pouſſer les premières douleurs, & de mettre la femme en ſituation pour accoucher.

Lorſque au contraire l'on aura lieu de croire que les douleurs ſont véritables, & qu'elles annoncent un accouchement prochain, on fera mettre la femme au lit, méthode infiniment meilleure que celle qu'on a dans les campagnes, qui eſt de faire tenir la femme ſuſpendue en l'air, préſumant qu'elle accouchera plu-tôt. L'on ignore le danger auquel on expoſe la femme en la mettant dans cette ſituation, qui menace d'une perte inévitable, outre qu'en

la délivrant dans cette attitude, on riſqueroit d'entraîner le fond de la matrice avec l'arrière-faix. Les vents que la femme reçoit alors ſont auſſi très-prejudiciables ; ce qui doit engager à repréſenter, tant à la femme qui eſt prête d'accoucher, qu'à celles qui ſont autour d'elle, qu'elle doit être miſe au lit, principalement dans ces derniers momens. Le lit doit être ſuffiſamment garni, ſur-tout du côté des pieds, parce que l'Accouchement étant fait, on n'aura qu'à tirer la femme en haut, & elle ſe trouvera à ſec.

L'on doit ſe donner de garde de faire uſer à la femme pendant ſon travail, d'aucune boiſſon capable de l'échaufer, comme de vin pur, ou autre liqueur ſpiritueuſe, car on pourroit exciter une perte, & même la fiévre. On doit lui faire prendre ſimplement un peu de vin bien trempé, ou de la nourriture legère, pour ne point trop charger l'eſtomac. On aura attention que l'air de la chambre ne ſoit point trop froid, en un mot, on tâchera de tenir la femme le plus chaudement qu'il ſera poſſible, de crainte que le froid ne rallentiſſe ſes douleurs.

L'on doit éviter de toucher trop ſouvent la

femme, comme bien de gens le font, croyant par là l'aider, au lieu qu'on ne fait au contraire que la fatiguer, & ſouvent irriter ſes parties, qui ſe tumefient aiſément. On doit craindre auſſi qu'à force d'avoir le doigt dans l'orifice, on ne perce trop tôt les membranes, ce qui rendroit l'accouchement laborieux. L'on ſe contentera d'oindre le doigt de beurre non ſalé, ou d'huile, & on le promenera tout autour de l'orifice pour faciliter ſa dilatation.

Si en touchant la femme auſſi-tôt qu'on eſt appellée, on a lieu de préſumer que le travail ſera long, on l'en avertira avec ménagement, & en lui faiſant eſpérer que ſon état peut bientôt changer. Cette attention à l'avertir d'abord de ſa ſituation eſt très utile, car en lui promettant de moment en moment qu'elle ſera bientôt délivrée, on la jette dans des impatiences qui ne font qu'augmenter ſon mal. On doit auſſi lui demander ſi elle ne ſe trouve point gênée par quelque perſonne préſente à l'accouchement; car ſi cela étoit, il faudroit engager à ſortir la perſonne qui la gêne : la peine cauſée par la vûe de quelqu'un, peut lui faire retenir ſes douleurs, & l'expoſer à quelque danger.

Une circonſtance qui n'eſt point à négliger, c'eſt de faire garnir la tête de la femme avant qu'elle accouche ; elle peut ſe peigner, & ſi elle mettoit de la poudre, elle obſerveroit qu'elle n'eût point d'odeur, elle doit avoir de bons bonnets, & de groſſes cornettes, & s'accommoder la tête de manière qu'elle n'y ſente point de froid, & qu'elle puiſſe être douze ou quinze jours ſans y toucher.

CHAPITRE XIII.

De l'Accouchement naturel.

APrès avoir obſervé les ménagemens dont je viens de parler, on aidera la femme de la manière ſuivante. Si les douleurs augmentent, que le viſage ſoit animé, le ventre baiſſé, le pouls élevé, l'orifice dilaté au moins de la largeur d'un écu de ſix livres, ſes bords très-émincis, les eaux bien tombées, ſur-tout dans les douleurs, la tête de l'enfant les ſuivant de près par les efforts que la femme ne peut s'empêcher de faire pour pouſſer en bas, toutes ces circonſtances annoncent un accouchement prochain, ſur-tout aux femmes qui ont eu des

enfans ; car le passage ayant déja été frayé, l'enfant trouve plus de facilité pour sa sortie. On ne doit plus quitter alors la femme, c'est aussi le moment où elle a plus besoin de secours. On la fera coucher la tête & la poitrine un peu élevées, pour faciliter la respiration, on lui haussera un peu le fondement, en mettant un petit oreiller sous les fesses, crainte que la partie se trouvant trop en dessous, la sortie de l'enfant ne devînt plus difficile. On lui écartera les genoux, & on les fera tenir par quelqu'un, qui empêchera qu'elle ne les rapproche pendant la sortie de l'enfant, les jambes seront pliées, & les talons approchés des fesses. On disposera tout ce qui convient, tant pour la mere que pour l'enfant ; on tiendra prêts deux liens faits de fil en trois ou quatre brins : ces liens seront nécessaires pour lier le cordon, comme je le dirai ci-après. Il ne faudra se servir pour le couper que de ciseaux mousses, ou camus, les ciseaux pointus pouvant blesser.

On doit avoir un linge ou chauffoir près de soi, pour le mettre sur la partie, afin d'empêcher l'air d'entrer dans la matrice pendant qu'on noue le cordon. En attendant le moment

de délivrer la femme, on doit la consoler le plus affectueusement qu'il est possible : son état douloureux y engage ; mais il faut le faire d'un air de gayeté, & qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter tous les chuchotemens à l'oreille, qui ne pourroient que l'inquiéter, & lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu, & l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Il faut éviter de lui faire faire des actes qui ne pourroient que la contrister. Si elle a recours à des reliques, il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces, étant mises sur le lit voisin, que si on les posoit sur elle-même, ce qui pourroit la gêner.

On évitera de comprimer le ventre de la femme, espérant par ce moyen d'accélérer la sortie de l'enfant. Cette pratique est très-mauvaise : on se donnera bien de garde aussi de mettre dans la partie de la femme un doigt de chaque main en forme de crochet, comme biens des femmes le font. Ce tiraillement n'est d'aucune utilité pour faire avancer la tête de l'enfant. On se contentera de dilater l'orifice de la matrice, encore doit-on le faire bien doucement. On ne doit point esperer,

qu'avec un doigt on puiſſe faire avancer la tête, on riſqueroit, à force de la tirer, de la bleſſer, & d'y faire des égratignures, ce qui n'arrive que trop ſouvent. En touchant la femme, on doit toujours avoir égard au col de la veſſie, crainte qu'il ne ſoit trop fatigué; car faute de ménagement, on pourroit y occaſionner une inflammation, qui ſeroit dangereuſe. On ne doit point inſinuer le doigt dans le fondement, pour faire avancer la tête de l'enfant, cette pratique ne peut être que préjudiciable; l'irritation de cette partie eſt capable d'y faire naître quelque ulcération, qui ſeroit de difficile guériſon, & pourroit cauſer la deſtruction de la cloiſon qui ſépare les deux ouvertures, ce qui rendroit la femme fort dégoûtante. On ſe contentera d'oindre avec du beurre ces parties, ſi elles n'étoient point aſſez humectées, ſoit par les glaires, ſoit par l'écoulement des eaux, & ſi elles ſe trouvoient à ſec depuis long-tems, l'on auroit ſoin de les humecter ſouvent, pour les rendre plus diſpoſées à prêter.

Les eaux étant retenues dans les membranes, & la poche qu'elles forment, s'avançant toujours au point de ſortir de la partie, la

tête de l'enfant ſuivra de près, la matrice ſe trouvant aſſez dilatée pour ne plus la retenir, comme elle faiſoit dans le commencement, l'orifice ceignant alors la tête, comme une eſpèce de couronne, c'eſt pour lors qu'on dit que l'enfant eſt au couronnement. Après avoir laiſſé paſſer quelques douleurs, on ſe déterminera à percer les membranes, ce qui doit ſe faire dans le moment de l'effort, ou de la douleur, & l'enfant ſort ſouvent en même-tems, rien ne s'oppoſant à ſa ſortie. L'on ſe ſervira pour les percer du bout du doigt, d'un gros grain de ſel, ou de la pointe d'un curedent, évitant d'employer la pointe des ciſeaux, ou autre inſtrument trop aigu, capable de bleſſer l'enfant.

On ne doit point mettre la femme à découvert, comme pluſieurs le font, ſi l'on ne rougit point de l'indécence qu'il y a de la laiſſer ainſi toute nuë, expoſée à la vûe des ſpectatrices, on doit au moins la cacher avec ſoin, pour garantir ſes parties de l'impreſſion du froid, qui pourroit lui être préjudiciable; d'ailleurs la vûë en ces cas là nous eſt inutile, puiſque ce ſont nos mains qui doivent ſentir, & nous faire diſtinguer ce qui ſe paſſe. On

devroit dès le commencement que l'on pratique l'Art des Accouchemens, ſe faire un exercice d'apprendre, les yeux fermés, & de reconnoître tout par le tact.

Lorſque l'enfant paroîtra diſpoſé à ſortir, on tiendra une main de chaque côté de la partie, pour que les pouces en les applatiſſant l'écartent à meſure que l'enfant s'avancera, & l'on repouſſera les grandes levres pendant ſa ſortie. La tête étant ſortie, il faut le retenir tout de ſuite, en gliſſant les doigts ſous la machoire, ſans prendre la tête par les oreilles, crainte de les arracher, ce qui eſt arrivé plus d'une fois. En tenant ainſi la tête, on ne doit point tirer l'enfant avec trop de violence, par le danger auquel on l'expoſeroit, ſi le cordon ſe trouvoit autour du col, ou de quelqu'autre partie, comme je le ferai obſerver.

Il arrive quelquefois, comme le dit M. Dionis, que l'enfant parvenu au couronnement, y reſte pendant quelque tems par la réſiſtance que cette couronne, c'eſt-à-dire, l'orifice fait à s'ouvrir ſuffiſamment pour ſa ſortie, & que la tête de l'enfant, dont les ſutures ne ſont pas encore formées, s'allonge en pointe dans le vuide de la couronne, mais

qu'enfin par les efforts réitérés de l'enfant, qui ſont alors plus violens, parce qu'il a la liberté de s'étendre davantage, efforts d'ailleurs ſecondés de l'action de la matrice, de celle des muſcles du bas ventre, & du diaphragme; il force cette barriere, & entre dans le vagin, c'eſt alors que l'on dit que l'enfant eſt au paſſage. Sur quoi il eſt à remarquer que la ſortie de l'enfant dépend bien moins de ſes efforts particuliers que de l'action de ces trois organes.

Quoique le plus fort ſoit fait, l'enfant n'eſt pas hors d'affaire, il trouve ſouvent de la réſiſtance à l'entrée de ce conduit; les nymphes & les grandes lèvres ne prêtant point aſſez pour permettre ſa ſortie. La tête de l'enfant, ſe préſente, on la voit, & elle ne peut ſe débarraſſer ſans le ſecours d'une habile Sage-femme, ou d'un Accoucheur qui avec ſes deux mains, qu'il gliſſe entre la tête & les grandes lèvres, les oblige de s'écarter pour la laiſſer avancer: alors coulant ſes doigts juſques ſous les mâchoires de l'enfant, il le tire dehors; mais il ne ſuffit pas que la tête ſoit ſortie, il eſt néceſſaire que les épaules ſuivent. Il ne faut pas tirer la tête avec trop de violence, ni la lui



Cette figure réprésente l'enfant qui vient naturèlement mais par une mauvaise manœuvre lui ayant trop élevé la tête en le tirant. Ce qui s'aperçoit par sa face qui paroit en racourci. On lui a engagé les épaules dans les deux trous ovallaires. Ce qui forme un obstacle à sa sortie, et peut causer le décollement.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.



Cette figure répresente l'Enfant qui vient naturèlement avec la position convenable des mains aux deux côtés de la tête pour le tirer en bas.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

élever comme on voit dans cette figure * on doit la tirer un peu à droit pour dégager une épaule, & ensuite à gauche pour faire venir l'autre ; & si l'on ne peut réussir par ce moyen, il faut couler deux doigts le long du col jusqu'à une des aisselles, pour débarrasser une épaule, & en faire autant de l'autre côté pour débarrasser l'autre ; de cette manière les épaules étant passées, le reste du corps suit sans peine.

En parlant de la matrice, j'ai dit que la vessie, dont la figure approche de celle d'une bouteille renversée, étoit située à sa partie antérieure, immédiatement derrière les os pubis. L'on ne doit donc point s'étonner, si l'on voit quelquefois des femmes enceintes ne pouvoir retenir leur urine, & d'autres qui ont une indisposition contraire, ne rendant leur urine que difficilement ; il arrive même quelquefois que l'on est obligé de sonder ces dernières, c'est-à-dire d'introduire dans le méat urinaire, ou l'orifice du conduit de l'urine, une sonde creuse nommée *Algalie*, qui pénétrant jusques dans la vessie, facilite la sortie des urines. L'on sent bien que la premiere de ces indispositions, nommée *incontinen-*

ce d'urine, dépend de la compreſſion que le fond de la veſſie reçoit de la part de la matrice, dont le volume ſe trouve alors conſidérablement augmenté; & que la ſeconde, appellée *Rétention d'urine*, a pour cauſe la compreſſion de ſon col, produite auſſi par l'augmentation du volume de la matrice.

L'on doit attribuer de même à la compreſſion que reçoivent les veines iliaques de la part de la matrice, les gonflemens œdémateux, & les varices, qui ſurviennent le plus ſouvent vers la fin de la groſſeſſe, tant aux cuiſſes, qu'aux parties extérieures de la génération, & les hémorrhoïdes qui incommodent la plupart des femmes enceintes.

CHAPITRE XIV.

De la ligature du cordon.

J'Ai dit au Chapitre précédent qu'il ne falloit point tirer l'enfant avec trop de violence; cette précaution eſt ſi néceſſaire, que s'il arrivoit que le cordon formât un ou deux tours au col, ou à quelqu'autre partie, l'on pourroit en tirant ainſi l'enfant, détacher

tout-à-coup l'arrière-faix, & exciter une perte de ſang conſidérable. On pourroit encore cauſer un renverſement de la matrice, en entraînant ſon fond vers l'orifice, ſi l'arrière-faix y étoit très-adhérant; on riſqueroit enfin de rompre le cordon près du placenta, ce qui rendroit l'opération plus difficile, étant obligée alors de porter la main dans la matrice pour en faire la ſéparation; ſouvent même les gros cordons ſe caſſent plus aiſément que ceux qui ſont déliés.

L'enfant étant ſorti, on l'approchera de la partie de la mere, prenant garde que le nez ne ſoit en deſſous, crainte qu'il ne ſoit ſuffoqué, ou qu'il n'avale ce que la femme perd dans ces momens: on le retirera enſuite & on le mettra ſur le dos, ou encore mieux ſur le côté. Lorſque par ſes cris il aura donné des marques de vie, on lui noüera le cordon, en tournant deux ou trois fois le fil que l'on ſerrera aſſez, pour prévenir l'hémorragie qui pourroit arriver, ſi l'on n'avoit cette précaution, & qui ſeroit capable de cauſer la mort de l'enfant, ce que l'on a vû arriver; on évitera auſſi de le lier trop ſerré, crainte de le couper, ou d'occaſionner des douleurs

très-vives qui sont quelquefois suivies de convulsions ; ce que Viardel dit avoir vû.

La ligature du cordon étant faite, pour s'assurer si on l'a assez serrée, il n'y a, après l'avoir coupé, qu'à en essuyer le bout avec un linge, & examiner s'il n'en sort rien; s'il suinte quelque chose, c'est une marque qu'elle n'est point assez serrée, & il faut nécessairement la serrer davantage; & l'on doit regarder comme une preuve que le cordon est suffisamment serré, lorsque rien ne sort.

La distance de la ligature au nombril doit être de deux travers de doigt au plus, on fera une seconde ligature, à trois travers de doigt de la premiere, & on coupera le cordon entre les deux, Quelques-uns conseillent, avant que de couper le cordon, de faire une troisième ligature immédiatement au-dessus de la première, pour prévenir l'hémorrhagie, qui ne manqueroit pas d'arriver, si cette premiere ligature venoit à se lâcher.

J'ai dit qu'il falloit couper le cordon entre les deux ligatures, pour faire sentir la nécessité de lier la portion du cordon qui répond au placenta encore attaché à la matrice; car la sortie du sang qui s'écoule par la veine

ombilicale, mettroit la mere en grand danger, si elle ne lui causoit la mort. On lit dans un Ouvrage de M. Méry, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, une Lettre qui lui fut communiquée par M. Aubert, Chirurgien de la même Ville, qui prouve la nécessité de cette ligature. Ce Chirurgien fut appellé au secours d'une personne qui avoit caché sa grossesse à sa famille. Le terme venu qu'elle devoit accoucher, elle fut surprise la nuit, & entra en travail sans autre secours que celui de son frere, qui accourut aux cris que les douleurs lui faisoient pousser. Etonné de voir un enfant, qui parut dans le moment, il prit, tout embarrassé qu'il étoit, un fil dont il lia le cordon proche l'ombilic, le coupa au-dessus de la ligature, & se retira ensuite, ne sçachant pas qu'il y eût autre chose à faire. Peu de tems après cette infortunée fille se sentant affoiblir considérablement, s'écria qu'elle se mouroit; ce qui obligea le frere d'appeller M. Aubert, qui trouva l'Accouchée baignée dans son sang. En l'examinant, il sentit le placenta attaché au fond de la matrice, le cordon pendant hors de la vulve sans ligature, par lequel il s'étoit déjà écoulé deux

à trois pintes de ſang. Ce Chirurgien ayant noué le cordon, la perte ceſſa dans le moment, & l'Accouchée étant délivrée, ſe trouva hors de danger.

Ces ligatures étant faites, on remettra l'enfant entre les mains d'une perſonne entendue, qui l'enveloppera d'un linge chaud, & l'emmaillotera.

Si avant de faire la première ligature, l'enfant donnoit des marques de foibleſſe, on s'attacheroit alors à le fortifier, en mettant tout-au-tour du cordon, & même ſur la tête, la poitrine & le ventre, des linges trempés dans du vin chaud ou de l'eau de-vie ; on lui ſouffleroit même quelques gouttes de ces liqueurs dans la bouche & dans le nez.

On conſeille auſſi de faire écraſer de l'oignon près des narines de l'enfant, pour lui en faire recevoir l'odeur. Lorſque par ces différens moyens ſes forces commenceront à revenir, ce dont on s'appercevra par les battemens des artères ombilicales, qui ſe feront ſentir tout le long du cordon, ou par de petits ſoupirs entre-mêlés de ſanglots, & enfin par ſes cris, on ſe diſpoſera à faire la première ligature, & enſuite la ſeconde, pour

couper le cordon entre les deux, comme je l'ai dit.

Si l'on avoit fait la ligature du cordon, ſans avoir fait attention à la foibleſſe de l'enfant, joint à ce que je viens de dire que l'on lui feroit, on lui délieroit encore la ligature, & cette ſaignée par l'ombilic, d'environ d'une douzaine de goutes de ſang, le rappelleroit à la vie; c'eſt avec cette reſſource que j'ai eu le bonheur de la rendre, en pluſieurs occaſions, à des enfans tout-à-fait abandonnés.

M. de la Motte, dans ſon *Traité des Accouchemens*, rapporte trois Obſervations, pour montrer ce qu'il a à craindre de la ligature trop ſerrée du cordon, comment on doit y remedier, & ce qu'il faut faire à celui qui a été arraché.

Il dit que l'enfant d'un de ſes amis, ayant eu le cordon lié trop près du ventre, avec un fil très-délié, & trop ſerré, ce qui joint à la délicateſſe du cordon, qui étoit très-menu, lui donna lieu de ſe rompre tout près du ventre dès le lendemain de la ligature. Le ſang qui s'écoula par la playe, quoiqu'en petite quantité, mit l'allarme dans la maiſon. Les Chirurgiens qui furent appellés, craignant les

ſuites de cette hémorrhagie, jugerent qu'il falloit pincer, avec un inſtrument en forme de bec de corbin, un peu de la peau voiſine, & tâcher de ſaiſir l'extrémité des vaiſſeaux rompus, perſuadés qu'en ſerrant tout ce qui auroit été pincé avec un fil ciré il viendroient à bout d'arrêter l'hémorrhagie. Ces Chirurgiens ne furent point trompés dans leur attente, l'hémorrhagie ceſſa; mais les effets de cette ligature trop ſerrée, devinrent funeſtes à l'enfant, qui mourut par les grandes douleurs qu'elle lui cauſa, & par l'inflammation des parties voiſines, qui s'étendit même juſques dans le ventre, qui lui ſuccéda. M. de la Motte blâme ces Chirurgiens d'avoir employé d'abord un moyen ſi violent, eu égard à la délicateſſe de l'enfant, & au peu de ſang qui couloit par la playe; car c'étoit plutôt un ſuintement, qu'une hémorrhagie d'aucune conſéquence, & ce ſuintement, eût été arrêté par l'application de quelque remède ſimple, ſans en venir à l'extrême qu'ils ont employé, comme il eſt prouvé par l'Obſervation ſuivante

M. de la Motte fut appellé au ſecours d'une femme en travail à deux heures après

minuit, quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva qu'après la ſortie de l'enfant, qui étoit tombé ſur le plancher, la femme ayant été ſurpriſe de la dernière douleur, étant debout, dont l'arrière-faix étoit reſté dans la matrice, & le cordon de l'ombilic rompu, ou plutôt arraché juſques dans le ventre de l'enfant; de manière qu'il n'étoit pas reſté la moindre extrémité d'aucun des vaiſſeaux qui le compoſoient, pas même aucun veſtige, & d'où il ne ſortoit aucune goutte de ſang; le lieu étant comme une excoriation un peu profonde qui ſe ſeroit faite; ce qui détermina M. de la Motte, à donner d'abord ſes ſoins à la mere, qu'il fit coucher dans ſon lit, après quoi il détacha l'arrière-faix, qui étoit fort adhérant à la matrice, & le tira au dehors, le cordon qui étoit très-foible & très-petit ne lui ayant été d'aucun ſecours. Il appliqua enſuite ſur la playe du nombril un petit tampon de charpie ſéche, qui rempliſſoit le lieu d'où le cordon avoit été arraché, & le ſoutint par une emplâtre de poix noire, une petite compreſſe, un bandage contentif fait d'un linge plié en trois ou quatre doubles. L'emplâtre ſe détacha quelques jours après d'elle-même,

& la playe du cordon se trouva cicatrisée.

La crainte que l'hémorrhagie ne survînt, après que l'enfant seroit revenu de sa syncope, obligea M. de la Motte de soutenir le petit appareil par un bandage.

La troisième Observation concerne une petite fille de trois jours, à laquelle le cordon de l'ombilic venoit de se détacher, & dont il avoit suinté assez de sang pour imbiber une petite compresse pliée en quatre, ce qui causa dit M. de la Motte, une allarme d'autant plus grande, que l'âge de la mere ne laissoit guéres espérer d'autres enfans; mais il rétablit bien-tôt le calme, en promettant une prompte guérison, qui fut suivie de son effet. Il appliqua sur la playe un plumaceau de charpie séche, qu'il couvrit d'une emplâtre de diapalme, & soutint le tout par un petit bandage, jusqu'à ce que l'endroit d'où le cordon s'étoit détaché trop-tôt, fût cicatrisé, ce qui arriva sept à huit jours après.

CHAPITRE XV.

De la manière de délivrer la femme.

LOrſqu'ayant fait mettre l'enfant dans un linge chaud, & que l'on s'eſt aſſurée en paſſant la main ſur le ventre de la mere, qu'il n'y en a pas un ſecond ou un troiſième, on ſe déterminera à délivrer la femme. On prendra le cordon, après l'avoir enveloppé d'un linge ſec, pour qu'il ne gliſſe pas, ſi l'on n'aime mieux en faire pluſieurs tours à ſa main gauche, tandis que de la droite on le ſuivra en allongeant le doigt indice deſſus, juſqu'à l'entrée de la partie de la femme; on le balancera à droite & à gauche, en le tirant tout doucement à ſoi, pour qu'il ſe détache peu-à-peu. On recommendera à la femme de pouſſer doucement en bas, on la fera ſouffler dans ſa main; & on lui frottera légérement le ventre à la région de la matrice; ſi l'arrière-faix n'eſt pas trop adhérant, il ſe détachera comme de lui-même, par ces différens moyens.

Si le placenta ne ſe détachoit point alors,

l'on s'y prendroit de la manière que je le dirai dans le Chapitre trente - quatrième, où je ferai mention de l'arrière-faix adhérant à la matrice.

L'on obſervera de ne point mettre la femme debout, ni de la faire promener, comme il eſt d'uſage dans les campagnes. On ne lui donnera pas non plus à boire de l'eau froide en quantité, eſpérant par ce moyen de faciliter le détachement du placenta, ce qui eſt une pratique très-dangereuſe pour la femme.

Après avoir examiné ſi l'arrière-faix eſt entier, on allongera les jambes de la femme, & on les raprochera. On la garantira du froid en la couvrant plus ou moins ſuivant la ſaiſon; on la mettra dans cette attitude pour la laiſſer repoſer quelque temps, & l'on donnera tous ſes ſoins à l'enfant.

CHAPITRE XVI.

De la manière d'emmailloter l'Enfant.

ON doit, de toute néceſſité, laver la tête de l'enfant avec du vin chaud, & un peu de beurre frais, pour ôter l'ordure qui

s'y rencontre aſſez ſouvent, & ne point le préſenter pour recevoir le Baptême dans un état dégoûtant. Si la maiſon étoit dénuée de tout, on le laveroit ſeulement avec de l'eau chaude. Pour le coëffer, on lui mettra une petite compreſſe de linge ou d'étoffe attachée à ſon béguin, afin de couvrir la fontaine. Cette precaution empêche que l'enfant ne s'enrhume. L'on nettoyera auſſi le reſte du corps de la craſſe qui le couvre, avec du vin chaud & du beurre au moyen d'une petite éponge fine ou d'un linge. On enveloppera le cordon avec un morceau de linge blanc & uſé, ſur lequel on aura mis un peu de beurre ſans ſel, d'huile ou de ſuif; enſuite on prendra un autre morceau de linge double de quatre travers de doigt de largeur, pour lui faire une bande, qui étant paſſée ſous les reins, reviendra aſſujettir par devant la petite compreſſe qui renferme le cordon; un point d'aiguille en fait la façon, & eſt préférable aux épingles. Cette bande eſt indiſpenſable; on doit la ſerrer légérement; elle ſert à contenir le nombril, qui pourroit ſortir par les cris de l'enfant, & lui cauſer une hernie, incommodité que je vois tous les

jours arriver, pour n'avoir pas eu cette attention.

La manière de mettre l'enfant dans ses langes, est meilleure dans ce pays qu'ailleurs; la bande qu'on ne doit point trop serrer, finit aux genoux, les jambes & les pieds sont toujours à l'aise dans les bouts des langes, qui ne sont arrêtés qu'avec une épingle. Cette méthode est si bonne, qu'il est rare de voir ici des enfans qui soient bancroches.

On ne doit faire tetter l'enfant qu'au bout de vingt-quatre heures: cet intervalle lui sert à dégorger ses phlegmes, & pendant ce tems-là on lui donnera un peu de vin chaud avec du succre, ou du sirop de chicorée composé de rhubarbe. On peut encore donner aux enfans l'eau de miel, qui leur est très-bonne, elle est préférable au vin. On en trouve aisément dans les campagnes. On prendra une cuillerée de miel, que l'on fera boüillir dans deux verrées d'eau, parce qu'il faut que cette liqueur soit très-claire; on l'écumera, & on la passera à travers un linge. Cette eau les purge très-doucement & sans colique. Si le sirop & l'eau de miel n'avoient point opéré, l'on examineroit si l'anus est libre, &

s'il étoit fermé par une membrane, ou autrement, on appelleroit un Chirurgien pour y remédier.

On recommendera enfin que l'enfant ſoit toujours couché ſur le côté, pour qu'il puiſſe rendre plus aiſément les phlegmes qu'il doit rejetter; car ſouvent il en eſt ſuffoqué, pour n'avoir pas eu cette précaution.

CHAPITRE XVII.

De la manière d'accommoder l'Accouchée, & du régime qu'elle doit obſerver.

LE temps qu'on a employé pour accommoder l'enfant, eſt ſuffiſant pour que la mere ſe ſoit repoſée. L'ayant placée ſur le pied du lit, comme je l'ai dit, on peut en la tirant en haut la coucher, ſans lui faire faire aucun mouvement, & par conſéquent ſans la fatiguer. On évitera par ce moyen de la mettre debout. On prendra une ſerviette pliée en trois, ou quelque linge qui puiſſe faire l'effet d'une bande: on la paſſera ſous les reins, & on l'arrêtera en devant avec des épingles. Cette bande, ou ſerviette, ne doit pas être

mise indifféremment ; comme l'on doit commencer à la serrer au-dessus des os pubis, avant de mettre la premiere épingle que l'on serrera plus que les autres, il faut avec la main, remonter tout doucement la matrice, pour qu'elle ne soit pas comprimée.

On ne doit point serrer cette bande, ou cette serviette, les premiers jours ; ce que l'on observe quelquefois si peu, que l'on croit faire beaucoup de bien à l'Accouchée, en la serrant extraordinairement, ce qu'il est très-important d'éviter ; car en la serrant ainsi, on pourroit exciter non-seulement de vives douleurs, mais même une inflammation au bas-ventre. Les premiers jours étant passés, on aura soin de resserrer un peu la bande chaque jour.

On couvrira le sein de l'Accouchée avec une serviette fine, & un peu usée, que l'on aura fait chauffer auparavant ; l'on aura soin que la tête soit plus couverte qu'à l'ordinaire. Je n'entre point dans le détail de tous les linges nécessaires dans les couches. Comme on ne les trouve que chez les personnes aisées, & que les Gardes en sçavent l'usage, je me dispenserai d'en parler.

A l'égard du régime que doit obſerver la nouvelle Accouchée, il eſt preſque impoſſible d'en preſcrire un à ces pauvres malheureuſes. Peu s'en fallut que je ne cauſaſſe la mort à une que j'avois accouchée; croyant que pour rétablir ſes forces le bon bouillon ſeroit ce que je pourrois lui faire prendre de meilleur; mais je la jettai dans un très-mauvais état par ce changement de nourriture; il lui ſurvint un dévoiement qui l'auroit réduite à la mort, ſi je ne lui avois donné un remède, qui fut cependant moins efficace que ſa nourriture ordinaire, à laquelle je fus obligée de la remettre. D'ailleurs preſque toutes les femmes de campagne nourriſſent leurs enfans; cette évacuation de leur lait les garantit des ſuites fâcheuſes des couches, pourvû qu'elles ayent été ménagées dans leur accouchement. On doit prendre garde ſi elles perdent aſſez, ſi elles urinent ſouvent & ſans douleur, ſi le ventre n'eſt point tendu, ſi elles vont facilement à la ſelle; & ſi elles étoient quelques jours ſans y aller, on leur feroit prendre un lavement fait d'une décoction d'herbes émollientes, ou ſeulement avec de l'eau, où l'on joindroit un peu de beurre, ou de la graiſſe du pot.

Quoique ce Livre ne ſoit deſtiné que pour les Accoucheuſes de campagne, cependant comme elles peuvent être appellées auprès de quelques Dames d'une complexion délicate, & qui ne ſont point accoutumées à nourrir leurs enfans, j'entrerai dans un détail plus circonſtancié ſur les ſoins que l'on doit ſe donner auprès d'une Accouchée.

Les femmes délicates ſe conduiſent d'une maniere différente, que les femmes de la campagne. Lorſqu'elles ſont dans leur lit, on doit leur donner un boüillon; & ſuppoſé que la Garde ne ſoit pas bien entendue, on lui recommendera d'en donner un de trois en trois heures; ce ne ſera cependant qu'après avoir ſçu de l'Accouchée, ſi elle eſt d'un grand appétit: en ce cas, les ſimples boüillons ne ſuffiroient pas, on y joindroit quelques petites ſoupes de pain blanc, coupées très-minces, & en petite quantité, qu'on laiſſeroit ſimplement tremper dans le boüillon, ſans les faire mitonner, ce qui les rendroit de difficile digeſtion. L'on aura ſoin que dans le boüillon il n'entre point de veau, étant contraire à certains tempéramens, & pouvant d'ailleurs exciter le dévoiement.

On donnera pour boiſſon ordinaire la tiſanne de chiendent, que l'on fortifiera avec un peu de bon vin, ſuppoſé que la femme ſoit accoutumée à en boire; mais ſi elle n'en buvoit pas, au lieu de vin, on y ajouteroit un peu de ſirop de capillaire, obſervant toujours que la boiſſon ſoit donnée tiéde.

L'on ne doit point exciter la ſueur par un air trop chaud dans la chambre, ou par trop de couvertures. La précaution que l'on aura de faire obſerver à l'Accouchée beaucoup de ménagement dans ſes alimens, eſt très-ſalutaire; la fièvre de lait n'en ſera pas ſi violente & durera moins. Lorſque la fièvre eſt ceſſée, on peut laiſſer à la femme la liberté de manger, mais avec modération pendant quelques jours, c'eſt-à-dire, que le cinquième ou le ſixième jour, elle peut manger un peu de volaille le matin, & elle doit s'en abſtenir le ſoir, juſqu'à ce qu'elle commence à ſe lever, & à faire un peu d'exercice

Il eſt eſſentiel de s'inſtruire ſi les lochies ou vuidanges coulent ſuffiſamment; on doit demander à la Garde à voir les chauffoirs, ce que l'on ne peut chez la plûpart des femmes de la campagne, qui n'en font point d'u-

ſage. On obſervera ſi la perte eſt conſidérable, afin de ne rien laiſſer à appréhender pour les ſuites, ſoit qu'elle fût trop grande, ou que la femme ne perdît point aſſez. Le premier jour, le ſang doit être d'un beau rouge, & couler aſſez abondamment ; le ſecond jour, il doit fluer avec moins d'abondance, & le troiſieme il perd de ſa couleur, ſe trouvant plus pâle. Il arrive même quelquefois que l'Accouchée ne perd preſque pas, parce que le lait montant au ſein, ſuſpend la perte; ce dont il ne faut pas s'inquiéter, pourvu que cette ſuppreſſion ne ſoit accompagnée d'aucun accident fâcheux, comme de la difficulté de reſpirer, de la fievre & de la tenſion du ventre ; car alors il faudroit demander du conſeil, y ayant à craindre pour la malade; cependant en y remédiant de bonne heure, on préviendra les accidens que le lait peut occaſionner, & pour cela on fera uſer les premiers jours d'une infuſion d'armoiſe, ſi les vuidanges ou lochies ne couloient pas ſuffiſamment; & pour empêcher que le lait ne ſe porte au ſein avec trop de violence, & n'y ſéjourne trop long-temps, on lui donnera un bouillon de cerfeuil, dans lequel on fera

dissoudre un gros d'*arcanum duplicatum*, ou de sel de Glauber. Ces sels sont très-bons pour empêcher que le lait ne se grumele dans le sein, que l'on aura soin de tenir couvert & chaudement, ou ne s'épanche sur quelque partie du corps. On mettra sur le sein de l'onguent *populeum*, ou de l'huile d'olive avec de l'étoupe de lin; le miel est encore fort bon. On préférera ces remedes à tous les autres, parce qu'ils sont très-doux.

CHAPITRE XVIII.

Des tranchées qui arrivent aux Accouchées, des hémorrhoïdes, & de la nécessité de bassiner la partie.

ON emploie divers remedes pour soulager la femme dans les violentes douleurs de colique qu'elle ressent les premiers jours de sa couche. Je puis dire avoir mis en usage tous ceux qu'on m'a assuré être bons, sans en avoir trouvé aucun d'efficace; le seul que je conseillerois, c'est l'usage des lavemens faits avec la décoction des herbes émollientes, & d'appliquer ces herbes sur le ven-

tre : on aura ſoin d'en entretenir la chaleur au moyen des linges qu'on fera chauffer de temps en temps. Voilà ce que j'ai trouvé de meilleur pour calmer ces douleurs. On a coutume de faire avaler de l'huile d'amandes douces, & même en quantité ; ſi néanmoins elle provoquoit le vomiſſement, l'on en donneroit peu ; car les vomiſſemens ſeroient plus dangereux que les tranchées, dont on n'a point à craindre les ſuites, lorſqu'elles ne ſont que momentanées, & que la femme ſent qu'elle perd à chaque douleur.

Il eſt des femmes qui, après être accouchées, ſouffrent des douleurs d'hémorrhoïdes : on leur fera prendre une tiſanne faite avec la graine de lin ; on appliquera ſur la partie un linge couvert d'onguent *populeum.* Il y a quantité de remedes dont je ne parlerai point, chaque perſonne ayant le ſien pour ces ſortes de maladies.

Je ſais qu'il eſt difficile d'engager les femmes de la campagne, & même quelques-unes des Villes, à ſe baſſiner dans leurs couches ; il faut pourtant les y déterminer en leur remontrant la néceſſité de le faire. On peut leur en parler ſans bleſſer la modeſtie ; elles ſouf-

frent ſouvent ſans oſer ſe plaindre, ſur-tout aux premiers accouchemens, où la partie eſt preſque toujours un peu déchirée ; ce qui forme une petite plaie, qui peut s'augmenter par l'âcreté du ſang & des lochies. On leur fera faire d'abord des lotions avec du lait & du cerfeuil, ou de l'eau de guimauve. S'il ſurvient des démangeaiſons, on fera ces lotions avec un mêlange d'eau & de vinaigre, & enſuite avec du vin ſuffiſamment chaud.

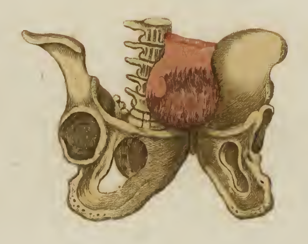
CHAPITRE XIX.

Du dévoiement qui ſurvient à la Femme les premiers jours des couches.

LE dévoiement dans les premiers jours des couches devient quelquefois dangereux, ſi on le néglige, ou qu'on l'arrête tout à-coup ; c'eſt à quoi il faut bien prendre garde. L'on ne doit point employer indifféremment tous les remedes enſeignés par des bonnes Femmes, ou par des Gardes mal inſtruites. Le dévoiement eſt ſouvent occaſionné pour avoir fait prendre trop d'aliment à la femme durant ſon travail, ou pour lui avoir donné des re-

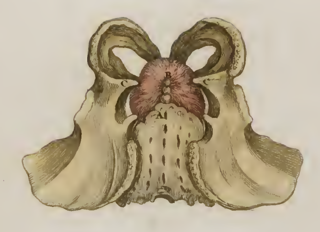
medes trop violens dans la vue d'exciter ſes douleurs, ou enfin parce que l'on ne s'eſt point informée, avant que la femme accouchât, s'il y avoit du temps qu'elle eût été à la ſelle. Les excrémens retenus trop longtemps occaſionnent très-ſouvent le dévoiement. On fera prendre à la Femme des lavemens compoſés de lait, auxquels on joindra le jaune d'un œuf frais & un peu de ſucre. Ces remedes ſont très-adouciſſans. Après avoir uſé quelques jours de ces lavemens, l'on pourra en faire avec la décoction de la plante appellée *queue de cheval*, ou *prêle*, ou avec celle de l'écorce de grenade, en délayant dans chaque lavement un jaune d'œuf. On en donnera deux petits par jour, & l'on aura ſoin de faire prendre de bon bouillon à l'Accouchée, pour qu'elle ne ſoit point trop affoiblie; mais ſi la fievre ſurvient, & que les évacuations commencent à ſe ſupprimer, l'on ne ſauroit trop-tôt appeller un Médecin, ou un habile Chirurgien.





Cette figure fait voir le baſsin par devant et un peu de côté afin de faire apercevoir un vice de conformation provenant de la trop grande saillie de la partie supérieure de l'os Sacrum en dedans du baſsin; ainsi que de la rentrée des os Pubis auſsi en dedans ce qui ne peut permettre à la tête qui est appuyée deſsus. Et la face tournée du côté des Vertèbres des Lombes de trouver son paſsage.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*



Cette figure fait voir un baſsin renversé vû postérieurement et offre un autre vice de conformation dépendant de la trop grande courbure de la partie inférieure de l'os Sacrum A. *et du Coccix* B. *comme auſsi du trop grand prolongement des deux épines des os Ischion marqué* CC. *ce qui ne peut permettre à la tête de l'enfant de sortir.*

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

87



Autre vice de conformation produit par le resserement des branches des os Pubis AA. *ce qui rend l'arcade que forme ordinairement les os, si étroite qu'elle ne permet pas à la tête de l'enfant de sortir, laquelle est en outre pressée de chaque côté par les épines des os Ischion* BB. *et c'est ce qu'on nomme communément une femme barrée.*

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

CHAPITRE XX.

De l'Accouchement laborieux à cause du passage trop étroit, & des vices de conformation.

LOrsque l'enfant a la tête trop grosse à proportion de la largeur du petit bassin, l'accouchement devient laborieux pour la mere & pour l'enfant; soit que cette largeur soit diminuée par l'approche des os *ischion*, soit par celle de l'os *sacrum*, vers les os *pubis*, laquelle s'est trouvée quelquefois si considérable, qu'au-lieu de laisser entr'eux un espace d'environ quatre pouces & quelques lignes, qui est le plus ordinaire, la distance de l'un à l'autre n'a été qu'environ de deux pouces & quelques lignes. Un pareil cas arriva à Paris, il y a quelques années, à la nommée Duverger : il en est fait mention dans un Livre d'Anatomie, composé par un Chirurgien de cette Ville. On y dit que cette Femme, devenue enceinte, fit venir sur la fin de son terme M. Soumain, célebre Accoucheur, qui ayant reconnu, en la touchant, la conforma-

tion extraordinaire du baſſin, appella pluſieurs de ſes Confreres des plus renommés, qui ayant auſſi reconnu cette diſpoſition contre nature, jugerent qu'il n'étoit pas poſſible d'accoucher la femme par la voie ordinaire, & convinrent de la néceſſité de l'opération céſarienne, c'eſt-à-dire, de faire une inciſion, tant aux parties contenantes du ventre, qu'à la matrice, & d'ouvrir la poche ou ſac, formé par les membranes *chorion* & *amnios*, pour en retirer le fétus. L'enfant qui vint au monde par cette opération, avoit le volume d'un enfant à terme : il vécut pluſieurs jours, & la mere jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Mais ſi l'accouchement n'étoit laborieux que par la diſpoſition particuliere du coccyx qui ſe porteroit trop en devant, & que ce fût dans une femme d'un certain âge, qui accouchât pour la premiere fois; les cartilages & les ligamens qui permettent à cet os de ſe porter en arriere, lorſqu'il eſt comprimé par la tête de l'enfant, ne prêtant alors que difficilement : auſſi remarque-t-on que ces femmes ſouffrent plus long-temps que les jeunes : pour faciliter leur accouchement, on inſinuera la main toute entiere dans la partie,

on la paſſera ſous la tête de l'enfant, en appuyant un peu ſur le coccyx, pour le forcer à ſe porter en arriere, à meſure que l'enfant s'avancera ; ce qui facilitera beaucoup ſa ſortie.

Lorſque l'enfant reſte trop long-temps au paſſage, on doit lui aſſurer la vie ſpirituelle par le Baptême, ce qui ſe fait toujours ſous condition, en lui verſant de l'eau ſur la tête, ou en la lui faiſant parvenir par une canule de ſeringue, & prononçant ces paroles : *Enfant, ſi tu es vivant, je te baptiſe au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit* ; & lorſqu'il ſera porté à l'Egliſe, on avertira le Prêtre que l'enfant a été ondoyé.

Dans tous les accouchemens contre nature, auſſi-tôt que l'on peut faire avancer un pied dans le paſſage, on doit donner à l'enfant le Baptême, avant que d'aller chercher l'autre pied ; le temps que l'on mettroit pour le faire venir, pourroit priver l'enfant du bonheur éternel. C'eſt un des grands reproches que l'on puiſſe ſe faire, ſi l'on y manquoit. La même choſe doit être obſervée, lorſqu'au-lieu d'un pied, ou de la tête, l'enfant préſente quelqu'autre partie.

CHAPITRE XXI.

De l'Accouchement où l'Enfant est arrêté au passage par des épaules trop larges.

IL arrive quelquefois que les épaules de l'enfant sont trop larges à proportion du volume de la tête. On ne s'attend point à trouver d'obstacle à sa sortie, lorsque la tête est hors de la partie; le secours d'une main habile est néanmoins très-nécessaire pour conserver la vie à l'enfant; car souvent il meurt par la faute de celle qui pratique cet Art, ce que j'ai vu arriver plus d'une fois. On se donnera bien de garde de tirer de toutes ses forces, l'enfant étant foible, la tête pourroit se séparer. Lorsque la tête sera sortie, si le tronc ne suit pas, on cédera dans l'instant, & on passera la main gauche sous le menton, pour soutenir la tête, afin d'empêcher que le nez ne soit porté vers le fondement de la mere, & que par cette attitude l'enfant ne soit suffoqué. En lui tenant la tête en droite ligne, on insinuera le doigt indice de la main droite sur la poitrine, pour le

glisser sous l'aisselle; on recourbera ce doigt en forme de crochet, on dégagera l'épaule, que l'on fera sortir de la partie, & par l'effort que la femme sera obligée de faire, on aura l'enfant en vie, sans lui avoir fait aucun mal; mais supposé qu'il ne cédât point à cette façon de s'y prendre, à raison de la largeur extraordinaire des épaules, on fera soutenir la tête par quelqu'une des assistantes, ou par la Garde; précaution absolument nécessaire, & on dégagera les deux épaules, l'une après l'autre, ou toutes les deux en même-temps, en insinuant un doigt de chaque main sous les aisselles, & lorsqu'elles seront un peu avancées, on aura l'enfant dans l'instant. On introduira les doigts du côté du fondement de la mere, parce que le vagin, étant une partie charnue & membraneuse, prête facilement; ce qui n'arriveroit pas, si l'on passoit les doigts au-dessus, les os *ischion* ne prêtant point, il seroit impossible d'en venir à bout. Par cette méthode, on conservera la vie à plusieurs enfans, qui périssent par l'ignorance de certains Chirurgiens de village, ou de femmes sans expérience, qui n'ont d'autre ressource que celle de séparer la tête, ou de se servir

de crochets, ou d'une cuillier à pot, pour faire ſortir par morceaux le reſte du corps.

CHAPITRE XXII.

De la difficulté d'accoucher, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerre tout-à-coup, après avoir laiſſé paſſer la tête.

IL eſt encore un obſtacle à la ſortie de l'enfant, quoique la tête ſoit à moitié hors de la partie; ſçavoir, lorſque l'orifice de la matrice ſe reſſerrant tout-à-coup, les épaules ne peuvent ſuivre à cauſe de cet étranglement, qui ſeroit capable de cauſer la mort à l'enfant, ſi l'on n'y apportoit du ſecours ſur le champ. Il faut alors ſe donner bien de garde de tirer l'enfant à ſoi; car l'on entraîneroit en même-temps la matrice, ce qui feroit perdre la vie à la mere.

Après avoir tenté, comme je l'ai dit, de tirer l'enfant avec ménagement, ſi l'on ſent de la réſiſtance, on inſinuera un doigt pour en découvrir la cauſe; on reconnoîtra par ce moyen que la difficulté vient de l'orifice, en le ſentant tout autour du col de l'enfant,



Quatrième dégré de Dilatation de la Matrice, lequel a permis à la tête de sortir, mais qui s'étant contractée sur le champ serre le col de l'Enfant.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleur par J. Robert.*

à qui il forme une eſpece de collier : on le dilatera facilement, en inſinuant un doigt de chaque main, que l'on paſſera entre l'enfant & l'orifice; on tournera ce doigt tout autour pour en procurer la dilatation, & il faudra aller chercher les épaules : on empêchera la femme de pouſſer en bas, crainte que la matrice ne ſe reſſerre de plus en plus. Si la matrice étoit reſtée à ſec par l'écoulement des eaux, on ſe graiſſeroit les mains avec du beurre ſans ſel, ou de l'huile, ce qui rendroit l'orifice plus ſouple, en obſervant toujours de faire ſoutenir la tête de l'enfant, crainte qu'il ne ſoit ſuffoqué.

CHAPITRE XXIII.

De l'Accouchement où la matrice précede la ſortie de l'Enfant.

IL arrive quelquefois que la matrice deſcend conſidérablement dans le vagin, & au point que l'orifice ſe trouve au bord de la partie, ſans pour cela que l'enfant ſoit encore deſcendu. Cet accident eſt plus commun dans les campagnes que par-tout ailleurs,

les femmes y étant plus ſujettes au relâchement de matrice, par la faute de celles qui les accouchent, ſoit en les faiſant tenir debout, ſoit en leur recommendant de pouſſer en bas dès l'inſtant de leurs premieres douleurs, ſouvent même ſans qu'il y ait apparence d'accouchement.

Lorſqu'on s'appercevra que la matrice s'avance au-devant de la tête de l'enfant, on ſe gardera bien de faire pouſſer la femme : on la fera coucher de façon qu'elle ait la tête plus baſſe que dans l'accouchement ordinaire. On inſinuera la main toute entiere dans la partie ; car un ſeul, & même deux doigts ne ſuffiroient pas. On repouſſera tout doucement la matrice, en écartant les doigts ; on la ſoutiendra, & l'on attendra que la tête ſe faſſe ſentir ſans retirer la main, attitude qu'il faut néceſſairement garder, juſqu'à ce que l'enfant ſoit prêt à venir : on repouſſera alors, avec le bout des doigts, l'orifice, à meſure que la tête s'avancera, & que la femme fera valoir ſes douleurs. Après avoir délivré la femme avec beaucoup de précaution, c'eſt-à-dire, en ne la faiſant point pouſſer, & ne tirant point trop fort le cordon, crainte que

le fond de la matrice ne soit entraîné par l'arriere-faix, l'on remettra, après la sortie de l'enfant, la main dans la matrice, en la repoussant dans son fond; l'on attendra qu'elle commence à se resserrer, & alors on retirera tout doucement la main. On fera observer à la femme d'être couchée la tête plus basse qu'à l'ordinaire.

CHAPITRE XXIV.

De l'Accouchement accompagné du relâchement du Vagin.

Il est encore une difficulté pour l'accouchement, elle a pour cause le relâchement du vagin. On distingue ce relâchement de celui de la matrice, en touchant la femme; car celui du vagin ne laisse point de vuide du côté du fondement : il est aussi plus lisse que la matrice, parce que s'étant dilaté, toutes les rugosités qu'on y sent dans l'état ordinaire, se trouvent alors effacées. Il est de toute nécessité d'y remédier, avant que la femme accouche; car l'enfant ne pourroit sortir qu'avec beaucoup de peine, & sa sor-

tie, jointe au efforts de la mere, causeroit un relâchement plus considérable. Pour y remédier, on s'y prendra de la maniere suivante. On repoussera un peu l'enfant, en mettant d'abord le bout des doigts d'une main du côté du fondement, évitant de le toucher du bout des ongles, crainte de le blesser, & continuant à pousser doucement dans la partie, on y fera rentrer le vagin; on continuera d'avancer la main, jusqu'à ce qu'elle se trouve sous l'orifice : on laissera la main dans cette position pour retenir le vagin, l'on attendra que l'enfant avance, & à mesure qu'il approchera, on reculera la main.

Après avoir délivré la femme, on peut aisément faire rentrer le vagin, en mettant la main dans la partie, comme je viens de le dire.

On recommendera à la femme de ne point faire des efforts pour aller à la selle, ce que l'on obtiendra par le moyen des lavemens, ainsi qu'on en use dans la chûte de la matrice. Il est nécessaire de consulter un Médecin, ou un habile Chirurgien pour ces maladies, & on leur fera un rapport exact de tout ce que l'on aura observé.

Je fus un jour appellée pour un pareil accident, il n'étoit plus tems de prendre cette ſage précaution, le relâchement étoit conſidérable, reſſemblant à du boudin replié ſur lui-même. Je ne pris d'autre parti que de le ſoutenir avec mes deux mains, en joignant les deux pouces près l'un de l'autre du côté du méat urinaire, en écartant les mains, les deux indices ſe rejoignirent par en bas; je le ſoutins tout entier par cette maniere, ſans y mettre les ongles; je fis dégager la tête de l'enfant, & je ſoutins de toutes mes forces le vagin, pour m'oppoſer à ces mouvemens convulſifs, pendant que je la faiſois délivrer; la femme ne ſe reſſentit point après de cet accident; c'étoit pour la ſeconde fois qu'il lui étoit arrivé, & dans le premier, elle avoit reſté trois heures évanouie.



CHAPITRE XXV.

Des différentes obliquités de la Matrice.

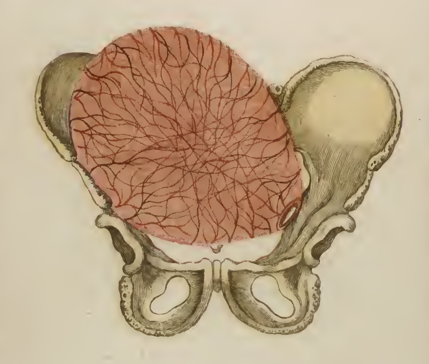
J'Ai traité dans les Chapitres précédens des obſtacles qui peuvent rendre les accouchemens funeſtes à la mere & à l'enfant, quoiqu'il ſe préſente bien, c'eſt-à-dire, par le ſommet de la tête, que la matrice ſoit bien placée, que ſon orifice ſe trouve vis-à-vis de l'entrée du vagin, & de la partie de la femme, & qu'en la touchant, on ſe ſente directement au milieu. Il eſt encore des difficultés qui ont pour cauſe les différentes obliquités de la matrice, & qui rendroient la ſortie de l'enfant impoſſible, ſi l'on n'y apportoit du ſecours.

Les relâchemens de la matrice prouvent aſſez que les ligamens qui l'aſſujettiſſent, ont de la facilité à s'étendre. J'ai ſouvent trouvé que les ligamens d'un côté, ayant plus prêté que les autres, avoient donné lieu à la matrice de ſe porter vers le côté oppoſé, ce que j'ai reconnu par le toucher ; car au lieu de rencontrer l'orifice de la matrice au milieu,



Cette figure répresente le bassin vu en face et un peu penché en avant avec l'obliquité latéralle de la Matrice, dont l'orifice est appuyé sur la partie droite du bassin.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*



Dans cette figure la situation oblique de la Matrice est directement oposée à la précédente, son fond étant couché sur la face interne de l'os des Isles droit, et son orifice appuyé sur la partie gauche du bassin.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

je le trouvois de côté, & paſſant la main ſur le ventre, je ſentois aiſément que la matrice étoit penchée. Je remarquois en même-tems que lorſque le corps de la matrice étoit incliné du côté droit, ſon orifice étoit tourné vers le côté gauche du baſſin : or la tête de l'enfant appuyant alors ſur l'os innominé, elle y trouve une forte réſiſtence, & il faut de néceſſité que l'enfant & la mere périſſent, malgré toutes ſes douleurs & les efforts qu'elle pourroit faire, ſi l'on n'y apporte du ſecours. Il en ſera de même, ſi l'enfant ſe porte du côté gauche ; car alors l'orifice ſera tourné du côté droit. Quelques fâcheuſes que ſoient ces différentes ſituations, & quelques difficultés qu'elles préſentent, on les ſurmontera aiſément, en s'y prenant comme je vais le dire.

Si l'orifice de la matrice eſt tourné du côté gauche, il faudra faire coucher la femme du même côté ; car le poids de l'enfant qui ſe trouve du côté droit, le fera avancer dans le milieu ; & tandis que la femme reſtera dans cette attitude, l'on inſinuera deux ou trois doigts de la main droite dans le vagin, on les paſſera entre l'orifice de la matrice & l'enfant, & avec la main gauche, on pouſſera

tout doucement le ventre pour le faire encore pencher. On ne doit point faire ces ſortes de réductions avec violence, il faut au contraire s'y prendre à pluſieurs fois. On recommendera à la femme de ne point pouſſer, juſqu'à ce que l'orifice ſoit remis en ſa place; car les efforts qu'elle feroit alors augmenteroient la difficulté, en preſſant plus fortement la tête ſur l'os innominé.

Il eſt encore deux ſortes d'obliquités de la matrice; la premiere eſt lorſque l'orifice vient s'appuyer ſur l'os pubis. Il eſt impoſſible, dans une pareille ſituation, que l'enfant ſorte ſans le ſecours de l'Art. Il faudra donc alors faire mettre la femme à genoux ſur le lit, & qu'elle s'appuie ſur les coudes le plus qu'il ſera poſſible. Cette attitude fera tomber l'enfant en devant, & donnera plus de facilité d'amener l'orifice en ſon lieu naturel : on ſe ſervira des doigts pour le reculer doucement du côté de l'os *ſacrum*, & l'on empêchera la femme de faire des efforts pour pouſſer; c'eſt à quoi on doit bien prendre garde dans ces ſortes d'accouchemens.

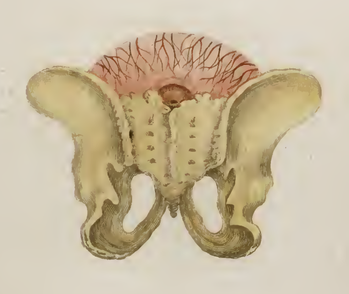
La ſeconde & derniere obliquité de la matrice, c'eſt lorſque ſon fond ſe porte en de-





Cette figure réprésente l'obliquité de la Matrice en devant son orifice paroiſsant un peu audeſsus des os Pubis.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*



Cette figure étant l'opposée de la précédente, elle fait voir la partie postérieure du baſsin avec l'obliquité de la Matrice postérieurement son orifice paroiſsant un peu audeſsus de l'os Sacrum.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

vant, tandis que ſon orifice eſt jetté en arriere du côté de l'os *ſacrum*. Cette ſituation de la matrice approche plus de la naturelle que les autres, parce que le ventre ſaillit ſur le devant, lorſque la femme eſt debout, & l'on eſt ſouvent obligée de ſoulever un peu la tête de l'enfant pour paſſer le doigt, afin de connoître ſi elle eſt en travail : il arrive quelquefois qu'en pareil cas, on ne touche que le bord de l'orifice, ſans pouvoir ſentir les différens degrés de ſa dilatation : lorſqu'on trouve cette difficulté, il faut faire mettre la Femme ſur le lit, & qu'elle ſoit un peu renverſée : pour lors le fond de la matrice tombe ſur le dos, & donne la facilité de ſentir l'orifice. Si l'orifice ne poſoit pas ſur l'os *ſacrum* conſidérablement, comme il ſe rencontre dans les Femmes à qui le ventre ne tombe pas tout-à-fait ſur les cuiſſes, en la laiſſant couchée, & un peu renverſée, ſes douleurs réduiront aiſément la matrice; c'eſt ce que je vois arriver tous les jours : il n'eſt pas néceſſaire en ce cas de fatiguer la Femme; car elle accouchera naturellement, ſur-tout en lui faiſant obſerver d'être couchée comme je viens de le dire.

A l'égard des femmes, dont le ventre eſt trop pendant, il n'eſt pas poſſible que l'accouchement ſe faſſe de lui-même, il faudra que la femme & l'enfant périſſent faute de ſecours; l'orifice venant à peſer ſur l'os *ſacrum*, l'enfant y ſera pouſſé violemment par les efforts de la mere, & ne pourra jamais ſortir. Si en touchant la femme, le doigt ne peut atteindre l'orifice, on la fera coucher, & l'on inſinuera dans le vagin toute la main, après l'avoir graiſſée : on ſoulevera un peu la tête de l'enfant que l'on ſent dans la matrice, on fera encore pencher la femme en arriere le plus qu'il ſera poſſible, & on pouſſera tout doucement le ventre en haut avec la main gauche, & des deux doigts de la main droite que l'on aura introduits dans l'orifice, on la tirera doucement en devant, obſervant toujours que la Femme ne doit pouſſer que lorſque l'orifice ſera réduit, & que la tête de l'enfant s'avancera. Ces réductions doivent ſe faire avec beaucoup de ménagement, & il faut y employer tout le temps néceſſaire pour ne point violenter la matrice.

Dans les accouchemens où l'enfant ſe préſente mal, ſi la matrice eſt oblique, il faudra

de toute néceſſité la remettre dans ſon lieu naturel, avant que de vouloir retourner l'enfant; car autrement il ne ſeroit pas poſſible d'en venir à bout.

L'on pourroit empêcher les Femmes d'être expoſées à ces ſortes d'inclinaiſons de la matrice, en leur conſeillant, lorſqu'elles ſe plaignent de porter leurs enfans plus d'un côté que de l'autre, en leur conſeillant, dis-je, de ſe coucher du côté oppoſé. A l'égard de celles dont le ventre tombe ſur les cuiſſes en forme de beſace, il faudra leur faire mettre de bonne heure, autour du corps, une ſerviette en forme de bande, qui ne ſoit point trop ſerrée : par cette précaution l'on empêchera que l'enfant ne croiſſe dans cette mauvaiſe ſituation.

CHAPITRE XXVI.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente un pied, ou tous les deux enſemble.

L'Accouchement où l'enfant préſente un pied, ou tous les deux enſemble, eſt le plus aiſé de tous ceux où l'enfant vient mal,

puiſque quelque partie qu'il préſente à l'orifice, ſi l'on en excepte le ſommet de la tête, l'on eſt dans la néceſſité de le faire venir par les pieds, étant la ſeule reſſource que l'Art fourniſſe pour faciliter ſa ſortie.

On peut diſtinguer facilement les pieds, même avant que les membranes ſoient rompues. Dans cette poſition, la partie allongée qu'il préſente, fait prendre aux membranes la même forme, & lorſque la douleur eſt paſſée, on ſent un pied, ou tous les deux que l'on reconnoît aux talons, aux chevilles & aux orteils. On ne ſçauroit prendre les mains pour les pieds, leur forme ſe trouvant très-différente. Il ne faut pas attendre que l'enfant s'engage trop avant dans le paſſage, ce qui rendroit l'accouchement dangereux pour deux raiſons.

La premiere eſt que ſi la face étoit tournée du côté du nombril de la mere, ce qui arriveroit ſi l'enfant avoit le ventre en deſſus, la mâchoire s'accrocheroit aux os pubis, & tous les efforts que l'on feroit pour le tirer, ne ſerviroient qu'à lui ſéparer la tête d'avec le tronc.

La ſeconde difficulté qui ſurviendroit, c'eſt



Cette Planche répresente encore une fausse manœuvre en préférant de tirer l'enfant la face en devant plutôt que de lui avoir tourné par derrière, ce qui donne lieu au menton de l'enfant de s'accrocher sur les os Pubis et en continuant de le tirer dans cette position la tête se renversant en arrière la machoire peut se luxer, d'ailleurs l'occiput par ce renversement appuyant sur l'os Sacrum, il est impossible de faire passer la tête dans le détroit du petit bassin, il faut donc en repoussant l'enfant un peu en haut lui retourner la face en arrière.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.



Cette figure fait voir l'Enfant couché en travers dans le baßin. Les pieds du côté des os des Isles gauches. Les feßes vers l'os Sacrum; le dos du côté de l'os des Isles droit, et la tête sur les os Pubis; avec une main ignorante qui l'ayant saisie, paroit la tourner obliquement pour la faire sortir, ce qui ne peut réußir. Cette mauvaise manœuvre au contraire luxce la tête de l'enfant d'avec le col et lui cause par là une mort prompte; accident qui n'arrive malheureusement que trop souvent dans les Campagnes.

Peint par P. Chapparre. — *Gravé en Couleurs par J. Robert*

que si l'enfant ne présentoit qu'un pied, comme cela arrive souvent, en tirant ce pied fortement, l'autre étant plié derriere son dos, & le genou venant à s'appuyer sur l'estomac, ce pied pourroit poser sur l'os pubis, & l'effort que l'on feroit pour le tirer, ne serviroit qu'à le presser plus fortement sur cet os, ce qui rendroit la sortie de l'enfant très-difficile, & peut-être même impossible.

Lorsqu'on aura reconnu qu'un des pieds se présente, que la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il se trouve éminci, on rompra les membranes, si elles ne l'étoient pas; l'on attendra pour cela une forte douleur, la tension qui leur arrive alors les disposant à être percées plus aisément. Les membranes étant percées, on prendra un pied ou tous les deux, que l'on tirera également, on les amenera hors de la partie : on prendra un linge sec & doux, dont on les enveloppera, pour qu'ils ne glissent pas des mains. Lorsqu'on aura passé les genoux, si l'enfant vient la face en-dessus, on le retournera à mesure qu'on le tirera, pour que le nez se trouve en-dessous du côté du fondement de la mere. Cette précaution est absolument nécessaire pour em-

pêcher que la mâchoire ne s'accroche aux os pubis. On abaiſſera les bras l'un après l'autre, & ſi la tête ne ſort pas dans l'inſtant, loin de la tirer avec violence, ce dont il faut bien ſe garder, car on pourroit la ſéparer du tronc; on s'arrêtera, & on fera ſoutenir l'enfant par quelqu'un, pour empêcher qu'il ne ſoit ſuffoqué, & ſaiſiſſant la mâchoire inférieure, on gliſſera le doigt indice de la main gauche dans la bouche, pendant qu'on inſinuera la main droite ſur le derriere de la tête, pour la faire baiſſer du côté du fondement de la mere; on la tirera à ſoi, tandis qu'une autre perſonne tirera l'enfant par les épaules.

Pluſieurs Auteurs veulent qu'ayant abaiſſé un bras on laiſſe l'autre, pour que la tête ſoit conduite plus directement; mais je penſe que lorſque la tête eſt un peu groſſe, on riſqueroit alors de rendre la ſortie de l'enfant plus difficile; la longueur du temps que l'on mettroit à l'avoir, deviendroit préjudiciable pour le bras, qui, en ſe gonflant, formeroit une autre difficulté.

Si l'enfant ne préſentoit qu'un pied, lorſqu'on l'auroit un peu avancé dans la partie, on l'aſſujettiroit par un ruban, auquel on fe-



Cette figure répresente l'enfant sorti mais dont la tête est encore engagée sous l'arcade des os Pubis et pour la débaraßer on répresente les doigts d'une main gauche appuyés sur l'os Occipital et en deßous une main droite dont le doigt indice va chercher la bouche de l'enfant dans laquelle il s'introduit et tirant avec ce doigt la machoire inférieure en bas et l'autre main appuyant en même temps sur l'occiput, la tête se fléchit néceßairement et par ce mouvement elle sort avec facilité.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

roit un nœud coulant, ſans trop le ſerrer, & en ſuivant le genou, on conduiroit la main ſur la cuiſſe pour la paſſer ſur la partie de l'enfant, ou ſur le derriere, ſuivant ſa poſition, & l'on ſuivroit l'autre cuiſſe & la jambe : pour lors on prendroit ce pied que l'on ameneroit au paſſage. Quelquefois on eſt obligé de repouſſer le premier, ſur-tout s'il étoit trop avancé, & en le faiſant rentrer un peu, on ſe faciliteroit le moyen de faire venir l'autre.

Il eſt eſſentiel de s'aſſurer que le pied que l'on tâche d'avoir, eſt celui qui appartient au même enfant; car il arrive quelquefois que la matrice contient deux enfans, & même trois. On conçoit bien qu'en tirant indifféremment le premier pied que l'on trouveroit, on pourroit en tirer un d'un autre enfant, & les corps s'embarraſſant l'un & l'autre, il en arriveroit la mort, tant des enfans que de la mere, étant de toute impoſſibilité qu'ils vinſſent enſemble.

Cet inconvénient de tirer le pied d'un ſecond ou d'un troiſieme enfant, ne peut néanmoins avoir lieu que lorſque les membranes, qui renferment chaque fétus en particulier,

ont été déchirées, ou qu'enfin deux fétus ſont unis l'un à l'autre par la poitrine, ou autre partie du corps; car on ſçait qu'alors ils ſont renfermés dans une même enveloppe; mais ce dernier cas eſt fort rare.

CHAPITRE XXVII.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente les genoux, ou le fondement.

IL eſt aiſé de diſtinguer ſi l'enfant préſente les deux genoux, ou un ſeul, ſur-tout lorſque les membranes ſont rompues; car l'on ſent l'os qui eſt en devant, nommé la *rotule*: ſa rondeur & ſa fermeté n'empêchent pas qu'il ne differe beaucoup de la tête; puiſqu'en touchant, on ſent un vuide de chaque côté, & qu'en y paſſant le doigt, on trouve le pli que fait le genou, lorſque la jambe eſt fléchie. On ne le laiſſera point engager trop avant, & en ſuivant la jambe l'on ira prendre un pied; lorſqu'on l'aura, on dégagera l'autre, comme je l'ai dit.

Si l'enfant préſente le fondement, on peut le connoître à travers les membranes, lorſ-

que la douleur eſt paſſée ; car alors on ſent un vuide au milieu, & une groſſeur de chaque côté, mais ſouple. S'il ne ſe préſentoit que de côté, cette partie ſe diſtinguera encore au toucher ; car en paſſant le doigt tout autour, on ſent le pli que fait la cuiſſe, & de l'autre côté le fondement : on ne peut ſe tromper ſur la différence qu'il y a entre cette partie & la tête.

Si la mauvaiſe ſituation de l'enfant donne lieu à la compreſſion du ventre, il ne manque pas alors de rendre le *mœconium* renfermé dans le gros boyaux : c'eſt une matiere noire qui reſſemble à de la poix, & dont on trouve alors ſon doigt couvert, ſi l'on touche la femme dans ces momens.

Lorſqu'on ſera aſſurée que l'enfant préſente le fondement, on ne doit point le laiſſer engager trop avant ; car il ſeroit très-difficile d'aller chercher les pieds, il vaudroit mieux, ſi l'on n'étoit point arrivée aſſez à temps, & qu'il fût trop engagé dans le paſſage, le laiſſer venir dans cette ſituation : on riſqueroit moins pour lui & pour la mere ; mais s'il ne préſentoit qu'un côté du derriere, cette poſition de travers deviendroit très-laborieuſe,

parce que l'autre côté de la hanche s'appuyant fortement ſur l'os du baſſin de la femme, il ne ſeroit pas poſſible que l'enfant pût ſortir. Lorſqu'il ne préſentera qu'un côté du derriere, on le repouſſera tout doucement, pour le faire rentrer, & l'on paſſera un doigt de l'autre main, pour aller chercher le pli de l'aîne : on avancera l'autre côté, afin que le fondement ſe trouve directement à l'orifice. Si on le laiſſe venir dans cet état, on lui dégagera les jambes, auſſi-tôt que le derriere ſera paſſé.

Si l'on arrive auprès de la femme aſſez à temps, & que l'on ait reconnu que l'enfant préſente le fondement, on terminera l'accouchement ſans attendre qu'il s'engage. On inſinuera la main bien graiſſée, & en ſuivant la feſſe, la cuiſſe, le genou & la jambe, l'on ira prendre un pied que l'on amenera au paſſage, & on ira chercher l'autre.



On réprésente par cette Planche l'enfant couché en travers dans le bassin, la tête appuyée sur l'os des Isles droites et le derrière sur le gauche avec la position d'une main qui va chercher les pieds de l'enfant pour le faire sortir.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert*

CHAPITRE XXVIII.

De l'Accouchement où l'Enfant présente le ventre, la poitrine, ou le dos.

SI en touchant la Femme on reconnoît que l'enfant se présente mal, on se conduira différemment, suivant la partie qu'il offrira. Si c'est le ventre, ou la poitrine, les membranes seront plus applaties, parce que l'enfant étant de travers, les retient des deux côtés, & ne leur laisse pas la liberté de s'allonger : il arrive souvent que dans cette position le cordon ombilical se présente le premier, & lorsque les membranes ne sont point tendues, on sent les battemens de ses artères à travers les membranes. La dilatation de l'orifice étant devenue suffisante, on rompra les membranes, & on reconnoîtra la partie qui se présente. Si c'est la poitrine, en glissant la main dessus, on trouvera le ventre & l'ombilic : l'on suivra avec la main jusqu'à la partie de l'enfant, en trouvant une cuisse, on ira au genou, & l'on amenera les pieds au passage.

Lorſque l'enfant préſente le dos, on ne peut s'y tromper, l'épine ſe fait ſentir, parce que le dos étant courbé, les vertèbres ſe diſtinguent aiſément les unes des autres, & en les ſuivant juſqu'au fondement, l'on ira droit aux pieds, la méthode étant la même pour tous les accouchemens où l'enfant ſe préſente mal.

CHAPITRE XXIX.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente le bras ou le coude.

LOrſque l'enfant préſente le bras, cette ſituation lui eſt ſouvent funeſte, parce que ceux qui ne ſont pas au fait des accouchemens, ne connoiſſent que le ſeul moyen de faire rentrer le bras, avant que d'aller chercher les pieds, & à force de fatiguer ce bras, on le meurtrit ſi conſidérablement, que la matrice irritée le ſerre au point de ne plus laiſſer de reſſource, que celle de le couper pour terminer l'accouchement : malheur qui n'eſt que trop commun dans les Campagnes.



Cette figure fait voir comme dans la précédente un enfant couché en travers dans le bassin mais elles sont différentes en ce que la première indique une bonne manœuvre et que celle cy en démontre une mauvaise en tirant sur le bras droit de l'enfant qui se présente.

Peint par P. Chapparre. | Gravé en Couleurs par J. Robert.

L'on diſtinguera aiſément ſi le bras ſe préſente ; car en ce cas les membranes ſont allongées, & à travers l'on ſent la main qui differe beaucoup de la forme du pied par ſes doigts allongés & déliés. Si la dilatation de l'orifice eſt ſuffiſante, & que les membranes ne ſoient point rompues, on les percera, on inſinuera la main juſqu'au-deſſus de l'épaule de l'enfant, ſans toucher à ſa main ni au bras, & on le repouſſera en haut tout doucement pour le faire rentrer ; mais ſouvent cela ne réuſſit point dès la premiere fois, parce que l'enfant, alors trop gêné dans ſa ſituation, ne peut ſe prêter aux mouvemens qu'on veut lui faire faire ; dans ce cas, on changera de manœuvre. Ces tentatives étant douloureuſes pour la mere, on les lui épargnera, en conduiſant tout de ſuite la main ſur le côté de l'enfant, ſur la hanche, la cuiſſe, le genou & la jambe, & lorſqu'on aura un pied, le premier mouvement que l'on fera pour le tirer à ſoi, éloignera de toute néceſſité le bras du paſſage : ayant été alors chercher l'autre pied, on amenera l'enfant.

Par cette méthode, on ſauvera la vie à l'enfant & à la mere ; car dans les accouche-

mens traînés en longueur par la faute de celles qui operent, il eſt toujours à craindre que la matrice, irritée depuis long-temps, ne s'enflamme, & ne cauſe la mort à la femme.

Si l'enfant préſentoit le coude, on le reconnoîtroit aiſément, parce qu'étant plus pointu que le genou, on ne peut prendre l'un pour l'autre. On ſe donnera bien de garde de le laiſſer trop avancer, crainte que le bras ne vienne à ſortir juſqu'à l'épaule; ce qui arriveroit, ſi l'on n'alloit chercher les pieds promptement. En repouſſant doucement le coude, l'accouchement devient plus facile, parce que le bras peut s'étendre aiſément le long du corps. Il eſt au contraire plus malaiſé, lorſque l'avant-bras eſt ſorti tout-à-fait.

CHAPITRE XXX.

De l'Accouchement où l'Enfant préſente l'épaule, l'oreille ou le menton.

L'Enfant préſentant l'épaule, l'on ne doit point eſpérer de réduire la tête aiſément, pour qu'elle vienne ſe préſenter directement à l'orifice : on peut le tenter, mais ne pas

s'y amuſer trop long-temps, crainte que les douleurs ne finiſſent, & qu'à force de tentatives on ne fatigue trop la mere & l'enfant.

On reconnoîtra que c'eſt en effet l'épaule qui ſe préſente, lorſqu'en conduiſant le doigt tout autour, l'on ſentira le deſſous de l'aiſſelle d'un côté, & de l'autre le col de l'enfant, ce qui ne peut laiſſer aucun doute; mais comme il pourroit arriver que dans cette ſituation, il eût la face en deſſus, & que l'épaule étant repouſſée, il vînt dans cette attitude, l'accouchement deviendroit laborieux, alors il faudroit ſe déterminer à faire ſortir l'enfant par les pieds, en ſuivant les parties du corps, comme je l'ai dit. La femme à la vérité en ſouffrira davantage; mais ce moyen eſt préférable à la réduction de la tête dans ſa ſituation naturelle, qui demanderoit beaucoup de temps.

A l'égard de l'oreille, on ne peut s'y tromper, & par le ſens dont elle ſera tournée, on pourra juger ſi la face eſt en deſſus ou en deſſous, le bord de l'oreille la diſtinguant aiſément, puiſqu'il ne ſe trouve jamais du côté de la joue. Ayant fait l'examen néceſſaire

pour s'assurer que l'enfant a la face tournée en dessous, on aura lieu d'espérer qu'en reculant l'épaule, la tête se présentera à l'orifice; mais si le col étoit trop penché sur l'autre épaule, après avoir fait inutilement de légeres tentatives, on se déterminera à faire sortir l'enfant par les pieds.

L'accouchement où l'enfant présente le menton, ou le visage tout entier, peut se terminer aisément, en le faisant venir par la tête. Si le menton se présente le premier, on le connoîtra par le vuide que l'on sentira au-dessous de la mâchoire, & par la lévre inférieure que le doigt rencontrera aisément : alors portant la main applatie, & la conduisant doucement jusqu'à la poitrine de l'enfant, pour la soulever un peu, on fera reculer la tête, son poids la fera tomber d'elle-même, & l'obligera de se placer directement à l'orifice, ce qui le fera venir naturellement. Il en sera de même, si l'enfant présente la face toute entiere.

On doit observer que les recherches que l'on fait au moyen du toucher, pour distinguer ces différentes parties, doivent se faire avec beaucoup de délicatesse pour n'en bles-



Cette Planche fait voir une main qui tire la jambe droite de l'enfant tandis que l'autre fléchit et se trouve accrochée sur les os des Isles gauches, on doit sentir qu'une semblable manœuvre ne peut manquer de luxer la cuisse si on fait trop d'effort et qu'il eut bien été plus prudent d'aller chercher l'autre pied avant d'avoir la témérité de tirer sur celui qui se présente seul.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

117



On répresente dans cette Planche deux enfants dans le baſsin dont l'un présente une jambe droite et l'autre la gauche, l'Opérateur ou l'Accoucheuse ne s'étant point aſsuré s'il y a deux enfants dans la Matrice voyant un pied droit et un pied gauche tire sur ces jambes et il résulte de cette mauvaise manœuvre que les deux autres cuisses appuyées sur quelques parties du contour du bassin ne manquent pas de se luxer et de former un obstacle invincible à la sortie des enfants.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert*

ser aucune. J'ai vu en pareille occasion des yeux crevés, & la face rendue difforme par les meurtrissures qu'on y avoit faites.

On s'y prendra comme je viens de le dire, pour tâcher que la tête ne présente que le sommet, & si après avoir tenté plusieurs fois avec beaucoup de ménagement sa réduction dans ces deux diverses positions, on ne peut en venir à bout, le parti le plus sûr & le plus avantageux, est d'aller chercher les pieds, & de terminer au plutôt l'accouchement.

CHAPITRE XXXI.

De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs Enfans.

LOrsqu'on a lieu de croire, par l'étendue considérable du ventre de la femme, qu'elle est enceinte de deux, ou de trois enfans, il est d'une conséquence infinie de s'assurer si le second pied que l'on va chercher dans la matrice, est celui du même enfant dont on en a déjà un, parce que s'il arrivoit, comme je l'ai dit, que l'on tirât en mêmetemps le pied d'un autre enfant, les corps

auxquels ces pieds répondroient; s'embarrasseroient l'un & l'autre, & si l'on s'obstinoit à les tirer, l'on exposeroit la mere & les enfans à de très-grands dangers, étant impossible que ces enfans sortent ensemble.

Dans ces accouchemens, la façon de délivrer la femme est la seule chose que je croie nécessaire d'expliquer ici, puisqu'il n'y a point d'autres méthodes que celles dont j'ai fait mention, pour favoriser la sortie des enfans dans les différentes positions où ils peuvent se rencontrer.

L'on peut présumer que la femme est enceinte de deux enfans, si son ventre est gros & large, si elle a été plus incommodée de cette grossesse que des autres, supposé que ce ne soit pas sa premiere, & si elle a les jambes enflées, de même que la partie. Le volume de l'enfant que l'on reçoit, peut aussi en annoncer un second, le ventre restant gros, & l'enfant étant très-petit, peut faire juger qu'il y en a un second.

L'on doit observer en général, comme je l'ai déjà dit, de ne point tenter dans aucun accouchement de délivrer la femme, sans avoir auparavant passé la main sur le ventre, pour

s'assurer s'il ne se trouve point encore quelque chose dans la matrice. Par cette précaution, on évite le danger auquel on exposeroit la mere & le second enfant, si l'on tiroit tout-à-coup l'arriere-faix. Il peut même arriver que le premier enfant que l'on a reçu, soit beaucoup plus fort que celui qui reste, ce dernier même pouvant être mort depuis plusieurs jours. Lorsqu'on aura reconnu qu'il reste un second enfant, on fera au cordon ombilical les deux ligatures dont j'ai parlé, avant de le couper : elles seront à quatre travers de doigt de distance l'une de l'autre ; & on le coupera entre-deux. Le premier enfant étant sorti, on ne fera aucune tentative pour tirer l'arriere-faix : on profitera de la premiere douleur pour rompre les membranes du second. Il arrive quelquefois que chaque enfant a son placenta particulier ; mais plus ordinairement les différens arriere-faix sont unis, & par leur union n'en font qu'un seul ; auquel répondent les cordons de chaque enfant.

En admettant le sentiment de la superfétation, qui suppose, comme je l'ai dit, une seconde génération à quelque distance de la

premiere, l'on doit craindre de faire venir le second enfant trop tôt, puisque n'étant formé que plusieurs jours, ou peut-être plusieurs mois après la conception du premier, on empêcheroit sa perfection; mais ne pouvant être assurée s'ils ont été formés l'un après l'autre, & si chaque enfant a son placenta particulier, on risqueroit aussi de faire périr la mere, & l'enfant qui reste encore dans la matrice, en voulant la délivrer: le premier cordon & l'arriere-faix se trouvant communs aux deux enfans on détacheroit l'autre partie encore adhérente à la matrice, la perte de sang venant alors avec abondance, suffoqueroit l'enfant, & mettroit la mere en danger de perdre la vie.

J'avoue une crainte que l'idée de la superfétation m'a toujours donnée; car n'osant pas délivrer la Femme sur le champ, par la raison que je viens d'exposer, & ne pouvant deviner si l'arriere-faix est commun aux deux enfans, j'appréhendois qu'en laissant ce corps étranger dans la matrice, il ne vînt à s'y corrompre, si elle se resserroit, & qu'elle ne pût l'expulser, ce qui mettroit en grand danger & la mere & l'enfant: ainsi il vaut mieux at-

tendre que de tenter de tirer le premier cordon ; & si l'arriere-faix se détache de lui-même, & que les douleurs cessent, il ne faudra point tâcher de délivrer la Femme du second enfant, ni lui faire user d'aucun remede pour faire renaître les douleurs ; mais on attendra patiemment que le terme de l'enfant qui reste, soit expiré.

CHAPITRE XXXII.

De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'Enfant.

L'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie du corps, est le plus funeste. Lorsque c'est la tête qui vient avec le cordon, il faut, pour sauver la vie à l'enfant, se déterminer à le faire venir par les pieds, parce que la tête remplissant le petit bassin, comprimeroit le cordon au point d'arrêter la circulation du sang dans les vaisseaux qui le composent, ce qui feroit périr l'enfant ; mais si ayant rompu les membranes, on reconnoît, par le toucher, que la tête

n'eſt point trop engagée, on tentera de repouſſer en arriere le cordon pour le faire rentrer, à meſure que la tête avancera. Si la réduction du cordon n'étoit pas poſſible, il faudroit abſolument ſe déterminer à retourner l'enfant, pour le faire ſortir par les pieds.

A l'égard de l'accouchement où l'enfant ſe préſente mal, & où quelqu'une de ſes parties eſt ſortie avec le cordon, il n'eſt pas ſi dangereux, pourvu que l'on faſſe rentrer le cordon avant que d'aller chercher les pieds; ce qui ſe fait facilement; & ne doit point être omis, afin que le cordon ne ſe trouve point comprimé, ni refroidi.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Accouchement de l'Enfant mort, & de la tête reſtée dans la matrice.

IL y a pluſieurs ſignes qui donnent à connoître que l'enfant eſt mort dans la matrice. S'il l'eſt depuis long-temps, & qu'il préſente le ſommet de la tête, quoique la matrice ne ſoit point trop dilatée, & que les eaux

s'écoulent, la peau chevelue se sépare & s'attache au bout des doigts, & à mesure qu'on les remet dans l'orifice, quelque nouvelle portion s'y attache encore; mais si la dilatation de l'orifice est suffisante, & qu'il n'y ait pas assez de temps que l'enfant soit mort, pour que l'épiderme qui couvre la peau s'en détache, l'on peut être assuré qu'il a perdu la vie, lorsqu'en tournant le doigt dans l'orifice, on sent la tête très-molle, & quelques-uns des os du crâne passés les uns sur les autres; enfin si le cordon se présentant le premier, les vaisseaux qui le composent sont sans battement, & s'il se trouve flétri, toutes ces circonstances ne permettent pas de douter de la mort de l'enfant.

L'on peut encore juger de son état par l'examen de quelqu'autre partie qu'il présente; car si c'est un bras, on jugera par le pouls s'il est vivant ou mort.

On ne doit point prendre pour un signe de mort, ainsi que le pensent quelques-uns, la sortie du *mœconium*, puisque l'évacuation de cet excrément n'a d'autre cause que la pression des boyaux qui le contiennent, soit que l'enfant soit mort, soit qu'il vive encore.

Il arrive quelquefois que la mere croit que ſon enfant eſt mort, parce que depuis quelques jours elle n'en a point ſenti les mouvemens. Il faut bien ſe garder de donner trop aiſément dans cette idée, & l'on ne doit rien tenter qui ſoit capable de nuire à l'enfant, ſi ſa mort n'eſt conſtatée par les ſignes rapportés ci-deſſus, & dont il eſt bon que les Aſſiſtantes ſoient inſtruites, pour éviter le blâme, auquel on ſe trouveroit expoſée, ſi l'on n'avoit cette attention.

Dans les accouchemens trop longs par le rallentiſſement des douleurs, ſans pour cela que la mort ſoit certaine, on peut faire prendre à la Femme une infuſion de deux gros de ſéné, pour diſpoſer la matrice à ſe dilater.

Si l'enfant préſentoit le ſommet de la tête, & qu'il ſe trouvât au paſſage, il faudroit lui mettre le doigt dans la bouche, en forme de crochet, & par ce moyen on pourroit le tirer aiſément; mais ſi la tête n'étoit point aſſez avancée, on paſſeroit de chaque côté une main étendue : comme elle eſt alors aſſez ſouple, on peut, en l'applatiſſant, la faire entrer un peu plus dans le paſſage. L'on tâchera



On répresente par cette Planche un enfant décollé dont la tête est restée dans le baßin parcequ'ayant pris une situation oblique on a voulu la tirer de force ce qui n'a pu réußir, les deux épines des os Ischion ayant formé un obstacle à sa sortie.

Peint par P. Chapparre. *Gravé en Couleurs par J. Robert.*

avec une main de dégager une épaule, en insinuant un doigt en forme de crochet sous l'aisselle.

Quant à la tête restée dans la matrice, j'avois cru que rien n'étoit si commode pour en procurer la sortie, qu'une bourse. Je n'en avois pas l'expérience par moi-même, & je ne l'avois donnée pour ressource que sur ce que des personnes m'avoient assurée s'en être servi avec succès. Mais ces malheureux accidens, qui ne sont que trop communs dans les campagnes, m'en ont appris l'inutilité.

Si la tête séparée du tronc se trouve dans un bassin bien conformé, & que la tête ne soit pas disproportionnée par sa grosseur au détroit du petit bassin, que la face soit posée sur l'os *sacrum*, les efforts de la mere suffiront pour en procurer la sortie. On peut encore lui donner des remedes ; M. Peu dit n'en avoir pas trouvé de plus efficace que les lavemens un peu âcres, employés avec prudence. Il ajoûte qu'en ayant fait donner un où il avoit mis deux gros de sel polychreste ; à peine la Femme l'eut-elle gardé, qu'elle fut obligée de se mettre sur le bassin, où elle rendit dans un effort la tête restée.

Si la tête eſt trop groſſe, elle contiendra alors par ſon volume le détroit du grand baſſin; au petit, on ſent l'inutilité de la bourſe, des efforts de la mere & des remedes. Ce ne ſera plus que par le ſecours des inſtrumens que l'on pourra en diminuer le volume.

Le volume extraordinaire de la tête de l'enfant, ni la mauvaiſe conformation du baſſin de la mere, ne ſont pas auſſi communs que l'ignorance de la Sage-Femme de Campagne. Lorſque l'enfant ſe préſente par les pieds, elle le tire toujours; elle ne s'attache point à mettre la tête en ligne directe de l'épine du corps de l'enfant; ce qui fait qu'elle reſte oblique, & qu'elle ſe place, comme je l'ai rendu dans cette Planche.

Je me ſuis déjà trouvée dans ces cas; & en préſence de perſonnes qui ne vouloient ſe ſervir que d'inſtrumens tranchans: je ne me ſuis ſervie que de ma main, en remontant la tête dans le grand baſſin, la retournant pour lui mettre la face du côté de l'os *ſacrum*, un doigt alors dans la bouche, & le pouce fortement appuyé ſur l'occiput, pour la baiſſer ſur le coccyx, & par cette direction la dé-

barrasser de l'arcade des os pubis, & j'en ai fait l'extraction sans aucune violence.

CHAPITRE XXXIV.

De l'arriere-faix adhérent, & de la matrice renversée.

ON propose deux méthodes, pour délivrer la Femme. Les uns veulent qu'avant de couper le cordon, on aille chercher l'arriere-faix dans l'instant; les autres préferent d'attendre qu'il se détache de lui-même, sans porter la main dans la matrice, & de faciliter ce détachement par de legeres frictions sur le ventre, ou en faisant souffler la Femme dans sa main. Ce sont les circonstances qui doivent déterminer à préférer l'une de ces méthodes à l'autre. S'il y avoit perte de sang, la premiere seroit à préférer, le seul moyen pour la faire cesser, étant la prompte extraction du placenta; ou si la matrice paroissoit disposée à se resserrer, on devroit profiter du moment favorable, pour accélérer le détachement du placenta; mais si l'on n'avoit rien à craindre de la perte, & qu'en te-

nant le bout des doigts dans la matrice, on ne ſentît pas qu'elle ſe reſſerrât, on ne devroit rien précipiter, il faudroit tâcher ſeulement de faciliter ſon détachement, comme je l'ai dit, par de legeres frictions ſur le ventre, & l'arriere-faix ſortiroit naturellement, en tirant un peu à ſoi le cordon, ce que l'on a recommendé au Chapitre de l'Accouchement naturel. Si l'on s'appercevoit que la matrice fût diſpoſée à ſe reſſerrer, il faudroit dans l'inſtant porter la main dans ſa cavité, en ſuivant le cordon qui ſert de guide, & paſſant le bout des doigts entre la matrice & l'arriere-faix, on le détacheroit tout doucement, prenant garde que les doigts ne portent que ſur le placenta, & on retireroit le tout enſemble, & non par parties.

Il faudroit en agir de même pour le faux-germe adhérent, en obſervant de le détacher tout autour, pour l'avoir en entier.

Lorſque le cordon ſe trouve rompu près du placenta, ou, comme l'on dit communément, près de ſa maſſe, le détachement de l'arriere-faix mérite une attention particuliere; car il eſt à craindre qu'en le ſéparant, l'on n'occaſionne un renverſement de la matrice,



Cette Planche réprésente une Matrice ouverte pour laißer voir l'arrière faix collé à son fond, avec une main droite qui l'ayant reconnu a déja commencé à paßer son petit doigt sous les membranes pour y faire succeßivement paßer tous les autres afin de le rouler et l'extraire tout entier, pendant cette manœuvre le cordon est tenu par la main gauche ayant deux tours paßés autour du doigt indice et du milieu de cette même main.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

en entraînant ſon fond vers l'orifice, ce que l'on a vu arriver plus d'une fois. Pour diſtinguer le corps du placenta d'avec la matrice, on fera attention que la ſurface de celle-ci eſt unie & polie; au-lieu que la ſurface du placenta ſe trouve inégale par la quantité de rameaux que forment les artères & la veine ombilicale. S'étant aſſurée que c'eſt le placenta, on le détachera, comme je l'ai dit, en inſinuant le bout des doigts entre les membranes & la matrice, tout autour des bords du placenta, pour découvrir l'endroit qui cede le plus aiſément.

L'on ne cauſera jamais le renverſement de la matrice, en ſéparant l'arriere-faix, lorſqu'on y fera les attentions néceſſaires pour le prévenir, & qu'on ne perdra point de vue ce que j'ai recommendé. Mais ſi l'on étoit appellée pour remédier à cet accident, on réuſſiroit en prenant un linge fin, & en repouſſant tout doucement la matrice juſques dans ſon fond : on y laiſſeroit la main, juſqu'à ce que la matrice vînt à ſe reſſerrer, alors on la retireroit peu-à-peu.

CHAPITRE XXXV.

De la perte de sang qui précéde ou accompagne l'accouchement, & de celle qui le suit.

LA perte de sang est souvent funeste à la mere, si l'on n'y apporte un prompt secours. On doit, avant que de rien entreprendre, tâcher de connoître la cause de cet accident; car si la perte est occasionnée par le détachement du placenta, elle ne peut cesser que par le resserrement de la matrice, qui n'aura lieu qu'après la sortie de l'enfant. Dans ces circonstances, il n'y a point de temps à perdre, il faut de toute nécessité accoucher la Femme. Si la matrice n'étoit pas suffisamment dilatée, on s'y prendroit, comme je l'ai enseigné au Chapitre du Faux-germe.

Si en touchant la Femme, c'est le placenta qui se présente, on pourra le reconnoître par sa portion charnue, qui ne ressemble en rien aux parties de l'enfant : de plus, les caillots de sang qui viennent coup sur coup, & l'abondance de celui que la Femme perd, ne

laiſſent plus d'eſpérance pour elle, que dans la promptitude de ſa délivrance.

Si l'arriere-faix ſe trouvoit détaché, qu'il ſe préſentât au paſſage, ou qu'il ſortît par l'orifice, les membranes n'étant point rompues, il faudroit les déchirer pour aller chercher les pieds de l'enfant, ſuppoſé que la tête ne fût point trop avancée. On ne doit pas alors faire rentrer le placenta, qui n'eſt plus néceſſaire pour la conſervation de l'enfant. Si l'on a eu le malheur d'être appellée trop tard, ou que l'on ait été trop long-temps à opérer, la mort de l'enfant eſt certaine, & cette mort eſt le plus ſouvent ſuivie de celle de la mere.

S'il arrive que l'orifice de la matrice ne ſoit point aſſez dilaté, pour permettre au placenta de paſſer juſques dans le vagin, on le reconnoîtra aux ſignes que j'ai donnés. L'on aura ſoin, dans ce cas, de repouſſer l'arriere-faix de côté, afin qu'il ne ſorte qu'après que l'enfant ſera paſſé.

Il ſurvient aſſez ſouvent des pertes avant l'accouchement : lorſqu'elles ne ſont occaſionnées que par l'abondance du ſang, & pour n'avoir pas ſaigné ſuffiſamment la Femme pen-

dant sa grossesse, une ou deux saignées arrêtent alors ces pertes, & l'accouchement se fait tout naturellement.

La perte de sang qui suit l'accouchement, arrive souvent pour n'avoir pas fait saigner la femme au commencement de ses douleurs, ou pour avoir fait l'extraction du placenta avec trop de violence, ou enfin pour en avoir laissé quelque portion dans la matrice.

Lorsque la perte survient, on ne doit rien négliger pour y apporter du remede : le plus certain est d'introduire la main dans la matrice, pour reconnoître si la perte est occasionnée par quelque corps étranger, soit par un faux-germe, ou quelque portion du placenta, soit par quelque caillot de sang. On doit être assurée qu'aussi-tôt que la matrice sera débarrassée de ces corps étrangers, la perte cessera. Néanmoins si malgré cela elle continuoit, l'on tremperoit des linges dans l'oxicrat, que l'on sçait n'être qu'un mêlange d'eau & de vinaigre, qu'on feroit tiédir, si la saison étoit froide; on envelopperoit avec ces linges les cuisses de la femme, & on passeroit sous ses reins un autre linge mouillé de

la même liqueur. On auroit ſoin de retirer de la partie les caillots de ſang, à meſure qu'ils s'y formeroient. La cire d'Eſpagne en poudre eſt un très-bon remede, & la Sage-Femme devroit en avoir toujours ſur ſoi. On en prendra de la groſſeur d'une noiſette, que l'on mettra en poudre, pour la faire avaler à la femme dans ſix cuillerées d'eau, & ſi la perte continue, on lui en donnera une ſeconde doſe. C'eſt un remede dont j'ai vu de grands effets.

Si l'on eſt à portée de faire prendre à la femme une potion, on lui en donnera une qui ſera compoſée de deux onces d'eau de chicorée ſauvage, d'une once d'eau de fleurs d'orange, de demi-once de ſirop de diacode, & autant de ſirop de capillaire, qu'elle avalera tout à la fois.

On lui fortifiera le cœur en lui faiſant flairer des linges trempés dans l'eau de la Reine de Hongrie, ou dans du vin, qu'on aura fait un peu chauffer. On la couvrira moins qu'à l'ordinaire, & l'on aura ſoin que l'air de la chambre ne ſoit point trop chaud : on ne lui bandera point le ventre, crainte d'exciter la perte. Sa nourriture ne ſera que d'un peu de

gelée donnée de temps en temps, & sa tisanne sera faite avec la racine de grande consoude & le riz. On pourra lui faire prendre une once de suc de pourpier.

Si les forces de l'Accouchée étoient suffisantes, on pourroit la saigner du bras, dans la vue de détourner le sang de la matrice : cette saignée ne doit point se faire tout de suite, il faut l'interrompre de temps en temps, pour ménager ses forces, & occasionner plus de diversion. On fermera donc la veine à plusieurs fois, laissant des intervalles plus ou moins grands, suivant l'état de l'Accouchée. Cette méthode est fort approuvée.

CHAPITRE XXXVI.

Des Convulsions & de la Léthargie, qui surviennent à la Femme dans le travail.

LOrsqu'il arrive que la Femme a des convulsions avant que d'être accouchée, il y a tout à appréhender d'un pareil accident, tant pour la mere que pour l'enfant; ainsi on appellera un Médecin, ou un Chirurgien habile, & l'on s'attachera à bien examiner l'état

de la femme, pour leur en rendre un compte fidele.

En attendant les ſecours néceſſaires, pour délibérer ſur le parti qu'il y a à prendre, il faut faire ſaigner la femme, quand bien même elle l'auroit été, & ne lui faire uſer que de l'eau pure, prenant bien garde qu'il ne lui en tombe ſur le viſage & ſur la gorge. Cette fraîcheur la ſaiſiſſant, redoubleroit les convulſions, les liqueurs ſpiritueuſes les rendroient encore plus violentes. Si l'on ſent que l'orifice de la matrice ſe dilate, & que les douleurs viennent par intervalle entre les mouvemens convulſifs, on peut eſpérer pour la femme. Si l'enfant ſe préſente bien, & que la matrice ſoit ſuffiſamment dilatée, il faudra l'accoucher ſur le champ; mais ſi la tête ne vient pas la premiere, ne pouvant alors retourner l'enfant ſans faire beaucoup de violence, ce qui ne manqueroit pas d'irriter le genre nerveux, qui ſe trouve déja affecté, on attendra patiemment le moment de l'accouchement. La ſaignée à la gorge eſt très-avantageuſe dans ces circonſtances, pour dégager le cerveau de la quantité du ſang qui s'y por-

te, ce qui arrive lorſque cet accident dure long-temps.

Il eſt encore un autre état qui devient mortel pour la femme, c'eſt lorſqu'elle tombe en léthargie : cet affaiſſement de tous les reſſorts de l'œconomie animale ne laiſſe plus de reſſource pour l'accouchement; ainſi il faut ſe déterminer à faire l'extraction de l'enfant le plus promptement qu'il ſera poſſible, parce que c'eſt le ſeul moyen de ſauver la mere.

Je me ſuis trouvée pluſieurs fois dans ces deux cas, où ayant appellé d'habiles gens, je puis aſſurer qu'aucune femme n'en eſt morte, & que même j'ai ſouvent reçu les enfans vivans.

CHAPITRE XXXVII.

De la deſcente ou rélaxation de la matrice.

LEs quatre ligamens que j'ai dit deſtinés à maintenir la matrice dans ſa ſituation naturelle, ſe relâchent quelquefois; enſorte que le col de la matrice, au-lieu de ſe trouver au fond du vagin, s'avance juſqu'au milieu de ce conduit. L'on a vu ce relâchement

devenir ſi conſidérable, que cet organe ſe portoit juſqu'aux grandes lévres, & s'avançoit même au-delà. C'eſt ce dernier état que l'on nomme *chûte de matrice*, pour le diſtinguer du premier, que l'on déſigne par le terme de *deſcente*, ou de *rélaxation de matrice*.

Entre les cauſes capables de produire ces accidens, les plus ordinaires ſont les travaux exceſſifs, ainſi que les efforts que cauſent de trop lourds fardeaux; auſſi remarque-t-on que les femmes de campagne y ſont les plus ſujettes. Le moyen de ſoulager celles qui ſont affligées de ces relâchemens, c'eſt de leur interdire toute occupation pénible, & de les obliger même à garder le lit pendant un tems convenable; à quoi on ajoutera l'uſage des injections fortifiantes dans le vagin, telles que celles qui ſeront compoſées de gros vin, où l'on aura fait bouillir des roſes de Provins. Si ces moyens n'étoient pas ſuffiſans, ou qu'il ne fût pas poſſible de les employer, l'on auroit recours aux peſſaires, que l'on peut compoſer de différentes matieres; les plus ordinaires ſont faits d'un morceau de liége aſſez épais, de la largeur environ d'un écu de ſix

livres, auxquels on donne une figure ovale, & on les perce dans le milieu de façon à y pouvoir paſſer le doigt; le peſſaire doit être égal dans ſa circonférence, & ſa ſurface ſera rendue très-unie par la cire fondue, dans laquelle on le plongera pluſieurs fois, juſqu'à ce qu'il s'en trouve entiérement recouvert, & qu'il s'y ſoit formé pluſieurs couches : on l'inſinuera alors dans le vagin, l'ayant trempé dans de l'huile, & la femme étant couchée ſur le dos, les genoux élevés & pliés, on le pouſſera juſqu'au fond de ce conduit, & lorſqu'il y ſera parvenu, on le placera de maniere que l'orifice de la matrice réponde à l'ouverture du peſſaire. Par cette précaution les humeurs qui s'écouleront de cet organe, auront la facilité de s'échapper, & la femme pourra concevoir. On aura l'attention, avant d'introduire le peſſaire, d'y attacher un lien, afin de le retirer plus aiſément; ce que l'on fera de temps en temps pour le nettoyer. Lorſque le peſſaire ſera placé, on fera mettre la femme en des ſituations différentes, ſoit en la faiſant aſſeoir, ſoit en la faiſant mettre à genoux; on jugera, par la facilité avec laquelle la femme le ſupportera dans diverſes



Cette Planche représente une Matrice dans le baſsin avec un Vagin fendu dans le fond duquel on aperçoit poser un Peſsaire de cire par le trou duquel on voit l'orifice de la Matrice.

Peint par P. Chapparre. Gravé en Couleurs par J. Robert.

ſituations, ſi le peſſaire eſt bien conditionné, c'eſt-à-dire, s'il n'eſt point trop gros ni trop petit, & l'on y remédieroit alors différemment, ſuivant l'état où il ſe trouvera; ceux qui ſont trop gros, incommodent; ceux qui ſont trop petits, ne tiennent pas, & il faudra en augmenter le volume, en les remettant de nouveau dans la cire.

L'ignorance de la plûpart des Sages-Femmes de campagne leur fait regarder la matrice, qu'elles appellent *la mere*, comme la ſource de toutes les maladies. Dans cette idée, elles y appliquent indiſcrétement toutes ſortes de remedes, qui ont ſouvent des ſuites très-fâcheuſes; ce que je n'ai vu que trop ſouvent arriver dans les différens voyages que j'ai été obligée de faire.

CHAPITRE XXXVIII.

Des qualités requiſes à une bonne Nourrice.

IL ſeroit à ſouhaiter que la mere de l'enfant pût le nourrir elle-même, à raiſon de la conformité du tempérament, ſur-tout ſi elle jouiſſoit d'une parfaite ſanté, & qu'elle fût

bien conſtituée, la bonne conſtitution du corps étant la premiere qualité d'une Nourrice; à quoi il faut ajouter qu'il ſeroit bon qu'elle ne fût point née de parens attaqués de certaines maladies capables de ſe tranſmettre, telles que la pierre, la goutte, les écrouelles, l'épilepſie, &c.

Les autres qualités de la Nourrice regardent la diſpoſition de ſon ſein. Les mammelles doivent être d'un volume ſuffiſant, ni trop groſſes, ni trop petites, pour fournir la quantité de lait néceſſaire à l'enfant; il faut qu'elles ne ſoient ni applaties, ni attachées aux côtés; elles doivent au contraire s'avancer en dehors en forme de poire : le mammelon ne doit être ni trop gros, ni trop enfoncé. Un mammelon trop gros, rempliſſant la bouche du nourriſſon, l'empêcheroit de tetter; en un mot, la groſſeur & la figure du mammelon doivent répondre à celles d'une noiſette. Il doit être percé de pluſieurs petits trous, pour qu'il laiſſe échapper facilement le lait, & que le nourriſſon ait moins de peine à ſucer; enſorte que l'enfant quittant le tetton, on voie ſortir le lait par pluſieurs rayons, ainſi que l'eau ſort d'un arroſoir.

Le lait ne doit être ni trop épais, ni trop séreux. Pour en juger, il faut en faire rayer environ une demi cuillerée dans la main : si en la penchant un peu le lait coule aussi-tôt, c'est un signe qu'il est trop séreux ; si au contraire les gouttes restent attachées sans couler sur la pente que fait sa main, c'est une preuve qu'il est trop épais. Pour être censé bon, il est nécessaire qu'il s'épanche tout doucement, & que la place en soit un peu teinte. Le lait trop séreux ne nourrit point assez, & celui qui est trop épais, outre qu'il a de la peine à sortir, est difficile à digérer : entre les deux, néanmoins, quelques Accoucheurs de réputation préfèrent le lait le plus coulant, comme plus aisé à se distribuer. Enfin, le lait doit être blanc, doux & un peu succré.

Il ne faut pas que la Nourrice soit trop jeune ni trop vieille : le premier âge est trop chaud, & le dernier abonde trop en humeurs. Le bon âge est depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq.

On préfére les Nourrices qui ont les cheveux noirs ou châtains, à celles qui les ont blonds ou roux, & qui ont des taches de rousseur. Ces dernieres ayant pour l'ordinaire

une odeur désagréable. Si la peau n'est pas d'un grand blanc, il faut du moins qu'elle ne soit point livide, ce qui annonceroit un tempérament bilieux : elles doivent avoir un peu de couleur, mais point trop. On doit examiner le col, & le dessous du menton de la Nourrice, pour sçavoir si elle n'a pas eu les écrouelles. En regardant les bras, on peut juger, par la quantité des cicatrices des saignées, si elle est valétudinaire. On doit s'informer si elle n'est point réglée pendant qu'elle nourrit; car si elle l'étoit, l'abondance du lait en seroit diminuée. Il seroit bon encore que la nourrice ne fût point louche, ni qu'elle n'eût point les dents gâtées, ce qui pourroit lui donner une mauvaise haleine, capable d'incommoder l'enfant.

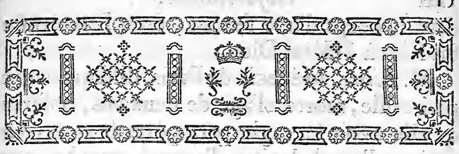
On doit éviter de prendre une Nourrice nouvellement accouchée, & avant la fin des quarante jours nécessaires pour la purger de sa couche, son lait ne pouvant alors être bon que pour son propre enfant, tandis qu'il seroit contraire à un autre nourrisson, par la différence de tempérament. Si l'enfant de la Nourrice est mort, il faut s'informer si ce n'est point de quelque maladie contagieuse,

comme ſont les fievres pourpreuſes, quelques ulcères vénériens, la gale, &c. Tout cela n'annonceroit pas une Nourrice bien ſaine; mais ſi ſon enfant vit, on peut juger d'elle par lui-même; ſi ſon teint eſt vermeil, ſi ſa chair eſt ferme; & ſi, l'examinant tout nud, on le trouve écorché entre les cuiſſes, cela fera connoître la mal-propreté de la Nourrice, qui ne manqueroit pas d'être encore plus négligente pour un enfant qu'elle ne prend que par intérêt. Une attention qui eſt encore néceſſaire, concerne les mœurs de la Nourrice. Il n'eſt pas douteux que le caractere de celle qui allaite, n'influe beaucoup ſur l'enfant qui ſuce les vices avec le lait, & qui quelquefois tient moins de ceux qui lui ont donné le jour, que de celle qui l'a nourri. On doit s'informer avec ſoin ſi la Nourrice n'eſt point ſujette au vin, au vol, ou à quelqu'autre vice, ſi elle eſt violente, ou ſi ſon humeur eſt inégale. Il eſt eſſentiel auſſi de ſçavoir ſi elle eſt ſujette au mal caduc, & quand même ce ne ſeroit que le mari qui y fût ſujet, il y auroit toujours à craindre que les accès de cette maladie ne donnaſſent lieu au lait de ſe troubler, & de devenir nuiſible à l'enfant.

Il faut auſſi s'informer ſi le mari & la femme vivent bien enſemble, pour ne point avoir à craindre que lorſqu'ils ſe querellent, ou qu'ils ſe battent, les coups ne retombent ſur l'enfant.

On ne doit rien négliger, pour s'inſtruire de toutes ces circonſtances, & il faut éviter de ſe laiſſer gagner, ſoit par ſes amis, ſoit par l'eſpérance de recevoir des préſens de celle à qui l'on donne la préférence. Quoiqu'on ne croie point commettre un crime en le faiſant; c'en eſt pourtant un très-grand, & l'enfant en eſt ſouvent la victime, ſoit qu'il périſſe bientôt, ou qu'il vive long-temps infirme. L'on a d'autant plus à ſe reprocher de n'avoir pas uſé de toutes ces précautions, que c'eſt dans les petits endroits, où l'on peut plus aiſément s'inſtruire des moindres particularités.





OBSERVATIONS

Sur des cas ſinguliers, ajoutés à l'Ouvrage de l'Auteur.

PREMIERE OBSERVATION.

Sur la matrice double.

LA matrice de la Femme, que l'on ſçait n'avoir pour l'ordinaire qu'une ſeule cavité, s'eſt trouvée quelquefois en avoir deux.

M. *Riolan*, Médecin de Paris, en fournit des exemples dans ſon Antropographie, *Livre II, chap. xxxv, page 157.*

Madame *la Marche*, dans ſon Livre, ou Inſtruction familiere aux Sages-Femmes, fait auſſi mention d'une matrice de cette eſpéce, vue

dans le corps d'une femme, dont l'ouverture fut faite à l'Hôtel-Dieu.

M. *Littre*, Médecin de Paris, disséquant une petite fille, morte à l'âge de deux ans, observa qu'elle avoit le vagin partagé en deux cavités égales, l'une à droite, l'autre à gauche, par une cloison perpendiculaire, de maniere cependant que cette cloison n'étoit point entiere, & ne formoit ces deux cavités que depuis le milieu du vagin jusqu'à la matrice : chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice particuliere, qui avoit son orifice, son col, & son fond. Ces matrices, qui étoient très-distinctes, & séparées dans l'intérieur ne montroient au-dehors qu'un corps simple & continu, à l'exception néanmoins de leurs fonds, qui étoient séparés l'un de lautre, ou pour mieux dire, qui n'étoient réunis que par un ligament en forme de membrane triangulaire. Chaque fond avoit une trompe, un ovaire, un ligament large, & un ligament rond *.

M. *Gravel* Médecin, fournit aussi des exemples de double matrice, dans une Thèse qu'il soutint à Strasbourg en 1738.

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1717.

M. *Philippe-Adolphe Boehmer*, célèbre Professeur en Médecine, donne aussi un exemple d'une double matrice dans son second Recueil d'Observations d'Anatomie, 1756. La cloison qui séparoit le vagin, suivant sa longueur en deux parties égales, s'étendoit depuis l'union des orifices de cette matrice, jusqu'à celui du vagin, qui dans ce sujet avoit deux ouvertures, l'une à droite, l'autre à gauche, séparées par l'extrémité de la cloison verticale qui partageoit le vagin en deux cavités.

Il est à présumer, comme l'a dit M. *Littre*, au sujet de la petite fille, à qui il trouva deux matrices, que les Femmes, ainsi conformées, pourroient concevoir en différentes approches, tantôt par l'une de ces matrices, & tantôt par l'autre, selon que la semence virile se porteroit à l'une ou à l'autre.

II. OBSERVATION.

Sur les vices de conformation du bassin.

PArmi les vices de conformation, dont le bassin est susceptible, il y en a deux principaux, qui, portés à un certain degré, obli-

gent d'avoir recours à l'Opération Céſarienne, ou du moins rendent l'accouchement très-laborieux. Le premier, eſt le rétreciſſement de l'entrée du petit baſſin, occaſionné par l'approche de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum* & du corps de la derniere vertèbre des lombes vers l'os *pubis*, & dont il eſt fait mention à la page 87 de ce Livre; le ſecond, qui eſt contraire au premier, conſiſte dans le rétreciſſement de la partie inférieure du baſſin, formé par l'approche contre nature des branches & des tubéroſités des os *iſchion*. On en a vu un exemple tout récemment à l'Hôtel-Dieu de Paris, ſur une Femme âgée d'environ trente ans, à qui l'on a été obligée de faire l'opération Céſarienne. L'entrée du petit baſſin étoit très-ſpacieuſe, la diſtance de la partie ſupérieure de l'os *ſacrum*, à la ſymphiſe des os *pubis*, avoit cinq pouces & quelques lignes; celle d'un des os des iles à l'autre, à l'entrée du petit baſſin, étoit de quatre pouces trois lignes; les tubéroſités des os *iſchion* ne laiſſoient entr'elles qu'un intervalle de deux pouces moins un quart; les branches de ces os laiſſoient entr'elles un pouce & demi d'intervalle, & les épines de

ces mêmes os n'en laiſſoient que deux pouces entr'elles ; & ſi l'on fait attention à la diſpoſition des ligamens qui attachent ces parties, on concevra aiſément que cette ouverture inférieure du baſſin ſe trouvoit encore rétrecie par leur moyen.

En traitant de la génération, l'on a dit que quoique la matrice ſoit le lieu où l'œuf, qui a été fécondé, ſe développe le plus ordinairement, l'on avoit vu néanmoins cet œuf éclorre dans l'ovaire, d'autre fois dans la trompe, & enfin dans la capacité du ventre. L'on a ajouté que ces générations extraordinaires ſont très-ſouvent mortelles : le fétus qui en eſt produit, ne pouvant ſortir par la voie naturelle. Entre les Obſervations que nous avons ſur cette matiere, je vais en citer deux qui prouvent que les meres peuvent ſurvivre aux opérations néceſſaires pour l'extraction des fétus morts.

La premiere de ces Obſervations, eſt d'Abraham Cyprianus, Médecin & Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie, dans l'Académie de Franeker, ſur un fétus de vingt-un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, ſans que la mere en ſoit morte.

La ſeconde, eſt de M. *Littre*, auſſi ſur un fétus tiré du ventre de ſa mere par le fondement.

III. OBSERVATION.

Sur un Fétus de vingt-un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, ſans que la mere en ſoit morte.

ABraham Cyprianus * dit que le 17 Décembre 1694, il fut appellé à Louvarde, pour la Femme de Lewis, Soldat dans la Compagnie du Capitaine Peterſon : elle étoit âgée de trente-deux ans, & enceinte pour la troiſieme fois. Cette femme arriva juſqu'au neuvieme mois de ſa groſſeſſe, ſans appercevoir rien de différent de ce qu'elle avoit ſenti dans les groſſeſſes précédentes, excepté que pendant tout ce temps-là elle n'eut point de lait aux mammelles. Il lui sembloit auſſi que ſon fardeau étoit plus peſant & plus incommode qu'à l'ordinaire, ſur-tout lorſque le fétus, qui étoit ſitué un peu plus haut que dans les groſſeſſes

* Lettre d'Abraham Cyprianus à M. Thomas Millington. Amſterdam, 1707.

précédentes

précédentes; se remuoit avec vivacité. Arrivée au terme de l'accouchement, elle sentit de grandes douleurs, & son enfant se remua plus que de coutume, ce qui lui fit espérer qu'elle accoucheroit bientôt : ses espérances furent vaines; car outre que ces mouvemens se faisoient sentir dans un lieu extraordinaire; il n'y avoit aucune préparation du côté de l'orifice de la matrice qui annonçât un accouchement prochain : dès-lors l'enfant cessa de se mouvoir, & la mere commença à se mieux porter.

Après le dixieme mois, les menstrues, qui avoient été supprimées depuis le commencement de la grossesse, reparurent, & la mere ne sentit plus mouvoir l'enfant, mais seulement un poids très-lourd, & sur-tout vers le dix-huitieme mois, auquel tems elle se trouva si incommodée, qu'elle fut obligée de garder le lit. Peu de temps après elle commença à se plaindre d'une grande douleur aux parties voisines du nombril, & cette douleur fut suivie d'un ulcere fongueux dans cette région. Plusieurs consultations furent faites, tant de Médecins que de Chirurgiens, dont les avis se trouverent partagés; les uns voulant que

le fétus fût dans la matrice, & les autres le niant.

Il y avoit vingt-un mois que la grossesse avoit commencé, lorsque *Cyprianus* fut appellé à Louvarde, où il se rendit avec les premiers Médecin & Chirurgien du Prince de Nassau. Dès qu'il eut vu la malade, considéré les circonstances de son état, & sçu tout ce qui avoit précédé, il assura qu'elle portoit un enfant mort. On découvrit, par le toucher, une dureté considérable au bas de l'ulcere voisin du nombril, lequel ulcere étant fongueux, donna facilement entrée à une sonde, au moyen de laquelle la dureté fut reconnue être un os. *Cyprianus* ayant introduit dans l'ouverture le petit doigt, jugea que c'étoit un des pariétaux de l'enfant, ce qui l'ayant enhardi, il se détermina à faire l'opération nécessaire, malgré la grande foiblesse de la malade.

Ayant fait porter le lit au milieu de la chambre, il commença par introduire le doigt dans l'endroit où il avoit senti un des pariétaux, & conduisant sur ce doigt une branche de cizeaux, il fit une incision aussi grande qu'il fut possible : elle comprenoit non-seule-

ment les tégumens, mais auſſi les muſcles, le péritoine, & enfin la poche dans laquelle le fétus fut trouvé avec ſon cordon & ſon placenta, qui étoit très-mince, & dont une portion étoit même conſumée.

Cyprianus ayant reconnu que cette poche étoit continue à la partie latérale droite de la matrice, ne douta pas que ce ne fût la trompe de ce côté, d'autant plus qu'on a beaucoup d'exemples de fétus trouvés dans ce conduit. Ayant retiré le fétus avec ſon placenta, & enlevé en même-temps, au moyen d'une éponge trempée dans de l'eau tiede, toute la mucoſité & le ſang qui s'y trouvoient épanchés, il ne s'occupa plus que de la réunion de la plaie, qui avoit environ un pied de longueur : il fit quatre points de future enchevillée, qui ſe trouvoient également diſtans les uns des autres, & comprenoient le péritoine, & toute l'épaiſſeur des muſcles & de la peau. *Cyprianus* crut devoir laiſſer à la partie inférieure de la plaie, une ouverture pour l'écoulement des matieres qui viendroient de l'intérieur, & dans laquelle il mettoit une petite tente très-mollette, qui ne s'oppoſoit point à l'écoulement de ces matieres. Enfin,

au moyen d'un régime convenable, & des attentions néceſſaires en pareil cas, la femme fut parfaitement rétablie au bout de trois mois, & continua à ſe bien porter; enſorte que neuf mois après ſon rétabliſſement, elle devint enceinte, & accoucha heureuſement d'une fille, & l'année ſuivante, d'un garçon & d'une fille jumeaux.

IV. OBSERVATION.

Sur un Fétus tiré du ventre de ſa mere par le fondement.

AU mois de Mars de l'année 1702, M. Caſſini * donna avis à l'Académie Royale des Sciences, qu'une femme, ſans avoir eu aucun ſigne apparent de groſſeſſe, avoit vuidé par le ſiége pluſieurs os, qui ſembloient être ceux d'un fétus. M. *Littre*, chargé de vérifier un fait ſi ſingulier, ſe tranſporta chez la malade : il trouva au lit une femme âgée de trente-deux ans, autrefois fort graſſe, alors horriblement décharnée, & très-foible. Il

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1702.

apprit qu'il y avoit douze ans qu'elle étoit mariée ; que pendant les six premieres années de son mariage elle avoit eu trois enfans ; que dans les trois suivantes, elle avoit fait quatre fausses-couches ; que vers le 15 du mois d'Août de l'année précédente, elle avoit senti une douleur aiguë à la hanche droite ; que cette douleur, qui avoit diminué quelque temps après, avoit entiérement cessé au bout de cinq semaines ; qu'au commencement du mois de Novembre de la même année, la malade avoit encore senti sous le foie une douleur accompagnée d'un grand étouffement ; & qu'en appuyant sur cet endroit, on y avoit remarqué une tumeur ronde, & grosse comme les deux poings ; qu'environ deux mois après, cette tumeur étant tombée dans le côté droit du bassin de l'hypogastre, la douleur & l'étouffement avoient cessé sur le champ ; que huit jours après, la douleur de la hanche étoit revenue avec plus de violence que la premiere fois ; & qu'enfin la femme avoit des hémorrhoïdes intérieures & extérieures, une difficulté d'uriner, d'aller à la selle, & une impuissance de marcher, principalement du côté droit.

Vers la fin du mois de Décembre suivant, il lui prit une fievre, qui dura quatre mois sans relâche, avec plusieurs redoublemens, la plûpart précédés de frissons; elle avoit une aversion pour toute sorte d'alimens, des défaillances, des hoquets, des vomissemens de sang, & un cours de ventre purulent ou sanglant, qui entraînoit des os, des chairs pourries, des cheveux, &c. Tout cela étoit suivi d'épreintes, de coliques cruelles, de toux, de crachement de sang, d'insomnies continuelles, & de douleurs insupportables dans toutes les parties du corps, jusques dans la moëlle des os.

M. *Littre* apprit aussi que cette femme avoit commencé à rendre des os les premiers jours du mois de Mars de l'année précédente, à la suite de grands efforts, pour aller à la selle. Le premier os qui parut, fut celui d'un bras d'un fétus, dépouillé de ses chairs, qu'on lui tira avec beaucoup de peine du gros boyau, où il s'étoit engagé. Cet os fut suivi pendant quelques jours de quelques autres, mais plus petits, avec des matieres épaisses, purulentes & d'une odeur cadavéreuse.

L'on reconnut que ces os étoient ceux d'un

fétus d'environ ſix mois, & ayant demandé à la femme de combien elle croyoit être enceinte; elle répondit qu'elle n'en ſçavoit rien, qu'elle n'avoit pas même eu aucun ſoupçon de l'être, parce que ſes régles ne lui avoient pas manqué depuis ſa derniere couche; que ſon ventre n'étoit pas groſſi conſidérablement; qu'elle n'avoit point ſenti remuer l'enfant comme dans les groſſeſſes précédentes; que ſon ſein n'étoit pas devenu plus gros, & qu'il n'y avoit point paru de lait, & qu'enfin elle ne ſe ſouvenoit pas d'avoir eu aucune des incommodités qu'elle avoit reſſenties dans ſes premieres groſſeſſes.

Cependant, quelques jours après, on la fit ſouvenir qu'au mois de Mai 1701, elle avoit eu une forte envie de manger du maquereau, qu'elle n'avoit pu ſatisfaire à cauſe de la cherté. On la fit encore ſouvenir que dans le même temps elle avoit été dégoutée des alimens ordinaires, & qu'elle avoit eu des maux de cœur. Or, de fortes envies de manger des alimens dont elle n'uſoit que rarement, les dégoûts, les maux de cœur étant des ſignes de groſſeſſe, on peut conclure, dit M. *Littre*, que cette femme étoit devenue enceinte dans

ce temps-là, d'autant plus que la grandeur des os du fétus marquoit la même chose.

M. *Littre* ayant touché la femme, trouva la matrice dans son état naturel, rien n'en étant sorti durant le cours de la grossesse, que ce qui sort dans le temps réglé chez les femmes saines, & qui ne sont point enceintes.

Le fondement étoit bordé en dehors d'hémorrhoïdes noires & ulcérées, & son ouverture étoit si rétrecie par ces hémorrhoïdes, & par une dureté qui en occupoit toute la circonférence, qu'il ne pût introduire deux doigts à la fois dans le *rectum*, sans de grands efforts, qui firent tomber la Femme en foiblesse.

Cet intestin se trouvoit ulcéré intérieurement en plusieurs endroits, & percé d'un trou de la largeur d'environ un pouce & demi, autant qu'il fut permis d'en juger par le doigt. L'ouverture étoit située du côté droit à la partie postérieure du boyau, & à deux pouces au-dessus du fondement, où à peine le doigt indice pouvoit atteindre. Alors il n'y eut plus lieu de douter du chemin que les os & les autres matieres étrangeres, rendues par le siége, avoient pris.

M. *Littre*, examinant avec le doigt la plaie, ou le trou d'un boyau, sentit la tête d'un fétus, qui étoit si fortement appliquée contre cette ouverture, qu'il ne put la déranger, & la face qu'il présentoit, fermoit si exactement le trou, que la malade, depuis trois jours, ne rendoit par le siége aucune des matieres extraordinaires qui en sortoient auparavant. Cet habile Médecin crut ne devoir faire l'extraction de cette tête, qu'après avoir rétabli les forces de la femme, qui se trouvoit trop affoiblie; ce qu'il fit par l'usage des bons consommés, des œufs frais, de la gelée, du vin d'Alicant, &c. après quoi il en tenta l'extraction, en détachant d'abord la peau de la face, & ensuite les petits os des mâchoires : à l'égard des grands os du crâne, tels que les pariétaux & les deux portions du coronal, comme leur volume ne permettoit pas de traverser l'ouverture latérale de l'intestin, il crut devoir les diviser en plusieurs pieces, au moyen des pincettes courbes & tranchantes, & il travailla ensuite à réparer les altérations considérables de l'intestin & des parties voisines, ce qu'il fit par l'usage des injections déterfives, & autres remedes convenables. L'usage de tous

ces différens moyens, prudemment employés pendant pluſieurs mois, fut ſuivi d'un ſuccès des plus heureux, & la malade, quelque temps après le traitement, jouit d'une parfaite ſanté.

Les différentes circonſtances qui avoient accompagné cette groſſeſſe particuliere, ne permirent pas à M. *Littre* de croire que le fétus eût été contenu dans la matrice, d'autant plus que la femme avoit été très-bien réglée pendant tout ce temps-là; qu'il n'y avoit eu, durant le traitement, aucun écoulement de matiere étrangere par l'orifice de ce viſcere. Il ſe perſuada donc que le fétus avoit été contenu dans une des trompes ou dans l'ovaire, & il le crut d'autant plus aiſément, qu'il avoit vu deux exemples particuliers de fétus trouvés dans l'un & dans l'autre. Or les membranes de ces parties, dit M. *Littre*, n'ayant pas de vaiſſeaux conſidérables, & en aſſez grand nombre, le fétus a dû manquer de ſuc nourricier, ce qui lui a occaſionné des mouvemens convulſifs, qui ont donné lieu à la rupture de la poche où il étoit renfermé, à quoi ont pu contribuer auſſi les efforts de la mere, tant pour vomir, que pour aller à la ſelle;

efforts causés par la violence des remedes dont la femme faisoit usage, & cette poche étant rompue, le fétus a dû tomber dans la capacité de l'hypogastre, où, étant mort peu de temps après, il contracta la pourriture dont il a été fait mention, & qu'il communiqua aux parties voisines.

V. OBSERVATION.

Sur des Fétus qui ont demeuré plusieurs années dans le ventre de leur mere, sans se corrompre.

LEs Observations suivantes feront voir que des fétus, morts depuis long-temps dans le corps de leur mere, y ont resté sans se corrompre, & sans que la mere, pendant ce tems-là, se trouvât fort incommodée.

Entre plusieurs exemples de ces faits singuliers, le plus récent est celui de l'enfant de Joigny, petite Ville de Bourgogne, qui a été trente ans dans le ventre de sa mere. La relation de ce fait extraordinaire fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, par Messieurs *Bourdois* & *Chomereau*, Médecins de

cette Ville : elle est conçue en ces termes.

Une pauvre Blanchisseuse de la Ville de Troyes, mariée depuis quatre ans, & qui avoit fait une fausse-couche dans les premieres années de son mariage, devint grosse une seconde fois. Au terme ordinaire, elle eut les douleurs & les signes qui annoncent un accouchement naturel très-prochain. Ces signes se soutinrent dans le même état pendant deux jours : alors on remarqua que la matrice étoit vuide, quoique l'enfant remuât dans le corps de la mere avec plus de force & de facilité qu'auparavant. Dans le courant du mois suivant, la femme eut quelques douleurs vives, mais passageres, & tomba dans un état de foiblesse & d'affaissement, qui fit craindre pour sa vie : elle s'en remit cependant peu-à-peu, & au bout de huit mois, elle reprit les pénibles fonctions de sa profession : elle a vécu dans cette situation pendant trente années, dont elle a passé les cinq dernieres à Joigny, toujours grosse, n'ayant depuis son accident cessé d'être réglee, & eu du lait dans son sein. Enfin, le 22 Juillet 1747, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Joigny, d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ soixante-un an.

A l'ouverture du cadavre, on trouva dans le bas-ventre une maſſe ovale, groſſe comme la tête d'un homme, attachée au fond de la matrice, & qui ſembloit ſortir de la trompe droite. L'on ouvrit cette maſſe, qui peſoit près de huit livres; on y découvrit un enfant, parfaitement conſervé, ſans être environné d'aucune liqueur. La peau de cet enfant étoit fort épaiſſe : il avoit des cheveux, & deux dents inciſives, prêtes à percer, à chaque mâchoire. L'enveloppe étoit en partie oſſeuſe, & en partie cartilagineuſe; elle avoit preſque par-tout deux lignes d'épaiſſeur, & quatre dans la partie contiguë à l'arriere-faix, lequel avoit la même conſiſtance. Sa ſurface externe étoit garnie de petites éminences graveleuſes, & l'interne étoit comme moulée ſur les parties de l'enfant qu'elle embraſſoit étroitement. Une ouverture dans l'arriere-faix ſembloit déſigner l'inſertion du cordon ombilical, qui étoit deſſéché à un travers de doigt du nombril, comme ſi l'on y eût fait une ligature; d'ailleurs, toutes les parties de la mere, & notamment la matrice, étoit très-ſaine, & dans l'état naturel. Cet enfant a été montré à l'Académie des Sciences, par

le Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Joigny. M. *Morand* *, qui fut chargé de l'examen de ce fait singulier, en a trouvé, par ses recherches, plusieurs semblables dans les Auteurs; il se borne néanmoins à l'histoire de trois seulement, qui ont paru les mieux constatés; sçavoir, l'enfant de Leinzelle, en Suabe, en 1720; l'enfant de Toulouse, en 1678; & celui de Sens, en 1582.

L'enfant de Leinzelle a été vu à l'Académie Royale de Chirurgie. M. le Duc de Wirtemberg, qui le garde dans son Cabinet, avoit permis à son premier Chirurgien de l'envoyer à Paris. Cet enfant a resté quarante-six ans dans le corps de sa mere, laquelle a vécu quatre-vingt-seize ans: il étoit renfermé dans une espéce de boëte grosse comme une espéce de boule à jouer aux quilles, cartilagineuse dans l'endroit par où elle tenoit à la matrice, & si dure ailleurs, qu'elle soutint les coups de hache avec laquelle elle fut ouverte.

La mere sentit les douleurs de l'enfantement pendant sept semaines, après quoi elle

* Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1748.

ſe porta bien, à ſon fardeau près; cependant elle eut depuis deux couches heureuſes, & & les enfans ont vécu. Le volume de ſon ventre étant toujours le même, & lui cauſant quelques incommodités, lorſqu'elle ſe donnoit certains mouvemens : elle aſſura toujours qu'elle étoit reſtée groſſe de ſon premier enfant.

Celui de Toulouſe a reſté vingt-ſix ans dans le ventre de ſa mere, qui eut du lait dans le ſein, & quelques ſymptomes pareils à ceux de l'accouchement, pendant deux mois, avec des douleurs aſſez vives pendant trois, au bout duquel temps elle reprit un peu ſes forces, & conſerva juſqu'à la mort la même groſſeur, ſe plaignant toujours du poids qui l'incommodoit, & quelquefois de douleurs, comme pour accoucher.

L'enfant de Sens a reſté vingt-huit ans dans le ventre de ſa mere. Il fut placé, en 1659, dans le Cabinet des curioſités de Fréderic, troiſieme Roi de Dannemarck. Des quatre Enfans dont je viens de parler, les deux premiers, celui de Joigny & celui de Souabe, ont été formés dans la trompe, & les deux

autres, celui de Sens & de Toulouſe, l'ont été dans la matrice.

Le fétus de Sens étoit ramaſſé en boule, ayant les extrémités du corps pliées de maniere à favoriſer l'arrondiſſement de la maſſe, les tégumens fort durs, les doigts des pieds comme pétrifiés, & ſi ſerrés, qu'ils repréſentoient l'ouvrage d'un Statuaire, qui les auroit imités avec ſon ciſeau.

Le fétus de Toulouſe étoit ſorti de la matrice, ouverte dans ſon fond, & cette ouverture ſe trouvoit comme bouchée par un corps pierreux, contigu à la poche qui contenoit le fétus.

En examinant l'hiſtoire de ces enfans, ſi l'on fait attention à l'état de leurs meres pendant la groſſeſſe, on n'y voit aucun ſymptome particulier qui ait pu donner lieu de prédire l'événement dont il eſt queſtion. Ces enfans ont été portés vivans juſqu'au terme, ou à-peu-près, de neuf mois; alors on a obſervé que ces meres ont éprouvé différens accidens, depuis que le temps ordinaire de l'accouchement fut paſſé, juſqu'à celui où la nature travailla à façonner le fétus, de maniere à ne point nuire à ſa mere, juſqu'à la

mort, causée par des accidens tout-à-fait indépendans de cette circonstance.

On lit dans la Bibliothéque Italique, année 1728, tome I, une Observation sur un fétus qui a resté près de quinze ans dans le ventre, & a été trouvé hors de la matrice, & renfermé dans ses membranes, sans être corrompu, ni desséché; mais gras, frais, & plein de suc, quoique la mere fût morte de la maladie vénérienne.

VI. OBSERVATION.

Sur la Membrane Hymen.

L'On a dit que dans les Filles, qui n'avoient permis dans le vagin l'introduction d'aucun corps capable d'y faire violence, on trouvoit, pour l'ordinaire à son orifice, un cercle charnu & membraneux, parsemé de vaisseaux capillaires sanguins. Ce cercle a une ouverture pour l'écoulement des menstrues; elle est si petite dans le premier âge, qu'à peine un petit pois pourroit la traverser; elle se dilate dans la suite peu-à-peu, ensorte que dans les adultes, elle pourroit admettre l'extrémité

du petit doigt. Les Anciens l'ont nommé *Hymen;* son intégrité a été regardée comme un témoignage certain de la virginité, & l'on a appellé *Fleur de virginité*, l'écoulement sanguin qui accompagne la division de ce cercle, ou pour mieux dire, celle des vaisseaux qui s'y distribuent, occasionnée par la partie du mâle, dont on a cru l'intromission nécessaire pour la génération; mais depuis que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu, sans que l'on pût soupçonner aucune intromission, vu l'extrême rétrecissement du vagin, l'on a cessé de regarder l'intégrité de ce cercle, comme une preuve absolue de la sagesse d'une fille, mais seulement comme une présomption avantageuse pour celle en qui elle se rencontre.

VII. OBSERVATION.

Sur l'extrême rétrecissement de l'orifice du Vagin.

On lit, dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1748, qu'une Femme de Brest avoit le vagin si étroit,

qu'à peine il permettoit l'entrée d'un tuyau de plume. Malgré cette disposition, elle devint enceinte, & accoucha heureusement après trois heures de travail, d'un enfant fort & puissant. On trouve un semblable cas dans l'Histoire de la même Académie, année 1712, avec cette différence seulement que dans ce dernier, le vagin commença à se dilater dès le cinquieme mois; au-lieu que dans la femme de Brest, la dilatation ne se fit qu'au moment des plus fortes douleurs, & qu'il fallut forcer les voies par le moyen du doigt.

On lit dans l'Anthropographie de *Riolan*, Livre II, chapitre 35, page 197, qu'une femme, par les cicatrices qu'avoient produites les plaies des parties extérieures de la génération dans un accouchement laborieux, n'avoit au-dehors qu'une ouverture à permettre l'entrée d'un stilet : malgré cette disposition elle devint enceinte, & accoucha par les secours de l'Art. On lit dans le même endroit qu'une femme, regardée comme imperforée, ayant accusé son mari d'impuissance, le Juge ordonna la visite, dans laquelle, à son grand étonnement, elle fut trouvée enceinte.

VIII. OBSERVATION.

Sur une membrane qui fermoit l'orifice du Vagin.

ON rencontre quelquefois à l'entrée du vagin, au lieu de cercle ou de caroncules myrthiformes, une membrane aſſez forte qui ferme exactement ce conduit : cette membrane eſt contre nature, auſſi eſt-on obligé de la diviſer pour procurer l'écoulement des menſtrues, dont la rétention pourroit cauſer des accidens très-fâcheux.

M. *Saviard*, ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, dit, dans la quatrieme de ſes Obſervations, qu'une fille imperforée, parvenue au temps de ſes écoulemens périodiques, ſe trouvant très-incommodée d'une peſanteur ſous les os pubis, ſe détermina à l'opération que l'on jugea néceſſaire; elle fut faite avec une lancette à abſcès, que l'on plongea dans la tumeur qui ſe faiſoit appercevoir à l'entrée du vagin : il en ſortit deux pintes de ſang, qui avoit la conſiſtance de lie de vin, & une odeur très-fétide; ce qui en-

gagea le Chirurgien à mettre en uſage, pendant trois ſemaines, des injections déterſives, auxquelles il fit ſuccéder les deſſicatives, qui terminerent la guériſon.

Cette membrane a donné lieu à des mépriſes conſidérables. On lit dans *A. Paré*, Livre XXIV, Chapitre 50, qu'une fille fut déclarée enceinte par des Matrones, à cauſe du gonflement conſidérable du ventre, & de la tenſion de la matrice, que produiſoit un amas conſidérable de ſang menſtruel; mais cette prétendue groſſeſſe diſparut, lorſqu'on eut inciſé la membrane, & que le ſang, dont la quantité étoit de huit livres, ſe fut écoulé.

Si les Matrones, nommées pour juger de l'état de cette fille, avoient bien connu la diſpoſition naturelle des parties extérieures de la génération, elles ne ſeroient point tombées dans une faute auſſi groſſiere. Eh! à quelles erreurs ne ſont point expoſées les ignorantes, qui ſont obligées de porter leur jugement ſur des filles ſoupçonnées d'avoir été déflorées.



IX. OBSERVATION.

Sur le terme de neuf mois, qui n'eſt pas aſſuré, mais ſeulement le plus ordinaire, l'accouchement pouvant être retardé, & aller au-delà de ce terme.

M. *de la Motte* n'adopte point le ſentiment reçu des Auteurs au ſujet du terme de neuf mois complets. M. *Mauriceau* dit qu'un jour de plus ou de moins cauſe toujours quelque choſe d'extraordinaire dans l'accouchement; mais M. *de la Motte* aſſure qu'entre pluſieurs milliers d'accouchemens, il n'en a trouvé que deux ſur leſquels il ait pu compter juſte pour le terme de neuf mois; il ajoute n'avoir jamais remarqué que quelques jours de plus ou de moins fuſſent d'aucune conſéquence au terme de la groſſeſſe. Un enfant, dit-il, doit être cenſé né à terme, lorſqu'il eſt en état de ſe conſerver la vie, & de prendre le mammelon de la Nourrice, en quelque temps que la mere accouche, ſoit que ce ſoit au ſeptieme, au huitieme, au neuvieme, dixieme, onzieme, douzieme, & même

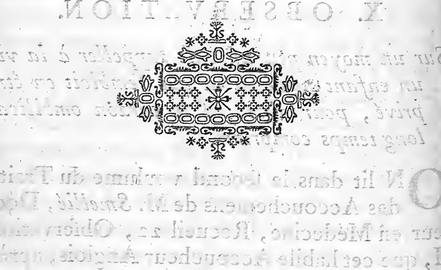
au treizieme mois : on ne doit point regarder ces accouchemens avancés ou retardés, comme l'effet de quelque accident particulier, mais plutôt comme le produit d'une nourriture plus ou moins abondante que le fétus a priſe dans le commencement de la groſſeſſe pour ſon entiere formation, & qui le met en état de faire, ſur les parois de la matrice, des irritations plus ou moins fortes, capables de la mettre en contraction, c'eſt-à-dire, de procurer un reſſerrement qui produiſe la ſortie du fétus ou l'accouchement.

X. OBSERVATION.

Sur un moyen peu uſité de rappeller à la vie un enfant nouveau né qui ſembloit en être privé, pour avoir eu le cordon ombilical long-temps comprimé.

ON lit dans le ſecond voulume du Traité des Accouchemens de M. *Smellié*, Docteur en Médecine, Recueil 22, Obſervation II, que cet habile Accoucheur Anglois, après avoir donné ſes ſoins à une femme dans un accouchement contre nature, il jugea par le

défaut de battement des artères du cordon ombilical, qui avoit été long-temps comprimé, que l'enfant étoit dans un péril imminent de perdre la vie. Les secours ordinaires employés en pareils cas, & dont on a fait mention, page 68, ayant été inutiles, il imagina de faire passer de l'air dans le poumon, au moyen de la sonde à femme, qu'il mit dans la bouche. A peine l'air y fut-il introduit, que l'enfant se mit à bâiller, & ce secours, répété par intervalle, le fit revenir entiérement.



XI. OBSERVATION.

Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le séjour de quelques portions du Placenta, restées dans la matrice.

ON trouve dans le troisieme volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, année 1757, un moyen imaginé par M. *Recolin*, Membre de cette Académie, pour prévenir, ou faire cesser les accidens fâcheux qui proviennent de l'altération de quelque portion du placenta, restée dans la matrice. Ce moyen, qui a été employé plusieurs fois avec un heureux succès, consiste dans l'usage répété des injections d'eau tiede, faites dans la matrice même, au moyen d'une seringue à femme, dont le tuyau sera dirigé, comme il convient, pour être porté dans la cavité de ce viscere. On conçoit aisément que l'eau pénétrant la substance de ces portions du placenta, les met comme en dissolution; ce qui en facilite la sortie, qui est déterminée d'ailleurs par les chocs

reïtérés de l'eau pouſſée à chaque injection.

XII. OBSERVATION.

Sur l'expérience qu'on a coutume de faire ſur le poumon d'un Enfant, pour juger ſi la mere, accuſée de l'avoir détruit, eſt coupable, ou non.

QUoique l'expérience du poumon jetté dans l'eau ſemble être déciſive, comme il eſt dit, page 28, pour abſoudre ou condamner une mere accuſée d'avoir détruit ſon enfant; cependant il eſt prouvé par pluſieurs faits que cette expérience ne montre pas infailliblement que l'enfant ſoit né mort, ou s'il a vécu quelque temps après ſa naiſſance.

L'on a obſervé que les poumons d'un enfant mort dans le ſein de ſa mere, nagent quelquefois ſur l'eau; ce qui arrive, ſi, dès qu'il eſt né, on lui ſouffle dans la bouche, ainſi que le pratiquent quelques Sages-Femmes, quand elles doutent de ſa vie. Cela arrive encore lorſque l'enfant eſt mort longtemps avant de naître, la pourriture produi-

ſant dans les poumons une raréfaction qui les fait ſurnager, comme on voit dans les rivieres des gens noyés flotter ſur l'eau après avoir été long-temps au fond.

Quoique l'enfant ſoit né vivant, ſes poumons ne laiſſent pas quelquefois que d'aller au fond; cela arrive, lorſque l'enfant, quoiqu'il ſoit né, ne reſpire point, & meurt dans cet état : car c'eſt une erreur de croire que l'enfant ne puiſſe vivre quelque temps ſans reſpirer. On en voit qui, d'abord qu'ils ont reçu le jour, n'ont ni ſentiment, ni reſpiration, & qui étant rechauffés par les ſecours ordinaires, commencent à attirer l'air & à crier. D'ailleurs, on en a vu qui ſont nés, étant encore dans leurs enveloppes. Or, il eſt certain que l'enfant ne reſpire point tandis qu'il eſt ainſi enfermé.

Ouverkamp, dans ſon *Œconomie animale*, dit, que quelquefois les poumons d'un enfant, mort avant ſa naiſſance, nagent ſur l'eau, parce qu'à la faveur des efforts de l'accouchement & de la rupture de ſes enveloppes, il reſpire avant que de mourir. L'Auteur ajoûte qu'il a fait cette obſervation ſur quatre enfans nés de la même mere en différens temps.

Il arrive quelquefois que de plusieurs morceaux qu'on a coupé au poumon d'un enfant qui aura vécu, les uns enfonceront dans l'eau, & les autres surnageront; ce qui vient de ce qu'aussi-tôt que l'enfant est né, toutes les parties du poumon ne se remplissent pas d'air également; parce qu'il faut aux unes plus de tems pour l'admettre, & aux autres moins.

L'on a vu un enfant qui ayant poussé quelques cris après sa naissance, & par conséquent ayant respiré, fut mis en terre, quoique vivant, d'où étant retiré, ses poumons enfoncerent dans l'eau comme une pierre.

Il résulte de ces faits que si d'après l'expérience des poumons, l'on ne peut tirer une conséquence absolument décisive, elle fournit du moins des motifs très-forts pour engager les Juges à examiner soigneusement la conduite de la mere, qu'on accuseroit d'avoir tué son enfant, sur le corps duquel un Chirurgien, éclairé & attentif, pourra d'ailleurs discerner les causes violentes de sa mort.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Traité.

CHAPITRE PREMIER.

DEs qualités requises aux femmes qui se destinent à l'Art des Accouchemens. Page 1

CHAP. II. *De la Matrice.* 14

CHAP. III. *Du Vagin.* 18

CHAP. IV. *De la génération de l'Homme.* 22

CHAP. V. *Du Fétus, du Placenta, du Cordon ombilical, &c.* 24

CHAP. VI. *De la vraie & de la fausse Grossesse.* 29

CHAP. VII. *De l'Attouchement, improprement appellé Toucher.* 31

CHAP. VIII. *De la nécessité de la saignée dans la Grossesse.* 34

CHAP. IX. *Du faux germe & de la mole.* 37

CHAP. X. *De la fausse-couche, ou de l'avortement.* 41
CHAP. XI. *De la situation naturelle de l'enfant dans la matrice.* 47
CHAP. XII. *De la préparation à l'accouchement naturel.* 50
CHAP. XIII. *De l'accouchement naturel.* 56
CHAP. XIV. *De la maniere de lier le cordon.* 64
CHAP. XV. *De la maniere de délivrer la femme.* 73
CHAP. XVI. *De la maniere d'emmailloter l'enfant.* 74
CHAP. XVII. *De la maniere d'accommoder l'Accouchée, & du régime qu'elle doit observer.* 77
CHAP. XVIII. *Des tranchées qui arrivent à l'Accouchée, des hémorrhoïdes, & de la nécessité de bassiner la partie.* 83
CHAP. XIX. *Du dévoiement qui survient à la la femme les premiers jours des couches.* 85
CHAP. XX. *De l'Accouchement laborieux à cause du passage trop étroit, & des vices de conformation.* 87

CHAP. XXI. *De l'Accouchement où l'enfant est arrêté au passage par des épaules trop larges.* 90
CHAP. XXII. *De la difficulté d'accoucher, lorsque l'orifice de la matrice se resserre tout-à-coup, après avoir laissé passer la tête.* 92
CHAP. XXIII. *De l'Accouchement où la matrice précede la sortie de l'enfant.* 93
CHAP. XXIV. *De l'Accouchement accompagné du relâchement du Vagin.* 95
CHAP. XXV. *Des différentes obliquités de la Matrice.* 98
CHAP. XXVI. *De l'Accouchement où l'Enfant présente un pied, ou tous les deux ensemble.* 103
CHAP. XXVII. *De l'Accouchement où l'enfant présente les genoux, ou le fondement.* 108
CHAP. XXVIII. *De l'Accouchement où l'enfant présente le ventre, la poitrine, ou le dos.* 111
CHAP. XXIX. *De l'accouchement où l'enfant présente le bras ou le coude.* 112

CHAP. XXX. *De l'Accouchement où l'enfant présente l'épaule, l'oreille ou le menton.* 114
CHAP. XXXI. *De l'Accouchement où se rencontrent plusieurs enfans.* 117
CHAP. XXXII. *De l'Accouchement où le cordon se présente le premier avec quelque partie de l'enfant.* 121
CHAP. XXXIII. *De l'Accouchement de l'enfant mort, & de la tête restée dans la matrice.* 122
CHAP. XXXIV. *De l'arriere-faix adhérent, & de la matrice renversée.* 127
CHAP. XXXV. *De la perte de sang qui précéde ou accompagne l'accouchement, & de celle qui le suit.* 130
CHAP. XXXVI. *Des Convulsions & de la Léthargie, qui surviennent à la Femme dans le travail.* 134
CHAP. XXXVII. *De la descente ou rélaxation de la matrice.* 136
CHAP. XXXVIII. *Des qualités requises à une bonne Nourrice.* 139

Fin de la Table des Chapitres.

TABLE

DES OBSERVATIONS,

Sur des cas singuliers, ajoutés à l'Ouvrage de l'Auteur.

PREMIERE OBSERVATION.

SUR plusieurs exemples de double matrice. Page 145

II. OBS. *Sur les vices de conformation du bassin.* 147

III. OBS. *Sur un Fétus de vingt-un mois, qui fut retiré de la trompe droite de la matrice, sans que la mere en soit morte.* 150

IV. OBS. *Sur un Fétus tiré du ventre de sa mere par le fondement.* 154

V. OBS. *Sur des Fétus qui ont demeuré plusieurs années dans le ventre de leur mere, sans se corrompre.* 161

VI. Obs. *Sur la Membrane Hymen.* 167

VII. Obs. *Sur l'extrême rétreciſſement de l'orifice du Vagin.* 168

VIII. Obs. *Sur une membrane qui fermoit l'orifice du Vagin.* 170

IX. Obs. *Sur le terme de neuf mois, qui n'eſt pas aſſuré; mais ſeulement le plus ordinaire, l'accouchement pouvant être retardé, & aller au-delà de ce terme.* 172

X. Obs. *Sur un moyen peu uſité de rappeller à la vie un enfant nouveau né qui ſembloit en être privé, pour avoir eu le cordon ombilical long-temps comprimé.* 173

XI. Obs. *Sur un nouveau moyen de remédier aux accidens produits par le ſéjour de quelques portions du Placenta, reſtées dans la matrice.* 175

XII. Obs. *Sur l'expérience qu'on a coutume de faire ſur le poumon d'un enfant, pour juger ſi la mere, accuſée de l'avoir détruit, eſt coupable, ou non.* 176

Fin de la Table des Obſervations.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie de Chirurgie.

Du 13 Mai 1756.

MEſſieurs *Verdier* & *Levret*, qui avoient été nommés par l'Académie, pour examiner une Machine, inventée par la Dame *du Coudray*, Maîtreſſe Sage-Femme, reçue à Paris, établie à Clermont en Auvergne, pour démontrer la pratique des Accouchemens, en ayant fait un rapport très-avantageux, l'Académie a jugé cette Machine digne de ſon approbation. En foi de quoi j'ai donné le préſent Extrait de nos Regiſtres, ce premier Décembre 1758.

MORAND, *Sécrétaire perpétuel.*

APPROBATION.

J'Ai examiné, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Abbrégé de l'Art des Accouchemens, où l'on donne les préceptes néceſſaires pour le mettre heureuſement en pratique*, par Madame *le Bourſier du Coudray*, Maîtreſſe Sage-Femme de Paris.

Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui puisse en empêcher l'impression; & je le crois très-utile aux Sages-Femmes de la Campagne, peu susceptibles d'instructions plus étendues. A Paris, ce 2 Juillet 1757.

MORAND, *Censeur Royal.*

APPROBATION de *M.* Sue *l'aîné*, *Maître Chirurgien & Accoucheur, ancien Prévôt du Collége des Chirurgiens de Paris, & Adjoint au Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.*

J'Ai lu, avec attention, l'*Abbrégé de l'Art des Accouchemens*, composé par Madame *le Boursier du Coudray*, ancienne Maîtresse Sage-Femme de Paris. Cet Ouvrage, qui d'abord n'avoit été entrepris que pour l'instruction des Sages-Femmes de Campagne, m'a paru pouvoir être très-utile à celles des Villes, par le grand nombre de remarques de pratique que l'Auteur a jugé à propos d'y insérer : & si l'on a égard aux Observations singulieres que l'Editeur a placées à la fin de ce Traité, l'on conviendra que la lecture n'en peut être que très-intéressante. A Paris, ce 20 Décembre 1758. *Signé*, SUE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amée Dame LE BOURSIER DU COUDRAY, Maîtresse Sage-Femme de Paris, Pensionnaire du Roi pour démontrer l'Art des Accouchemens dans tout le Royaume, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire réimprimer & donner au Public : l'*Abrégé de l'Art des Accouchemens*; s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de renouvellement de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de ladite Exposante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de

trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Expoſante, ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Préſentes; DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ladite Expoſante & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent

ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte-Normande & Lettres à ce contraires; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le premier jour du mois de Juin l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Regne le cinquante-troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIV. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 444, fol. 393, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 22 Décembre 1758.

P. G. LE MERCIER, *Syndic.*